VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI [illegible] FEVRIER [illegible] NUMERO 38

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENT
Canada - - - - $2.00
Etats-Unis - - - [illegible]
Europe - - - - [illegible]

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont
DIEU ET MON DROIT

Téléphone - - A 1818—A 1812
Publié par CANADIAN PUBLISHERS, LTD. 619, avenue McDermot

MGR P. [illegible] EST MORT SAMEDI

L'archevêque de Québec a succombé à une longue et douloureuse maladie de trois ans — Une carrière bien remplie au service de l'Eglise et des oeuvres sociales

Québec — S. G. Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Québec, est mort samedi soir, à 6 h. 55, à l'hôpital Saint-François d'Assise, après une longue et douloureuse maladie de trois ans, pendant laquelle il a souffert d'un cancer des intestins.

Les funérailles auront lieu vendredi matin à la basilique de Québec. S. E. Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique, officiera et S. G. Mgr Gauthier, archevêque de Montréal, prononcera l'oraison funèbre.

Le lieutenant-gouverneur Perodeau et tous les ministres provinciaux ont adressé leurs sympathies à l'administrateur du diocèse. Des messages de sympathies ont également été reçus des ministres d'Ottawa et de tous les archevêques et évêques du Canada.

Famille de cinq prêtres

S. G. Mgr Paul-Eugène Roy est né à Berthier (en bas), comté de Montmagny, le 9 novembre 1859, de Benjamin Roy, cultivateur, et de Desanges Gosselin. Il est le septième enfant d'une famille qui devait en compter, vingt, et le premier des cinq prêtres que cette famille devait donner à l'Eglise.

Il fit ses études classiques au Séminaire de Québec. Il s'y fit remarquer tout de suite par ses qualités supérieures de l'esprit, qui lui assurèrent la première place dans ses classes. En 1880, il obtenait, au concours de philosophie, la médaille du gouverneur général, le Marquis de Lorne.

Ses études classiques terminées en 1881, il entra au Grand Séminaire, et fut tout de suite nommé assistant professeur en rhétorique. A la fin de cette année 1881-82, le Séminaire de Québec le désigna pour aller parfaire à Paris ses études littéraires. Au mois de septembre 1882, le jeune abbé Eugène Roy s'embarquait pour l'Europe. Il étudia à l'Institut Catholique de Paris et à la Sorbonne. En 1884, il était licencié ès lettres en Sorbonne. Il prolongea encore d'un an son séjour à Paris, et revint à Québec au mois de juin 1885.

Professeur

Dès le mois de septembre 1885, l'abbé Eugène Roy fut chargé de la classe de rhétorique au Séminaire de Québec. Il y commença un enseignement qui devait être brillant, et dont se souviennent avec charme tous ses anciens élèves. Pendant cinq années, il donna à cette chaire de rhétorique un grand prestige et un vif éclat.

Ordonné prêtre le 13 juin 1886, M. l'abbé Roy fut attaché au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Il continua d'enseigner la rhétorique, et il donna à l'Université Laval des cours publics de littérature qui furent suivis avec empressement et fort applaudis.

En 1890, le jeune professeur quittait le Séminaire, et s'en allait aux Etats-Unis exercer le ministère auprès de ses compatriotes franco-américains. Il était appelé à Hartford, Connecticut, pour y organiser la nouvelle paroisse de Sainte-Anne.

Curé de Jacques-Cartier

En 1899, Mgr Bégin, depuis un an archevêque de Québec, rappelait à Québec même M. l'abbé Eugène Roy et en 1901 il lui confiait la tâche de fonder et d'organiser la paroisse de Jacques-Cartier.

De 1901 à 1907, M. l'abbé Eugène Roy, devenu curé, présida avec la plus grande sagesse pratique et avec le plus grand zèle à la formation et aux premiers développements de cette paroisse de Jacques-Cartier. Il y conquit la confiance, l'admiration, l'affection de tous ses paroissiens. Sa prédication toujours soignée, à la fois simple et éloquente, y produisit les meilleurs fruits.

De toutes parts, à cette époque, on faisait appel au curé de Jacques-Cartier pour les prédications extraordinaires du diocèse. Et quand, en 1906, s'organisa la campagne de tempérance dans le diocèse, et dans la province de Québec, M. l'abbé Roy devint l'un des apôtres les plus recherchés de cette croisade.

Ce fut à cette époque que l'on songea aussi à fonder au diocèse de Québec l'oeuvre de la presse catholique et de l'Action Sociale catholique. S. G. Mgr Bégin demanda à M. l'abbé Eugène Roy le sacrifice de sa belle paroisse, pour l'aider à organiser cette oeuvre importante entre toutes.

Evêque auxiliaire

Mgr Roy fut sacré le 10 mai 1908, dans la basilique de Québec, par S. G. Mgr Bégin, archevêque, sous le titre d'évêque d'Eleuthéropolis.

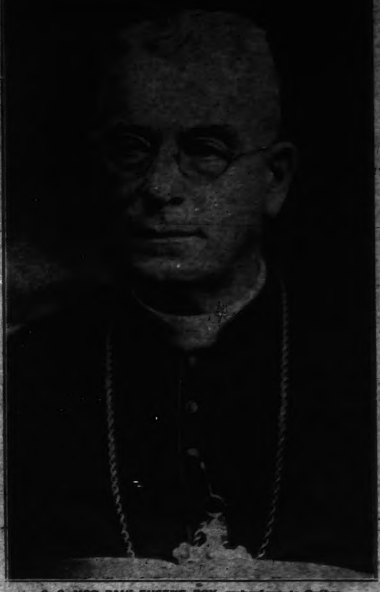
Le nouvel évêque, tout en assumant les charges épiscopales et une large part de l'administration diocésaine, garda la direction de l'Action Sociale Catholique, qu'il ne devait abandonner qu'en 1923. Il continua aussi la campagne de tempérance, dont il prit la direction.

En 1914, S. G. Mgr Roy dirigeait à Lourdes et à Rome les pèlerins du Congrès Eucharistique de Lourdes. Cette même année, le 8 septembre, Mgr Roy était promu archevêque, au siège de Séleucie. Le 1er juin 1920, Rome le nommait coadjuteur avec future succession au siège de Québec.

Dans l'ensemble d'une carrière si remplie, il faudrait donner une place très large et spéciale à l'oeuvre oratoire de S. G. Mgr Roy. Cette oeuvre représente assurément, avec une somme d'idées et d'inspirations très hautes, une valeur d'art qui n'a peut-être pas été égalée chez nous. Elle est malheureusement éparse dans des notes hâtives ou des comptes rendus trop dispersés.

Depuis quelques années, l'activité de Mgr Roy a été entravée, interrompue par une longue maladie.

C'est au cours de cette douloureuse épreuve, le 18 juillet dernier, que S. G. Mgr Paul-Eugène Roy succéda au très regretté Cardinal Bégin, et devint archevêque de Québec.



S. G. MGR PAUL-EUGENE ROY, archevêque de Québec

Un parricide

On détient en ce moment à la prison provinciale de Winnipeg Wasyl Kobell, de Caliento, 40 milles à l'est d'Emerson, Man., accusé du meurtre de sa mère, veuve âgée de 73 ans. La malheureuse a été frappée à mort d'un coup sur la tête, vendredi, pendant qu'elle était occupée à cuir du pain. Wasyl Kobell, l'assassin présumé, a été arrêté samedi matin. On l'a trouvé endormi dans la chambre où reposait le corps de sa mère. Il avait achevé lui-même la cuisson du pain commencée par la victime.

LA BONNE CHANSON DE FRANCE A TRAVERS L'OUEST CANADIEN

France Ariel Duprat et Armand Duprat, les continuateurs de l'oeuvre d'Albert Larrieu, visiteront les provinces de l'Ouest l'été prochain

Nous sommes heureux d'annoncer dès maintenant à nos lecteurs une nouvelle qui leur fera grand plaisir. Mme France Ariel Duprat et M. Armand Duprat, les dignes continuateurs de l'oeuvre artistique d'Albert Larrieu, feront une tournée dans l'Ouest au cours de l'été prochain.

Ils arriveront à Winnipeg vers la fin de mai et commenceront à visiter immédiatement les centres français du Manitoba. Leur tournée dans la province sera sous les auspices de la **Liberté**. Notre journal se fera un plaisir et un honneur d'organiser un itinéraire qui permettra au plus grand nombre possible de nos lecteurs d'applaudir les deux sympathiques artistes.

Après avoir chanté dans la plupart de nos paroisses du Manitoba, ceux-ci se rendront dans la Saskatchewan et l'Alberta où ils sont attendus avec non moins d'impatience.

Tout le monde a encore présent à la mémoire le succès triomphal de la tournée du Trio Larrieu en 1922. Le chef du fameux Trio, disparu prématurément depuis, n'aura pas eu le bonheur de nous faire la nouvelle visite qu'il rêvait; mais ses deux fidèles interprètes viennent poursuivre l'oeuvre commencée avec lui et nous réservent les mêmes jouissances artistiques qu'il y a quatre ans.

M. et Mme Duprat sont depuis plusieurs mois déjà dans l'Est du Canada et la presse nous apporte de fréquents échos des succès flatteurs qu'ils y remportent. Ils chantent les bonnes chansons françaises des diverses époques avec les costumes du temps.

Nouvelles Brèves

REGINA — La première branche provinciale de la Légion Canadienne — la nouvelle organisation qui va englober toutes les anciennes associations de soldats — a été formée par la Saskatchewan.

TORONTO — S. G. Mgr McNally, évêque d'Hamilton, vient d'être nommé assistant au trône pontifical.

PARIS — M. André Aardieu, ancien haut-commissaire de France à Washington et ancien lieutenant de Clémenceau, a été élu député de Belfort.

LONDRES — Le cancer a fait plus de victimes, l'an dernier, en Grande-Bretagne, que les années précédentes.

PARIS — S. Em. le cardinal Dubois, archevêque de Paris, vient d'ordonner la recherche des écrits de Frédéric Ozanam, dont le procès de béatification est en cours.

VARSOVIE — On annonce la mort du cardinal Dalbor, archevêque de Gnesen, province de Posen, et primat de Pologne, à l'âge de 67 ans.

ATHENES — La nouvelle loi obligeant les femmes mariées et les jeunes filles de plus de 14 ans à porter des robes dépassant de 7 pouces ½ les genoux sera rigoureusement appliquée.

PARIS — De tous les pays d'Orient, c'est en Grèce que, toute proportion gardée, le français est le plus répandu.

Les Commissaires d'école de langue française du Manitoba

L'association des commissaires d'école du Manitoba tient actuellement sa convention à Winnipeg, sous la présidence de notre compatriote M. J.-A. Marion, de Saint-Boniface. Lundi soir, les commissaires d'école canadiens-français ont tenu une réunion spéciale. Ils ont d'abord examiné les résolutions qui seront présentées à la convention et échangé leurs opinions à ce sujet. L'ensemble de ces résolutions accuse une tendance de plus en plus marquée vers la centralisation scolaire. On a procédé ensuite à l'élection des officiers de l'association dont voici la liste:

Patron, S. G. Mgr Béliveau; membres honoraires: Mgr Jubinville, MM. H. Béliveau et Henri Lacerte; président, M. S.-J. Dussault; 1er vice-président, M. l'abbé A. Rousseau, Mariapolis; 2me vice-président, M. [illegible] Marcoux, Lorette; secrétaire-trésorier, M. J.-H. Daigneault.

Représentants de districts: Nord, M. Arthur Desjardins, Sainte-Amélie; Est, MM. Auguste Lepage, Sainte-Geneviève, et Théobald Joyal, Sainte-Agathe; Sud, M. Mathias Fillion, Saint-Jean-Baptiste; Centre, MM. A. Chatelain, Saint-Claude, et A. Thorsen, Saint-Alphonse; Ouest, M. Georges Fortier, Dunrea.

LA "LIBERTE" A CHICAGO

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE CHICAGO

20-24 JUIN 1926

Le Chemin de fer Canadien National verra au bien-être des visiteurs au Congrès Eucharistique de Chicago

Toute la population catholique de l'Ouest Canadien, intéressée au Congrès Eucharistique de Chicago qui aura lieu les 20-24 juin de cette année, suit avec beaucoup d'intérêt les efforts du Chemin de Fer Canadien National qui désire donner un service en harmonie avec ce grand mouvement. Le chemin de fer ne vise pas seulement à transporter les voyageurs pour l'aller et le retour, mais il souhaite aussi procurer aux voyageurs toutes les accommodations d'hôtel désirables à un prix minimum. C'est un détail très important, car à moins que vous ayez retenu vos places d'avance, il est assez douteux que vous puissiez vous trouver une chambre, vu le nombre considérable de pèlerins; si, toutefois, vous avez cette chance rare, ce ne sera qu'en payant un prix exorbitant. Mais grâce à la prévoyance du Chemin de fer Canadien National qui voit à la protection de ses passagers, tous ces cas sont éliminés.

Il y aura des wagons-lits touristes et standard à la disposition des voyageurs à divers endroits de l'Ouest canadien, de sorte que chacun pourra faire le voyage sans changer de train; en d'autres mots, on ne néglige rien pour rendre ce voyage agréable, économique et aussi confortable que possible.

Tout agent du Chemin de fer Canadien National vous donnera tous les détails que vous désirez. Adressez-vous aussi à M. E. Sabourin, 677, avenue Taché, Saint-Boniface; W.-J. Quinlan, agent des voyageurs pour le district, Winnipeg; Wm Stapleton, agent des voyageurs pour le district, Saskatoon; J. Madill, agent des voyageurs pour le district, Edmonton.

DUNNING DANS LE CABINET KING

Il est nommé ministre des chemins de fer et se présentera à Régina

Ottawa — L'hon. Charles Dunning, premier ministre de la Saskatchewan, entre dans le cabinet libéral comme ministre des chemins de fer, succédant à l'hon. G.-P. Graham, qui a démissionné.

M. Dunning se présentera dans la circonscription de Régina, dont le siège se trouve vacant par la démission de Francis Darke, libéral, élu aux dernières élections. La nomination aura lieu le 16 mars et l'élection le 22.

C'est la première d'une série d'élections partielles que va faire le gouvernement pour réorganiser le cabinet. La prochaine sera probablement celle de Waterloo Nord. W.-D. Euler, député de cette circonscription, va rentrer dans le gouvernement, sans doute comme ministre du commerce.

La nomination de M. Dunning cause beaucoup de satisfaction parmi les députés de l'Ouest. Le portefeuille des chemins de fer est considéré comme très important, venant immédiatement après ceux des finances et de la justice.

Opposition conservatrice?

Régina — Il est à peu près certain que M. Dunning aura de l'opposition à Régina. On mentionne les noms de plusieurs candidats conservateurs et une convention aura probablement lieu d'ici une semaine. Les progressistes appuieront vraisemblablement la candidature de M. Dunning.

Son successeur

[illegible] Dunning consultera les membres libéraux de la Chambre avant de faire une recommandation et il gardera le pouvoir en attendant.

Les deux candidats les plus en vue sont les hon. C.-M. Hamilton et J. Gardiner. Il est difficile de prévoir qui l'emportera.

EXPERIENCES DE ROTATIONS

Elles vont être faites cette année par le département d'agriculture du Manitoba

L'hon. Albert Prefontaine, ministre de l'agriculture, annonce un programme défini d'expériences de rotation de récolte qui sera exécuté cette année dans onze districts du Manitoba, comme moyen de combattre la menace des mauvaises herbes.

"Un examen sérieux de la situation, a dit M. Prefontaine, nous a convaincus que l'unique moyen d'encourager la rotation de récoltes est d'en démontrer les bénéfices d'une façon pratique. Dans ce but nous avons arrêté un plan de rotation et choisi onze districts de la province pour faire des expériences.

"Ces expériences dureront trois ans. Il y aura cinq parcelles d'un acre chacune semée dans chaque district.

"La première année, une parcelle [illegible]

[illegible]

Le département canadien la porte résultant des expériences, le cas échéant.

L'OEUVRE DES OBLATS DANS L'OUEST

Quelques extraits de la conférence de M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, aux fêtes du centenaire, à Ottawa

Ottawa — Le grand jubilé des Pères Oblats s'est ouvert le 12 février au soir, au théâtre Russell d'Ottawa, par une représentation du drame du Père [illegible]: "Saint Pierre ou le premier pontife romain". Les élèves français de l'Université avaient préparé cette pièce qui eut un grand succès, tandis que les élèves anglais, pour leur part, avaient préparé une comédie qu'ils jouèrent au même théâtre le lendemain, avec un égal succès.

Dimanche, à l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa, Mgr Pietro di Maria célébrait à onze heures une grand'messe pontificale. Le R. P. Pierre [illegible], supérieur du Juniorat, était le prêtre officiant. Le R. P. Marcotte, supérieur de l'université, était diacre d'honneur tandis que R. P. Villeneuve, directeur du Scolasticat, était sous-diacre d'honneur. Les diacres d'office étaient les Frères Lemire et Gauthier.

Le chanoine Georges Courchesne, de Nicolet, prononça un éloquent sermon de circonstance.

Le soir, toute l'élite française de la capitale vint entendre, au théâtre Russell, une brillante conférence de M. Edouard Montpetit.

Les Oblats dans l'Ouest

Après avoir rendu hommage à ce que l'on pourrait appeler "l'oeuvre de colonisation" des missionnaires anciens, l'orateur aborde l'histoire des Oblats, leur arrivée au Canada, leurs premières missions au Manitoba, et il continue:

"Laissant leurs compagnons au Manitoba, ils allaient vers l'Athabaska [illegible]

[illegible]

"Et pour marquer encore plus profondément les similitudes, le geste ne s'arrête pas à la bénédiction. Le missionnaire travaille, construit, colonise. Il demande sa nourriture au sol, aussi pauvre que lui-même. Il organise le transport sur des étendues qui dépassent les limites des grands pays d'Europe. Les économistes de l'avenir qui raconteront la pénétration du territoi[re] [illegible]

[illegible] ployés à la desserte des paroisses, des postes de colonisation, des missions sauvages". Le "Vicariat de l'Alberta-Saskatchewan" compte trois diocèses et des oeuvres auxquelles se dévouent au delà de cent cinquante religieux. On ne se lasse pas d'admirer un pareil apostolat et, tournant les yeux vers nous-mêmes, vers le passé de notre race et vers ce qu'elle a fait pour

(A suivre en deuxième page)

AVIS TRES IMPORTANT

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

L'oeuvre des Oblats dans l'Ouest

(Suite de la 1re page)

ce pays où l'on continue à vouloir l'ignorer, on ne peut que se rendre au jugement que notre guide, le P. Duchaussois, formule dans ses "Glaces polaires": "Nombre de touristes d'un été dans les régions arctiques ont proclamé la Compagnie de la Baie d'Hudson le maître unique du progrès dans le Nord-Ouest. La vérité est que, tout en s'avançant à la faveur des coureurs des bois, dans les solitudes profondes, elles les fermait aussitôt le plus qu'il lui était possible au reste du monde... Si le Nord-Ouest porte aujourd'hui, sur ses champs fertilisés, d'opulentes colonies, si les richesses des montagnes et des forêtes se dévoilent, si les pêcheries des grands lacs sont exploitées, c'est aux missionnaires qu'on le doit. Ils ont révélé le Nord et l'Ouest du Canada au Canada lui-même qui les ignora jusqu'en 1867. Les premiers défricheurs, les pionniers véritables furent Mgr Provencher, Mgr Taché, Mgr Grandin, Mgr Faraud, Mgr Clut, Mgr Grouard, M. Thibault, M. Bourassa, les Pères Végreville, Tissot, Maisonneuve, Leduc, Husson, Mérer, Lacombe surtout dont un orateur canadien qualifia si justement la carrière en disant "qu'il avait ouvert des chemins pour aller plus loin, élevé des autels pour monter plus haut".

"Les voilà, et d'autres encore: Mgr Langevin, Mgr Legal, Mgr Pascal, Mgr Charlebois, Mgr Joussard, Mgr Breynat. Plusieurs de ces figures sont gravées dans mes souvenirs d'enfance, alors que, au Petit Séminaire de Montréal, nous regardions la tête blanche, si finement énergique, du Père Lacombe, et les évêques colonisateurs aux longues barbes, aux traits vivement marqués, à la parole légèrement saccadée mais d'une singulière persuasion, tous "évêques de peine". Mais nous savions mal tout ce qu'ils avaient fait. Le savons-nous, même de nos jours?"

Un cousin de M. Aristide Briand meurt à Ottawa

Ottawa — M. Jean-Marie Briand, cousin du premier ministre de France et membre très connu du personnel des traducteurs de la Chambre des Communes du Canada, est mort subitement dimanche, à 10 h. 30, en se rendant à la grand'messe à Saint-François d'Assise.

M. Briand reçut les derniers sacrements des mains du R. P. Casimir, de la paroisse Saint-François, et mourut dix minutes après son affaissement. Il ne perdit connaissance que quelques minutes avant d'expirer.

Le défunt naquit à Nantes, en France. Il était instituteur de profession et vint au Canada il y a 30 ans. D'abord instituteur à Sainte-Scolastique, Qué., et à Montréal, il fut nommé plus tard principal à l'école Saint-Jean-Baptiste, d'Ottawa. Il y a vingt ans, il devint traducteur aux Communes.

ECHOS D'EUROPE

Un Concile oecuménique en 1928?

La "Tribuna" annonce que le Souverain Pontife aurait l'intention ferme de reprendre en 1928 le Concile oecuménique du Vatican, dont les travaux durent être interrompus en 1870 lors de la prise de Rome.

Si le Concile oecuménique se rouvrait en 1928, il faudrait s'attendre à voir affluer dans la capitale plus de 2,000 évêques, accompagnés de leurs secrétaires, de leurs théologiens, de leurs assistants, ce qui constituerait, avec le secrétariat du Concile, un nombre d'environ 5,000 ecclésiastiques nouveaux dans Rome.

Le Pape aurait l'intention de poser devant le prochain Concile deux questions déjà anciennes: 1o la réunion des Eglises dissidentes avec Rome; 2o la question romaine qui demeure en suspens depuis 1870.

Mort de Mgr J. Cieplak qui fut persécuté par les bolchevistes russes

Passaci, N.-J. — Mgr Jean Cieplak, archevêque polonais, est mort à l'hôpital St. Mary's. Il a été emporté, après une semaine de maladie, par l'influenza compliquée de pneumonie. Des membres du clergé catholiques et le consul général de Pologne, M. Gruska, étaient au chevet du prélat.

Mgr Cieplak fut fait prisonnier par les bolchevistes alors qu'il était primat de l'Eglise catholique de Russie en 1923. Cependant sa peine fut commuée, mais il fut détenu pendant treize mois en prison par l'ordre des soviets. Un de ses plus intimes amis, Mgr Butckavitch, fut mis à mort. Mais enfin de hautes influences furent mises en jeu de toutes les parties du monde et Mgr Cieplay fut remis en liberté et vint se réfugier aux Etats-Unis.

Mlle Lenglen bat Mlle Wills

Cannes — Mlle Suzanne Lenglen a vaincu Mlle Helen Wills par un résultat de 6-3, 8-6, dans la finale au concours international de tennis.

Dans sa première rencontre avec l'Américaine, Mlle Lenglen a démontré qu'elle est de beaucoup supérieure à tous les joueurs de son sexe.

La natalité en Angleterre est la plus faible du monde entier

Londres — La statistique provisoire de la natalité et de la mortalité en Angleterre et dans le Pays de Galles, pour 1925, vient d'être publiée.

La proportion des naissances, pendant cette période, a été de 18.3 pour 1,000 hommes de la population totale. Ce chiffre est inférieur à ceux constatés dans les autres pays. Il est même inférieur à celui de la France, qui est de 18.7. Or, la natalité française avait été, jusqu'ici, la plus faible du monde entier.

Le "Daily Express" imprime, en gros caractères dans sa manchette: "La natalité en Angleterre est inférieure à celle du monde entier."

Ce journal attribue la diminution considérable signalée cette année à la propagande malthusienne et aux mauvaises conditions de l'existence.

La presse catholique en Allemagne

La presse catholique en Allemagne est très prospère. Qu'on en juge par les chiffres suivants: le nombre des journaux catholiques est, en Prusse rhénane, de 100; en Westphalie, de 66; en Silésie, de 28; en Bavière, de 132; dans le pays de Baden, de 39; en Wurtemberg, de 31; en Prusse orientale, de 5; en Saxe et Thuringe, de 6; dans le Hanovre, de 13; dans l'Etat libre de Hesse, de 10, etc. Sur les 3,152 journaux qui paraissent en Allemagne, 451 sont catholiques.

Les négociations franco-américaines

Paris — Les négociations franco-américaines qui vont se rouvrir comprendront trois parties distinctes:

1. Le règlement des dettes de la France vis-à-vis des Etats-Unis;
2. Un traité commercial;
3. Un emprunt français en Amérique.

En ce qui concerne les négociations économiques, il est question de faire entrer dans le Traité qui sera signé, non seulement un nouveau règlement de douane, mais aussi le règlement définitif des pourparlers entamés depuis des mois entre les délégués diplomatiques de Paris et de Washington et concernant notamment la liquidation d'accords maritimes entre les deux nations.

Quant à l'emprunt, il sera basé sur le plan Dawes et de ce fait, l'Amérique contrôlerait d'une façon effective la capacité de paiement de l'Allemagne.

Gaietés d'audience en Italie

Un vieil original romain, le comte Bonnicelli, vient de mourir à Rome, où il était fort connu sur le "Corso". Il conduisait lui-même sa voiture attelée de six chevaux et faisait la joie des gamins, aux lazzi desquels il répondait dans le même langage.

Avec les cochers de fiacre, la plaisanterie tournait parfois à la dispute. Un jour, le comte se laissa entraîner, au cours d'une querelle, jusqu'à gifler l'un de ceux-ci. Il dut comparaître en justice et fut condamné à payer une amende de 50 lires.

L'original tira un billet de 100 lires de sa poche, et, se dirigeant avec le plus grand sang-froid vers le cocher qui l'avait fait condamner, lui donna gravement une seconde gifle.

— Je n'ai pas de monnaie, lui dit-il. Avec cela, le compte est juste.

Et le vieux toqué sortit majestueusement de la salle, sous l'oeil amusé des curieux et même de la victime, qui tenait à mettre en valeur la mansuétude de son caractère.

Il n'y a plus qu'un seul prisonnier allemand en France

Berlin — Suivant une communication faite par le secrétaire d'Etat von Schubert à la Commission du budget du Reichstag, aucun prisonnier allemand ne se trouve plus entre les mains du gouvernement français, à l'exception d'un individu qui fut condamné aux travaux forcés à perpétuité pour meurtre et au profit duquel une demande en grâce vient d'être adressée au gouvernement français.

Chez le coiffeur

— Mon cher monsieur, vos cheveux commencent à se clairsemer, vous devriez mettre quelque chose dessus.

— Mais, tous les matins je mets quelque chose dessus.

— Quoi donc?

— Mon chapeau.

Coin du Radio

Le Reinartz

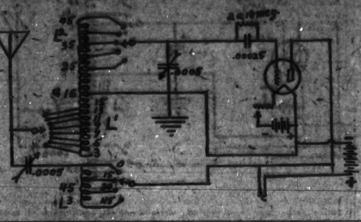
Le Reinartz a ses admirateurs; il a aussi ses adversaires. Il est incontestable qu'il a remporté de vrais succès et qu'entre des mains expérimentées il fera entendre les postes lointains. Le poste d'amateur 4 GT, à Calgary, est reconnu pour la réception et la transmission à longue distance. M. Asmussen, le propriétaire et l'opérateur du poste, se sert du système Reinartz pour la réception et la transmission

Se servir d'une coulée de grille (grid leak) variable.

Ne jamais mettre un condensateur entre les bornes des écouteurs.

En achetant une bobine Reinartz on trouvera l'accompagnant les détails nécessaires au montage. Pour ceux qui désiront la construire, nous donnons les détails suivants:

Elle se monte sur une seule forme "spider web" dont le centre a un diamètre de 2 pouces ½ avec du fil d.c.c. No 22. 1o. Enroulement de 45 tours. Couper le fil. Prises de courant au 0, 15, 30 et 45me tour. C'est la bobine de régénération (feed back). 2o. Enrouler dans le même sens, en continuant sur la même forme, une autre



Nous ne conseillons pas la construction des bobines Reinartz. Il vaut mieux les acheter.

Dans la construction du poste, il faut bien observer les points suivants:

Connecter la partie mobile du condensateur en travers du secondaire au circuit de terre;

Connecter la partie mobile du condensateur de régénération (feed back) au circuit d'antenne;

Connecter le négatif de la batterie B au positif de la batterie A;

bobine de 45 tours, avec prises de courant allant à l'antenne, au 3, 5, 7, 9, 11, 13 et 16me tour. Le 16me tour est relié à la terre. Continuer l'enroulement sans couper le fil et les prises de courant au 25, 35 et 45me tour pour le circuit de grille. Pour éviter les court-circuits entre les deux bobines, on peut les séparer par deux tours de ficelle à paquet ordinaire. On peut donner à L2 55 tours.

Albert MOREAU, ptre.

EMPRUNTS EN MARK DU REICH

Aux détenteurs de titres acquis avant le 1er juillet 1920

Montréal — Le Consulat général d'Allemagne annonce que les titres des emprunts en mark du Reich (emprunts directs du Reich et emprunts négociés par la Prusse, la Bavière et autres états que le Reich a englobés) seront échangés contre des Bons d'un nouvel emprunt de liquidation, en conformité de la loi allemande du 16 juillet 1925, sur la base de 25 Reichsmark pour 1,000 marks, valeur nominale, des anciens titres.

Les anciens détenteurs, savoir, ceux qui ont eu en portefeuille sans interruption des titres de cette catégorie acquis avant le 1er juillet 1920, recevront, outre les bons de l'Emprunt de liquidation, une somme équivalente de Certificats de tirage. Le tirage par lot de ces Certificats attribués aux anciens détenteurs aura lieu annuellement pendant trente ans à partir de 1926.

Contre remise des Certificats ainsi tirés et d'une somme équivalente de Bons de l'Emprunt de liquidation, ces bons seront rachetés, à la fin de l'année où le tirage aura eu lieu, par le paiement d'une somme cinq fois supérieure à la valeur nominale des Certificats, plus l'intérêt sur les Bons au taux de 4½ pour cent l'an à partir du 1er janvier 1926.

Pour la commodité des détenteurs habitant le Canada, il est convenu que ceux-ci peuvent faire tenir leurs demandes, en y annexant leurs titres, à la Banque Canadienne Nationale, à Montréal et dans toutes ses succursales du Canada.

Seules les demandes des anciens détenteurs seront prises en considération pour le présent, et elles devront être faites au plus tard le 15 mai 1926. On peut se procurer à la Banque Canadienne Nationale, 112, rue Saint-Jacques, à Montréal, et dans toutes ses succursales au Canada, la liste des emprunts du Gouvernement allemand tombant sous le coup de la loi ci-dessus mentionnée, un extrait traduit de cette loi, des formules de demande de conversion et toutes instructions utiles.

Les détenteurs de titres d'emprunts en marks qui ne sont pas d'"anciens détenteurs" au sens de la loi, ne sont pas autorisés à formuler leur demande de conversion pour le présent. Lorsque leurs titres deviendront échangeables, ils en seront avisés.

VOLUME XIII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 24 FEVRIER 1926 NUMERO 38

Le découragement ne vient pas de Dieu, il vient d'une résistance de notre amour-propre à la loi imprescriptible du devoir.

Cardinal MERCIER.

LA LIBERTÉ

L'honnêteté porte en elle-même sa valeur ainsi que sa première et infaillible récompense: quoi qu'il advienne, l'on ne doit jamais regretter une bonne action.

Cardinal MERCIER.

LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE SAINT-BONIFACE

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface vient d'être incorporée d'après la loi des associations charitables de la province de Manitoba. L'événement dépasse le cadre d'une simple formalité légale et mérite d'être souligné, puisqu'il doit être le point de départ d'une activité renouvelée. Grâce aux moyens plus puissants dont elle disposera désormais, cette organisation patriotique va se trouver en mesure de prendre une part plus efficace à tous les mouvements destinés à promouvoir nos intérêts religieux et nationaux.

Elle ne date pas d'hier, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface. Fondée en juin 1871 — au moment où le groupe français du Manitoba, à peine sorti des événements qui lui avaient fait prendre conscience de lui-même, éprouvait le besoin de s'organiser et de préparer l'avenir — elle a doublé le cap de la cinquantaine. Age respectable dans notre jeune pays et qui lui confère sans conteste le titre de doyenne de toutes nos sociétés.

Il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'oeil en arrière et de relever les noms de ceux qui, il y a plus d'un demi-siècle, entouraient le berceau de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface. Dans la liste de ses premiers officiers nous voyons figurer, à la suite de Mgr Taché, président honoraire, Joseph Royal (président actif), Louis Riel (1er vice-président), Elzéar Lagimodière, Charles Nolin, Louis Schmidt, Ambroise Lépine, Joseph Dubuc, M.-A. Girard, Salomon Hamelin, Pascal Breland, A.-A.-C. Larivière. Il était difficile de constituer un bureau plus représentatif en cette année 1871. Et un simple coup d'oeil à travers les registres de la Société nous indique qu'il en a été de même par la suite. Tous nos compatriotes les plus en vue se sont fait un honneur d'associer leurs noms à l'oeuvre de la Société Saint-Jean-Baptiste.

La célèbre organisation fondée par Ludger Duvernay, qui se trouve répandue aujourd'hui partout où vivent des groupes canadiens de langue française, a été l'une des forces qui ont assuré notre survivance religieuse et nationale. Sa popularité incontestable vient de ce qu'elle s'est identifiée en quelque sorte avec la célébration de la fête du 24 juin et que son but apparait clair et net au premier abord.

Au cours de son demi-siècle d'existence, la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, tout en organisant chaque année une fête nationale digne de la plus grande ville canadienne-française de l'Ouest, a donné son concours à une foule d'oeuvres catholiques et sociales. Elle estime avec raison qu'à côté d'autres sociétés plus jeunes et plus circonscrites dans leurs programmes, comme l'*Association d'Education*, l'*Union Canadienne*, l'*Association de la Jeunesse Catholique*, son champ d'action demeure entier et son travail nécessaire.

* * *

L'article 3 de sa constitution, après avoir dit que la société est *fraternelle, patriotique et religieuse*, lui assigne l'objectif suivant:

a) L'union et la protection, au point de vue national, des Canadiens catholiques romains de langue française ou considérés comme tels.

b) L'union et le secours fraternel de ses membres.

c) La diffusion de l'instruction publique et l'aide aux oeuvres de bienfaisance et de prévoyance sociales.

d) L'étude pratique des questions sociales et nationale.

e) La culture des arts et des exercices sportifs, en procurant à ses membres des récréations saines et profitables.

f) L'érection et le maintien d'un monument appelé "Monument La Vérendrye" élevé à la mémoire de Pierre Gaultier de Varennes, sieur de La Vérendrye, découvreur du Nord-Ouest.

g) La fondation d'une caisse de Rentes viagères.

Comme on le voit, c'est un vaste programme social et national sur lequel peuvent se greffer une foule de réalisations pratiques.

L'oeuvre n'intéresse pas uniquement la ville de Saint-Boniface. La Société a le pouvoir de fonder des succursales et elle demandera aux société similaires existant dans la province de s'affilier à elle. N'est-il pas naturel que toutes les Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Manitoba arrivent un jour à se fédérer autour de la plus ancienne et la plus importante d'entre elles?

Nous ne pouvons que féliciter le bureau provisoire des syndics de sa louable initiative. Le succès de l'entreprise dépend maintenant de l'accueil que lui fera le public. A la société nouvellement incorporée et qui ne demande qu'à se mettre à l'oeuvre, il faut d'abord des membres et des actionnaires. Une grande assemblée marquera le début de la campagne de souscriptions, dimanche prochain, à deux heures de l'après-midi, à l'hôtel de ville. Nous engageons vivement tous nos amis à s'y rendre. Nos compatriotes de tous les rangs, de toutes les classes devraient être là pour apporter leur adhésion et le concours de leur bonne volonté à la nouvelle Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface.

Donatien FREMONT.

Nouveau recensement pour les provinces de l'Ouest

Ottawa — Le gouvernement vient de donner l'ordre de procéder à un nouveau recensement de la population et de l'agriculture dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Le travail des énumérateurs commencera le 1er juin et prendra environ dix jours.

Le dernier recensement des provinces des prairies a eu lieu en 1921, avec le [illegible] général de tout le pays. Bien que les statistiques fédérales soient recueillies tous les dix ans, il y a en outre, tous les cinq ans, un recensement pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

La force de la prière

Nous ne connaissons pas la force de la prière, cette puissance de l'homme sur la toute-puissance de Dieu. La prière se forme dans un humble coeur, elle monte au ciel et les orages s'éloignent. Par la prière les plus justes alarmes des fidèles et les plus sages calculs des impies sont également trompés.

Louis VEUILLOT.

L'EGLISE N'A PAS FAIT BANQUEROUTE

Un courageux discours de l'hon. Joseph Bernier, député de Saint-Boniface, à la Législature du Manitoba

L'hon. M. Joseph Bernier a pris part au débat sur l'Adresse, jeudi le 11 du courant; il a touché aux principales questions qui sont du domaine de la politique provinciale, puis il a traité du rôle de l'Eglise dans la société moderne, dans l'école, dans ses relations avec le capital et le travail. On verra par le texte que nous citons que cette partie du discours du député de Saint-Boniface est une réponse à des affirmations qui sont jetées à la légère ou par calcul dans le public et qui, à la longue, finissent par fausser la conscience populaire.

M. l'Orateur, je ne puis reprendre mon siège sans répondre à une déclaration faite par l'un des députés de Winnipeg, M. Ivens.

M. Ivens a exprimé l'opinion que l'Eglise avait fait banqueroute et qu'elle avait toujours pris fait et cause pour le Capital contre le Travail. Sans contester le droit de M. Ivens à ses opinions, je n'hésite pas à dire que selon moi son opinion est absolument erronée et contraire à ce que nous enseigne l'histoire.

Je ne suis pas un théologien, je ne suis pas très versé dans les Saintes Ecritures et de plus j'avoue que je suis un pécheur; par conséquent ce n'est pas sans une certaine hésitation que j'entre dans ce sujet. Je me sens indigne de prendre la défense de l'Eglise, mais je crois qu'il est de mon devoir de le faire.

Ce n'est pas la première fois que nous entendons dans cette Chambre l'expression de l'opinion énoncée par M. Ivens. Cette expression d'opinion nous est venue d'autres représentants du même groupe et vraiment si nous sommes chrétiens et si nous croyons à notre doctrine, nous ne devons pas toujours laisser passer en silence cette allégation.

Notre doctrine

D'abord notre Maître est Jésus-Christ et c'est Lui qui nous a donné notre doctrine. Notre Maître nous a dit que le but de nos efforts et de notre action devait être le bonheur de la vie future et non le bonheur de ce monde.

L'Eglise a été chargée par le Christ de propager et de défendre cette doctrine, et c'est ce qu'elle a fait de tout temps, et c'est ce qu'elle fait aujourd'hui. Si nous, gens du monde, laïques, nous refusons de nous y soumettre, ce n'est pas sa faute et c'est nous qui manquons à notre devoir et qui faisons faillite — non pas l'Eglise.

Encore une fois l'Eglise s'occupe d'abord de la vie future; quant à nous, nous semblons être premièrement occupés du bonheur présent. C'est là la différence entre elle et nous.

Je n'ai pas l'intention d'encercler le monde dans mes considérations, ni de parcourir l'histoire de tous les pays et de toutes les nations; je me bornerai à constater ce qui se passe dans mon pays, dans ma province.

La question de l'éducation

Prenons la question de l'éducation. L'Eglise nous dit qu'il faut envelopper l'enfance et la jeunesse de l'atmosphère religieuse. Ouvrez les journaux, lisez ce qu'on imprime et vous verrez que de tous côtés l'on s'inquiète de l'enfance et de la jeunesse. Il y a à peine quelques jours, la "Winnipeg Tribune" citait et commentait une opinion de M. R.-B. Graham, avocat de la couronne à la cour criminelle de Winnipeg, qui s'inquiétait de l'avenir et exprimait l'opinion que la responsabilité de l'éducation religieuse de l'enfant incombait aux parents et aux "Sunday Schools".

Eh! bien, je pose ici tout d'abord la question: Si l'éducation religieuse de l'enfant est le premier devoir des parents et si la société a le droit de leur demander compte, de quel droit alors l'Etat vient-il dire, à ces parents: "Vous enverrez votre enfant à l'école neutre, et si vous voulez donner l'éducation religieuse à votre enfant, payez double taxe; payez d'abord la taxe de l'école neutre, puis payez en surplus la taxe pour votre école à enseignement religieux."

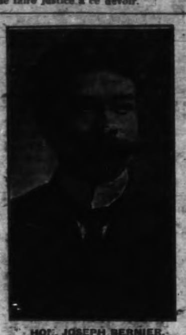
Les parents n'ont pas le temps

Et puis jetez un coup d'oeil sur notre système d'écoles consolidées, par exemple.

Vous savez comme moi que dans la majorité des cas les enfants quittent la maison très à bonne heure, le matin, et qu'ils en reviennent très tard le soir. A la campagne, les parents, durant l'année scolaire, voient très peu leurs enfants; le père et la mère sont très occupés aux travaux de la ferme. Je le demande aux cultivateurs qui sont députés dans cette Chambre: Ont-ils beaucoup de temps à donner à l'instruction religieuse des enfants?

Dans nos villes, les parents ouvriers quittent la maison fort matin, ils reviennent de leur travail tard le soir; combien de temps ont-ils à consacrer à l'instruction religieuse de leurs enfants?

La situation est la même pour presque toutes les classes de la société; alors qu'en résulte-t-il? Il en résulte ceci: l'instruction religieuse doit être complétée, sinon donnée complètement, à l'école. Les parents soucieux de l'éducation religieuse de leurs enfants chargent le professeur de remédier à l'incapacité où ils se trouvent de faire justice à ce devoir.



HON. JOSEPH BERNIER, député de Saint-Boniface

L'Eglise est prête à remplir ce devoir; elle exige qu'on le fasse. L'Etat y met tous les obstacles et va jusqu'à défendre l'exercice de ce devoir! L'enseignement religieux est banni non seulement de l'école primaire, mais de l'école des hautes-études et des universités.

Qui est coupable, l'Eglise ou l'Etat? Clubs des jeunes

Un petit fait qui ne manque peut-être pas d'importance. Quel mal ne se donne-t-on pas au sujet de ces clubs de jeunes gens et de jeunes filles où l'on enseigne à la jeunesse le soin et le traitement à donner aux animaux: veaux et cochons (Calves Clubs, Pigs Clubs). Je ne blâme pas ces organisations, qui rendent service au point de vue matériel et qui sont utiles à l'enfant qui plus tard sera appelé à cultiver la terre et à faire l'élevage des bestiaux. L'on distribue des prix de grande valeur à celui qui exposera le plus beau veau et le plus beau cochon. Pour encourager l'émulation dans ce travail, on paie les frais de beaux voyages aux gagnants, on banquette les membres de ces clubs; orateurs et journaux, c'est à qui louangera le mieux ces organisations et les vainqueurs du concours.

Encore une fois, je ne dis rien pour blâmer ce mouvement; mais voit-on ou l'Etat, ou nos journaux, nos organisations financières se donner beaucoup de mal pour organiser et encourager des clubs dont le but serait de donner et de perfectionner la science religieuse chez l'enfant ou dans la jeunesse?

Non! Non seulement on n'y donne aucune attention; mais on retranche cette matière de la partie importante du programme des études.

Entraves séculaires de l'Etat

Ouvrez votre histoire, vous y verrez que de tout temps l'Eglise a prêché la doctrine du Christ et que de tout temps le pouvoir public a mis des entraves à son oeuvre et à son prédication.

J'ai cinquante ans, et à mon expérience personnelle, toutes les semaines et tous les jours de l'année, depuis que j'ai l'âge de raison, les ministres de l'Eglise m'ont répété la même doctrine; ils m'ont rappelé mes devoirs tels que dictés par le Maître de la chrétienté, le fondateur de notre Eglise, Jésus-Christ.

Si je m'écarte de la voie droite, si je ne fais pas mon devoir, est-ce l'Eglise que l'on doit blâmer? Non, je dois être assez homme et assez juste pour accepter le blâme et je n'ai aucun droit de dire que s'il y a faillite c'est l'Eglise qui a manqué à sa mission.

N'en est-il pas de même pour chacun des députés qui siègent actuellement dans cette Chambre?

Ah! oui, bien des fois j'ai entendu dire: Tel ministre de la religion a failli à son devoir; il a péché et dimanche prochain il viendra nous sermonner! Un tel va à l'église régulièrement et il pèche!

Grand argument, vraiment! Est-ce que parce qu'un homme est dans les ordres religieux, est-ce que parce qu'un homme va à l'église, il a perdu sa nature humaine avec toutes ses passions, toutes ses faiblesses, toutes ses misères? Non, ces objections et ces arguments ne tiennent pas debout. Ils n'infirment en rien la doctrine et l'oeuvre de l'Eglise dans le monde. Soyons francs avec nous-mêmes et admettons que nous manquons de courage dans la reconnaissance et la pratique de notre foi.

Jésus-Christ seul absent

Il semblerait quelquefois que le Juif, le Mahométan, le Chinois craignent moins que nous d'arborer leurs drapeaux. Nous avons des contradictions extraordinaires. Ainsi tous les ans, dans le discours du trône, nous invoquons les bénédictions de la Divine Providence. Mais jetez les yeux autour de cette salle d'assemblée, et vous verrez les statues de Moïse, Solon, les tablettes avec les noms de Confucius, Lycurgue, etc., etc. Nous donnons des places d'honneur à ces personnages remarquables. Le seul emblème que nous ne voyons pas, le seul nom que nous craignons d'afficher, c'est celui du Maître de la chrétienté. Et nous nous glorifions d'être chrétiens!

Aux temps de Noël et de Pâques, nos journaux sont remplis d'hymnes à l'Enfant-Dieu et au Christ-Roi, mais le nom de Celui qui nous a légué notre doctrine, le nom de notre Maître est religieusement effacé des murs de nos salles d'assemblées, et s'il fallait mettre l'image du Christ sur les murs de cette bâtisse parlementaire, je ne sais pas si, en certains quartiers, l'on ne demanderait pas de brûler le temple.

La croix est chassée de l'école et l'on refuse l'enseignement religieux durant les heures régulières de classe, parce que, dit-on, il y a trop de sectes à opinions divergentes. Personnellement, je crois bien que la seule solution pratique est l'école séparée; mais la majorité de l'électorat ne veut pas de cette école. Il ne faudrait tout de même pas que l'instruction religieuse soit bannie à cause de ces divergences d'opinions. L'on devrait pouvoir trouver un moyen pour donner dans l'école, à l'enfance et à la jeunesse, l'instruction religieuse que les esprits les plus sérieux réclament aujourd'hui à grands cris.

La peur du sacrifice

Non, encore une fois, l'Eglise n'a pas failli à sa mission; elle a lutté, elle lutte et elle luttera toujours pour le respect, l'observance et la conservation des principes immuables du christianisme. Les individus, la société, l'Etat ont fait fausse route; ils ont voulu se soustraire aux commandements et au contrôle de l'Eglise. Pourquoi? Parce que l'observance de la doctrine chrétienne demande des sacrifices et parce que le sacrifice est lourd à porter.

Au lieu de chercher à détourner le peuple de l'Eglise en lui chantant dans les oreilles que celle-ci a manqué à sa mission, l'on devrait plutôt faire un effort souverain pour l'attirer dans l'enceinte de l'Eglise; la société ne s'en porterait que mieux.

Mais cela ne ferait pas l'affaire de ceux qui veulent mener les foules à leur guise. L'Eglise est la pierre d'achoppement où se briserait leurs efforts; et pour faire accepter par les masses leurs doctrines subversives de l'ordre et de la stabilité, ils ne voient qu'un moyen efficace, c'est de faire croire aux foules que l'Eglise s'est rendue indigne de sa mission et qu'il faut la quitter.

Je m'insurge contre ce mouvement et je crois qu'en le faisant je remplis mon devoir de chrétien, tout indigne que je sois de remplir le rôle que j'assume en ce moment-ci.

L'Eglise n'est pas contre le travail

M. Ivens nous dit que l'Eglise s'est toujours rangée du côté du capital contre le travail. Encore une fausseté que je ne puis laisser passer sans y répondre.

Si nous, gens du monde, nous dirigeons trop souvent nos énergies vers l'acquisition de la fortune matérielle, il n'en est pas ainsi des ministres de la religion. Parlant toujours par expérience personnelle, je n'ai pas encore connu de ministres de la religion dont le but ait été de devenir millionnaires; j'ai connu toutefois des fils de millionnaires qui ont donné leurs millions aux pauvres pour endosser la bure du moine ou la robe du missionnaire et pour consacrer toutes leurs énergies et toute leur vie au secours du pauvre et du délaissé.

La doctrine de l'Eglise chrétienne au sujet des relations entre le capital et le travail est lumineuse de clarté et de justice. Je citerai à cette Chambre plusieurs paragraphes de l'encyclique du Pape Léon XIII sur la question du travail.

(Ici M. Bernier a lu à la Chambre les principaux passages de l'encyclique "Rerum Novarum".)

La seule doctrine qui sauvera le monde

Cette doctrine, c'est la doctrine qui a été donnée à l'Eglise par Jésus-Christ, c'est la doctrine que l'Eglise a propagée et défendue dans tous les âges; c'est la doctrine que l'Eglise chrétienne propage aujourd'hui; c'est la seule doctrine qui sauvera le monde et ramènera l'ordre dans la société.

Elle n'est pas agréable à ceux qui sèment la discorde parmi les classes de la société, mais elle n'en est pas moins la seule sauvegarde de notre société et la protection la plus sûre et la plus efficace du pauvre, du faible, du travailleur.

La doctrine chrétienne a ennobli le travail et elle a ramené le riche et le puissant à la conception véritable de leurs devoirs et de leurs obligations. Si le riche s'écarte de la voie droite, si le pauvre fait de même, ce n'est pas la faute de l'Eglise et l'on n'a pas le droit de diriger ses accusations vers elle.

Encore une fois, soyons justes, reconnaissons nos faiblesses et nos égarements, et au lieu de blâmer l'Eglise, tournons nos regards vers elle. Aidons-la dans son travail et la société ne s'en portera que mieux.

AVIS TRES IMPORTANT

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

TRIBUNE LIBRE

Encore l'immigration

Un des plus grands problèmes qu'ait à résoudre en ce moment le Canada est, sans contredit, celui de l'immigration; mais pour qu'il soit résolu conformément aux vues et au bon avenir du Canada, il n'est nul besoin de se presser d'y apporter une solution.

On ne devra pas oublier, en effet, que le Canada, au double point de vue agricole et industriel, s'est, en ces dernières années surtout, développé d'intense façon et que sa population est loin de répondre à ce développement. Le Canada doit donc se préoccuper d'exporter la plus grande partie de ses produits et de trouver des marchés extérieurs. Le principal de ces marchés est encore l'Europe, dont plusieurs pays lui sont pratiquement fermés à cause du mauvais état du change; que le change vienne à s'améliorer et le Canada décuple ses exportations. D'ici là, il ne devrait pas trop demander d'immigrants ou seulement des immigrants triés, pour se nationaliser le plus tôt possible, et c'est là que réside toute la question: se trouver bien dans un pays.

L'immigrant désirable, à cette heure, est le cultivateur. Mais où le prendre? L'Europe se remet à travailler: la culture y est florissante et payante. Personne, ici, n'a la naïveté de croire qu'un cultivateur qui fait ses affaires dans son pays natal sera piqué de la tarentule du changement. Et le gouvernement le sait, qui se rabat sur les sans-travail de tous les pays, les seuls qui soient tout prêts à émigrer parce que, où qu'ils aillent, ils ne sauraient être plus mal qu'où ils sont.

Derrière cette belle fièvre d'émigration qui possède nos gouvernants, ne se cacherait-il pas des appétits personnels à satisfaire ou des raisons d'ordre ethnique et politique? Pourquoi inviter principalement les immigrants d'Angleterre? La race anglo-saxonne est-elle plus agricole que toute autre race? Il est au moins permis d'en douter. Et ne serait-ce pas plutôt que l'élément canadien de race anglo-saxonne, désespérant de peupler par ses propres moyens, craint de se voir, dans quelque cinquante ans, perdu au milieu de gens qui n'ont voulu renoncer ni à leur langue ni à leur foi et qui tiennent à honneur de mettre en pratique cette belle parole de l'Ecclésiaste: "Croissez et multipliez"? S'il en est ainsi, les Orangistes et ultra-impérialistes auront beau faire, rien ne pourra entamer cette force du Canadien français, aussi longtemps qu'il s'appuiera sur sa religion.

On pourrait aussi bien croire à la nécessité de satisfaire certains gros appétits. Pourquoi ces fortes primes données à des compagnies d'immigration? Pourquoi tous ces agents, payés tant par tête d'immigrant et qui, plus préoccupés de toucher leur prime que de s'enquérir de la qualité de l'immigrant, amènent tout ce qu'ils trouvent disposé à venir et, le plus souvent, du déchet?

Qu'avons-nous besoin, nous Canadiens, de donner des secours à des étrangers, pour les installer sur une terre qu'ils quitteront bientôt (quand cessera l'allocation de secours) sans seulement avoir essayé de la mettre en valeur, ou après avoir laissé salir, par ignorance, les terres déjà ouvertes sur lesquelles on les aura installés à grands frais? Qu'arrivera-t-il de ces nouveaux immigrants? C'est facile à prévoir et nul besoin pour cela d'être prophète. Encombrement des centres urbains, multiplication des crimes et délits. Et alors les taxes, déjà si lourdes sur les épaules du vrai cultivateur, Canadien celui-là, l'âme du pays, deviendront plus lourdes encore et le chasseront vers des pays plus hospitaliers. Le résultat sera donc tout contraire à celui escompté par le gouvernement.

D'autre part, les industries ont déjà tout leur personnel, et sûres de ne pouvoir produire davantage sans s'exposer à emmagasiner, elles ne s'encombreront pas d'inutilités. Force sera bien alors au gouvernement de nourrir et entretenir tous ces indésirables qu'il se sera procurés à grands coups de dollars. La bêtise faite, il faudra la réparer et on pensera peut-être, pour utiliser toute cette main-d'oeuvre, à nous ouvrir enfin le canal de Winnipeg à la mer d'Hudson, entreprise vraiment nationale et non pas seulement provinciale, source de richesse pour les Prairies et par suite le Canada tout entier.

Du reste, que le gouvernement n'oublie pas que la plus saine politique d'immigration est la satisfaction des immigrants déjà installés au pays. On peut dire qu'il ne fait rien, absolument rien pour assurer cette satisfaction. Tant que le fermier ne sera pas satisfait, une saine immigration est impossible.

SAINT-GILLES.

De-ci de-là

L'origine du "jazz"

La fille du milliardaire américain MacKay, qui dansa avec le prince de Galles et semblait vouée à de hautes destinées, vient, malgré l'opposition de son père, d'épouser, dit une dépêche de New-York, un compositeur de chansons populaires, le roi du "jazz-band", un juif russe très débrouillard.

C'est très américain, comme le "jazz" lui-même. Les Américains sont même très fiers de savoir que cette ahurissante cacophonie du "jazz" est née chez eux, à Chicago, dans un café de la 31me avenue.

Pour égayer ses clients, pour les faire danser aussi, le propriétaire de ce café avait engagé en 1915 un nègre nommé Jasbo Brown.

Brown utilisait plusieurs instruments, tantôt le piston ou la clarinette, tantôt le hautbois ou la flûte. A l'état normal, le nègre servait aux clients d'assez agréables mélodies. Mais lorsqu'il se trouvait "ému" par les "cocktails" que lui offraient les habitués, il passait rapidement d'un instrument à l'autre, et en tirait des effets cocasses.

Sa symphonie futuriste amusait les clients, qui l'excitaient en lui criant: "Allez Jasbo! Encore Jasbo!" Puis, ce nom se transforma plus simplement en: "Jazz". Et bientôt de nombreux imitateurs adoptèrent, par toute l'Amérique, le genre "Jazz".

Le mari de la milliardaire se fait d'ailleurs 100,000 dollars par an avec ses chansons de "jazz".

La presse catholique sous le patronage de saint Paul

Le 7 janvier dernier, S. S. Pie XI prononçait une allocution à l'occasion de la lecture du décret proclamant vénérable Mgr Antoine Claredo, autrefois archevêque de Cuba et fondateur des missionnaires du Coeur-Immaculée de Marie. Au cours de cette allocution, le Souverain Pontife fut amené à envisager l'importance de la presse dans le monde moderne.

"Si saint Paul vivait de nos jours, dit le Pape, il serait certainement journaliste, non pas à la lettre, mais quant à l'esprit du mot et de la profession. De même que saint Paul évangélisa une grande partie du monde par la diffusion de ses lettres, pareillement son ardent esprit aurait fait le plus large usage de la presse pour la propagande chrétienne. La presse est un admirable moyen de propagande."

Saint François de Sales est déjà vénéré comme patron des écrivains catholiques; saint Paul le sera-t-il un jour comme patron des journalistes?

IMPOSANTES FUNERAILLES FAITES PAR GRAVELBOURG A SON FONDATEUR

Le retour des restes mortels et le cortège dans les rues de la ville — Gravelbourg en deuil — S. G. Mgr Mathieu fait l'éloge du défunt

Gravelbourg, Sask. — Les restes mortels du Père Gravel sont arrivés en gare de Gravelbourg le lundi soir, à six heures moins le quart, le 15 février. Ils étaient accompagnés par M. le curé Maillard, de Gravelbourg, et M. le curé Albert Gravel, de Mazenod, qui étaient allés les chercher à Montréal. Le premier représentait, dans cette triste mission, la paroisse de Gravelbourg; le second, la famille Gravel.

Une foule d'environ quinze cents personnes, représentant toutes les religions et toutes les nationalités, mais où dominait, comme il est naturel, l'élément catholique de langue française, se pressait aux abords de la gare. A l'arrivée du train, un agent spécial, placé là par les soins de sir Henry Thornton, président du Canadien National, qui avait donné ordre de faire transporter gratuitement les deux voyageurs ainsi que la dépouille mortelle du défunt, ouvrit la porte d'un wagon, laissant voir à la population de Gravelbourg le cercueil de cuivre contenant les restes de son fondateur, le Père Gravel. Aussitôt une douzaine des plus anciens pionniers de Gravelbourg s'avancèrent, et, soulevant le lourd cercueil de métal, le chargèrent sur leurs épaules.

Le cortège

Le cortège se forme. En avant, la fanfare du Collège, dirigée par M. l'abbé Lussier, et la fanfare des MM. ..., qui jouent la marche funèbre de Chopin. L'Association Saint-Jean-Baptiste suit, avec M. Charles Le Moyne portant son collier de président, et les directeurs et les membres, avec leurs insignes de deuil. Les Chevaliers de Colomb sont là aussi, conduits par le Grand Chevalier, M. Louis Huel, ainsi que les marguilliers de la paroisse, les membres des deux conseils municipaux et la Chambre de Commerce. Les bannières des sociétés nationales flottent au vent.

Le clergé est représenté par M. le curé Maillard, M. le curé Albert Gravel, le R. P. Magnan, O.M.I., recteur du Collège des RR. PP. Oblats, M. le vicaire Leclair et les séminaristes. Les élèves du Collège et du Couvent sont aussi là en grand nombre. Immédiatement derrière le cercueil viennent les parents du défunt: les familles de l'hon. juge Gravel, du Dr Maurice Gravel, de M. Guy Gravel et de feu le Dr H... Gravel. Puis vient la foule, hommes, femmes et enfants qui, tous, connaissant le Père Gravel, l'ont aimé, admirent l'oeuvre qu'il a accomplie et veulent l'honorer d'un témoignage public d'universelle sympathie. Tout ce monde forme un long défilé sur la rue Principale. On ne voit pas un auto, pas une voiture; tous suivent à pied la dépouille mortelle du Père Gravel.

Les pionniers de Gravelbourg

Le spectacle de cette foule recueillie, venue, dans un élan spontané, de tous les coins de la ville et du district, rendre un dernier hommage au fondateur de Gravelbourg, est vraiment beau et impressionnant. Bien des coeurs sont émus, bien des yeux se mouillent de larmes. Mais ce qu'il y a de plus touchant peut-être, c'est le geste des anciens de Gravelbourg, des vieux pionniers qui étaient ici, avec le Père Gravel, en 1906, 1907 et 1908, qui ont, avec lui, peiné, lutté et travaillé dans ces temps difficiles, et qui, dans la générosité de leurs coeurs, désireux de lui donner une marque suprême de sympathie et de reconnaissance, ont voulu le porter sur leurs épaules à sa dernière demeure. Parmi les pionniers qui furent, avec le Père Gravel, les ouvriers de la première heure, mentionnons MM. Onésime Adam, Adélard Toussant, Sylva Bourgeois, Alfred Beauchesne, Louis Braconnier, Charles Dussault, Joseph Gaumont, Elphège Gaudier, Adélard Lefort, Charles Le Moyne, Napoléon L'Heureux, Amédée Picard, Joseph Ross.

Première cérémonie religieuse

Le cortège parcourut la rue Principale dans toute sa largeur, les drapeaux flottant à mi-mât et des insignes de deuil ornant les portes des maisons. On arrive à l'église paroissiale, où les pionniers déposent leur précieux fardeau, après un trajet de près d'un demi-mille. L'édifice est trop petit pour contenir la foule qui se presse. M. le curé Maillard, que la perte de son fidèle ami et collaborateur émeut fortement, prononce, après la levée du corps, une allocution. Des sanglots coupent sa voix et l'empêchent de continuer. L'émotion a aussi gagné l'auditoire. La foule se disperse après cette courte cérémonie religieuse, qui n'est que préliminaire au service solennel dont la date a été fixée au 18 février. Mais les citoyens de Gravelbourg viennent en grand nombre contempler une dernière fois la figure de leur fondateur. L'église n'est jamais vide. Les Chevaliers de Colomb, avec le zèle et le dévouement qui les caractérisent, se sont chargés de la veillée du corps pendant la nuit.

On est venu de loin, et on est venu souvent, voir une dernière fois les restes inanimés du Père Gravel. Tous ont prié avec ferveur pour le regretté défunt, offrant de nombreuses communions pour le repos de son âme; plusieurs ont déposé pieusement sur son cercueil le tribut de bouquets spirituels de messes, et des couronnes de fleurs. Le corps est resté dans l'église jusqu'au moment de l'inhumation; les autorités ecclésiastiques l'ont voulu ainsi, honorant par là d'une manière toute spéciale la mémoire du fondateur de la paroisse, quoique la direction du Collège et celle du Couvent eussent désiré le garder pendant une journée.

Dans ces témoignages de religieuse sympathie, Gravelbourg a donné tout spontanément une preuve tangible et touchante du grand deuil qui la frappe par la mort prématurée du bon Père Gravel, un des fils les plus dévoués de l'Eglise, un des serviteurs les plus méritants de la Patrie canadienne.

Les funérailles

Les funérailles de M. l'abbé L.-P. Gravel ont eu lieu jeudi, en l'église paroissiale. Toutes les classes étaient représentées ainsi que les autorités religieuses et civiles. Un grand nombre de prêtres du sud de la Saskatchewan étaient venus rendre un dernier hommage à la dépouille de leur confrère, le fondateur de Gravelbourg.

M. l'abbé Albert Gravel, curé de Mazenod et neveu du défunt, célébra la messe assisté de M. l'abbé Poirier, curé de Ponteix, et de M. l'abbé Thibault, curé de Coderre, comme diacre et sous-diacre. S. G. Mgr Mathieu, archevêque de Régina, assistait au trône, ayant à ses côtés le R. P. Magnan, O.M.I., directeur du collège de Gravelbourg, et M. l'abbé Coffan, de Régina.

Le sanctuaire était rempli de membres du clergé de toute la province. Dans l'église on remarquait l'hon. Dr Uhrich, représentant du gouvernement provincial; M. S.-M. Jean, consul français à Régina; S. H. le juge Ouseley; M. B.-F. McGregor, député provincial; l'hon. W.-E. Knowles et nombre d'autres. Les Chevaliers de Colomb assistaient en corps et formaient la garde d'honneur. L'oraison funèbre fut prononcée par S. G. Mgr Mathieu, en français et en anglais. Sa Grandeur déclara que par la mort de M. l'abbé L.-P. Gravel, le sud de la Saskatchewan, en particulier Gravelbourg, éprouvait une grande perte. M. l'abbé Gravel sacrifia toute sa vie et son énergie au développement de cette partie de la province.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial. Des pionniers de Gravelbourg tenaient les coins du poêle. Le cortège avait plus d'un mille de long. Il était dirigé par la fanfare du collège qui joua des marches funèbres.

Un service pour M. l'abbé L.-P. Gravel à Montréal

Montréal — Un service a été chanté, le 16 février, à l'église Saint-Joseph, pour le repos de l'âme de M. l'abbé Louis-Pierre-Joseph Gravel, par M. l'abbé J.-Aldéric Ouellette, directeur des missionnaires colonisateurs du bureau de colonisation fédérale. Il avait pour assistants MM. les abbés F.-X. Goyette, missionnaire colonisateur pour le diocèse de Valleyfield, et Avila Lepage, missionnaire colonisateur pour l'Alberta.

Dans le sanctuaire on remarquait S. G. Mgr Joseph-Henri Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon; Mgr Georges LePailleur, curé de la Nativité; MM. les abbés Amédée Perras, curé, et Ernest Marsan, vicaire, de Saint-Joseph; Ovide Mousseau, curé de Saint-Zotique; Maurice Roux, curé de Saint-Henri; Joseph-Albert Ménard, curé de Verwood, Saskatchewan; Albert Benoit, curé de Saint-Nicolas d'Ahuntsic; Félix Cavanagh, ancien curé; les missionnaires colonisateurs suivants: les abbés Charles Minette, pour le diocèse d'Haileybury; Abraham-Louis LeBel, pour la Saskatchewan; S.A. Deschênes, pour Québec; P.-M. Roussel, curé d'Elk Lake, Ont., pour le Sault-Sainte-Marie; J.-A. Normandeau, pour le Manitoba, et Napoléon Favreau, pour le diocèse de Sherbrooke.

Parmi les principaux laïques, on distinguait l'hon. juge Joseph Demers, beau-frère du défunt; Mme Joseph Demers, sa soeur, et Mlle Jacqueline Demers, sa nièce, de Saint-Jean; MM. Antonio Grenier, sous-ministre provincial de l'agriculture; J.-E. Laforce, agent général du chemin de fer National du Canada à Boston; J.-A. Laporte, secrétaire du bureau fédéral de colonisation, et le professeur Yves Tessier-Lavigne, de l'université de Montréal, secrétaire permanent de la "Liaison française".

Législature Provinciale

UN AMENDEMENT CONSERVATEUR A L'ADRESSE

Il blâme la nomination de W.-C. McKinnell à la présidence de la Commission urbaine

Le débat sur le discours du trône n'est pas encore terminé, bien que la Législature vienne d'entrer dans la cinquième semaine de sa session. Il est vrai que l'on s'occupe, entre temps, de divers projets de lois, mais ce retard injustifié à en finir avec la formalité du vote de l'adresse va encore faire durer cette session plus que de raison.

Le prix des liqueurs

A noter, entre autres discours, celui de J. Kensington Downes, indépendant (Winnipeg), qui a reproché au gouvernement le coût exorbitant des liqueurs. Il voit là un grand encouragement aux "bootleggers" qui peuvent introduire des liqueurs dans la province en contrebande et les vendre moins cher que la commission.

Journée de l'Opposition

La journée de mercredi a été celle des députés de l'opposition qui ont soutenu un feu nourri d'attaques contre le gouvernement. M. Evans, en particulier, a critiqué sévèrement les amendements à la loi de l'impôt sur le revenu, la faiblesse de l'administration dans l'affaire des taux de transport et son incurie dans l'affaire des écoles suburbaines.

Revenant à la charge le lendemain, M. Evans a invoqué l'histoire constitutionnelle britannique du temps de Jacques II et de la reine Anne pour réprouver la nomination de W.-C. McKinnell, député de Rockwood, à la présidence de la commission suburbaine. Il a ensuite déposé un amendement à l'adresse en réponse au discours du trône blâmant cette nomination qui "ne concorde pas avec le principe de l'indépendance des membres du parlement".

M. McKinnell, dans une réponse spirituelle, dit qu'avant d'accepter cette nomination il a consulté plusieurs avocats éminents de Winnipeg, ainsi que de nombreux électeurs des différents partis, et qu'on l'a engagé à prendre la position.

Le surplus de la Commission du blé

L'opposition au bill disposant du surplus de la Commission du blé a porté moins sur l'objet même du bill que sur la manière d'administrer le fonds. On trouve naturel que l'argent appartenant à la classe agricole soit dépensé dans ses intérêts, mais les conservateurs et les ouvriers ne voient pas la nécessité d'un bureau de commissaire avec secrétaire payé, le fonds n'étant pas assez considérable pour cela.

Après-midi perdue

Toute l'après-midi de vendredi a été consacrée, sans grand profit, à la discussion de l'amendement conservateur à l'adresse. Les orateurs avaient beaucoup de peine à s'en tenir au point en litige et le président a dû à maintes reprises les prier de ne pas s'en écarter. La séance s'est terminée peu après 5 h., afin de permettre aux députés de prendre part à la réception faite aux touristes de l'excursion à la Nouvelle-Orléans.

La fête de nos martyrs

Une lettre de Rome annonce que la fête des bienheureux martyrs jésuites canadiens a été fixée par le Souverain Pontife au 16 mars, anniversaire de la mort du Père de Brébeuf.

Un office spécial pour cette fête a été approuvé et sera prochainement envoyé de Rome.

La librairie Granger détruite par un incendie

Montréal — L'immeuble Granger, sis à l'angle nord-est de la rue Notre-Dame et de la Place d'Armes, occupé depuis plus de trente-cinq ans par la Librairie Granger Frères, n'est plus qu'un monceau de ruines calcinées que recouvre, à demi, une épaisse couche de glace. L'immeuble et son contenu ont été détruits de fond en comble par un incendie, dont il a été impossible, jusqu'ici, de découvrir la cause. Les pertes matérielles, pour la librairie Granger Frères seulement, sont estimées à environ $500,000.

La maison Desmarais et Robitaille, marchands d'ornements d'églises, subit, en outre, des pertes d'environ $10,000, tandis que des dégâts moindres ont encore été soufferts par le bureau chef de la Banque Provinciale et autres maisons voisines, par l'eau et la fumée.

PEKIN — La mode des cheveux coupés a réduit au chômage 18,000 Chinoises qui étaient employées à la confection de filets et de résilles.

Parlement Fédéral

C'EST ENCORE L'OBSTRUCTION

L'amendement Sutherland est défait par une majorité de 10 voix

Ottawa — Le gouvernement, la semaine dernière, a remporté sa septième victoire depuis l'ouverture de la session, lorsque l'amendement Sutherland, surnommé l'amendement du beurre, a été défait par 118 voix contre 108, ce qui laisse une majorité de 10 voix au ministère. Immédiatement après ce vote, un incident destiné à avoir de grandes conséquences sur le débat du discours du trône s'est produit. M. T.-W. Bird, progressiste de Nelson, a proposé de revenir à la question préalable, qui est l'adresse elle-même. Cette mesure annihile toutes les chances de l'opposition de proposer de nouveaux amendements et libère en même temps les progressistes de la crainte de voir encore une fois diviser leurs votes contre le programme législatif du gouvernement.

Cette motion de M. T.-W. Bird a causé une surprise réelle, dans les milieux parlementaires. La rumeur en courait, depuis quelques heures, et un journal a même mentionné le fait, en mettant erronnément l'intention sur le compte du gouvernement. Il était impossible, pour le ministère, de soumettre une motion semblable à la députation, car ce geste aurait équivalu à une mesure de clôture, le "baillon", cauchemar des libéraux au temps de leur opposition. Lorsque la bombe a éclaté, M. C.-H. Cahan, de Saint-Laurent-Saint-Georges, se levait justement pour présenter un troisième amendement, au nom de son parti, mais il n'a pas été capable de "capter l'oeil de l'orateur", comme dit la phraséologie parlementaire, et M. Bird a obtenu l'autorisation de parler. Cette procédure coupe simplement l'herbe sous le pied de l'opposition, et si elle ne lui enlève pas le droit de parler, elle lui ôte le privilège de prendre en défaut l'attitude progressiste.

Cependant la motion Bird, élevée comme un barrage contre tous nouveaux amendements conservateurs, n'a pas mis un frein à la fureur des flots de l'éloquence conservatrice, et les discours oppositionnistes et obstructionnistes ont continué de plus belle. Tandis que les orateurs de gauche accusent le gouvernement de vouloir leur imposer le baillon, ils prononcent des discours enflammés qui durent de deux à trois heures et demie, suivant la volubilité et l'imagination des orateurs.

Que fera le gouvernement dans la situation actuelle? Imposera-t-il une mesure de clôture qui lui permettra de reconstituer son cabinet, pendant les deux ou trois semaines de vacances qui restent encore avant le 15 mars? Une motion semblable, préconisée par un orateur indépendant, aurait le démérite d'être représentée comme un reniement de toutes les doctrines passées du parti libéral et l'on doute que le ministère en viendra à cette ressource. L'hon. Lucien Cannon a laissé entendre que la droite laisserait le débat durer tant qu'il resterait digne de la chambre. Il a ajouté qu'il ne souffrirait pas qu'une minorité se moque du gouvernement du pays et refuse de se plier à la volonté de la majorité, exprimée dans la motion d'ajournement. Que signifient ces paroles énigmatiques?

L'impression est que cette résolution de clôture ou de baillon ne sera jamais présentée par la droite, mais on répète que les membres de la gauche feront de leur mieux pour les y contraindre.

Le médecin de famille — Le bon docteur vaut toujours le prix de sa visite. Mais il n'est pas toujours possible d'avoir un docteur au moment précis où l'on en a besoin. Dans des cas semblables, le bon sens suggère l'emploi de bons remèdes domestiques, tels que l'Huile Eclectrique du Dr Thomas qui est souveraine pour soulager les douleurs inflammatoires et cicatriser les coupures, meurtrissures, écorchures et entorses. La présence de ce remède dans la pharmacie de famille économise bien des frais de médecin.

Le Dr Valmont Martin maire de Québec

Québec — Le Dr Valmont Martin a été élu maire de Québec contre M. Joseph Samson, premier magistrat de la ville depuis six ans. M. Samson défit le Dr Martin par une majorité de six cents voix en 1924 et la majorité de M. Martin est aujourd'hui d'un peu plus de trois cents voix.

Le Dog Derby international de Québec

Québec — La course de chiens de trois jours de Québec s'est terminée par le triomphe de Frank Dupuis, de Québec, qui est arrivé en tête de ses dix-neuf rivaux, avec son attelage de six chiens. Dupuis est un Canadien français ancien soldat né à Pointe Esquimau; il est gardien de phare à 30 milles au-dessous de Québec, sur le Saint-Laurent. "Shorty" Russick, du Pas, Man., est arrivé second, 11 minutes seulement après le vainqueur. Le troisième était G. Chevrette et le quatrième Emile Saint-Godard, le Canadien français du Pas. Cette course a été la plus grande course de chiens courue sur le continent.

VIE TRAGIQUE D'IMPERATRICE

Elle fut tragique la vie de Charlotte de Belgique, archiduchesse d'Autriche et impératrice du Mexique; les anciens auraient vu en elle les effets de la Fatalité s'acharnant sans répit contre un humain voué au malheur. Née d'un père affectueux jouissant au sein de son peuple d'une légitime popularité et dans le concert des souverains d'un grand prestige personnel, le premier roi des Belges, Léopold Ier, et d'une mère douée des qualités de l'esprit et du coeur, Louise d'Orléans, fille de Louis-Philippe, la princesse Charlotte avait connu le bonheur dès ses plus jeunes années. Elle le goûta plein et en entier lorsqu'elle épousa l'archiduc Ferdinand-Maximilien, frère cadet de l'empereur d'Autriche François-Joseph, héritier présomptif des possessions de la Maison d'Autriche, son frère n'ayant pas encore de postérité. Le gouvernement de la Lombardie-Vénétie qui était confié à son mari accrut encore son bonheur, par l'amour qu'elle portait à l'Italie, à son climat, à ses paysages, à ses oeuvres d'art et le plaisir qu'elle prenait à goûter ses merveilles.

Mais déjà quelques ombres ternissaient ces beaux jours: l'Autriche était impopulaire dans ces provinces italiennes et leurs habitants ne répondaient pas tous aux avances que leur faisait la jeune archiduchesse. Maximilien essayait de les gagner par une politique libérale; mais, sans réussir auprès de ses administrés, il excitait la méfiance du gouvernement impérial qu'il représentait et il finit par être disgracié. Charlotte se consola de ces échecs politiques tant que dans sa belle résidence de Miramar elle eut une foi entière dans l'amour d'un mari qui lui était si cher; mais, hélas! il semble bien qu'elle douta un jour de sa fidélité et elle n'eut pas pour l'aider à supporter cette profonde déception les joies de la maternité.

Active, entreprenante, elle s'imagina qu'elle regagnerait son coeur si, l'enlevant à la vie oisive et démoralisante d'un prince disgracié, elle procurait à sa jeunesse une nouvelle activité. Aussi lorsque, en conflit avec le Mexique, Napoléon III voulut faire de ce pays un empire et proposa à l'archiduc Ferdinand-Maximilien d'aller le fonder avec le concours de la France, elle conseilla à son mari de tenter cette belle aventure qui lui donnerait une couronne. [illegible] tant étaient grandes sa jeunesse et son besoin d'action, les raisons qui inspiraient déjà sur le succès de cette entreprise de [illegible] d'hommes au sens rassis: [illegible] des émigrés mexicains attribuant à leur parti une influence qu'il n'avait pas; l'anarchie dans laquelle se débattait un pays qui n'offrait pas de ressources suffisantes pour l'établissement du nouveau régime; les complications extérieures qui ne manqueraient pas de se produire si un pouvoir nouveau s'y établissait avec la protection d'une puissance étrangère; le caractère de Maximilien, inégal, superficiel, prompt aux enthousiasmes et encore plus au découragement; enfin et surtout la politique décevante de Napoléon III, ne sachant jamais concilier ses rêves avec la réalité, poursuivant avec enthousiasme pour les abandonner ensuite les chimères d'un esprit qui donnait par ses incertitudes l'impression de la duplicité et décevait lamentablement ceux qui mettaient en lui leur confiance.

Pour la couronne qu'il allait conquérir sur la révolution du Mexique, l'archiduc Ferdinand-Maximilien renonça à ses droits sur celle d'Autriche: sacrifice léger au coeur de la princesse Charlotte. Ses lettres à sa grand'mère, la reine Marie-Amélie, pleine d'anxiété devant pareille entreprise, débordent d'enthousiasme; elle raconte avec entrain son voyage, l'éblouissement de l'océan et de la nature mexicaine, l'enthousiasme des premières réceptions, les fêtes du couronnement; elle célèbre l'activité de son mari qui a regagné sa confiance et raconte à ses amis comment elle remplit avec autorité et charité ses devoirs de souveraine. Son optimisme n'est nullement ébranlé ni par les ravages que continuent de faire les bandes de Juarez, ni par les difficultés matérielles de plus en plus grandes, ni par les conflits qui commencent à se manifester entre l'empereur du Mexique et les troupes françaises d'occupation commandées par Bazaine.

Mais un jour elle découvrit de nouvelles infidélités chez celui qu'elle avait cru reconquérir en le lançant à la conquête d'un empire; et avec la vertu de Maximilien fléchissaient son courage et sa persévérance en face de difficultés chaque jour grandissantes: difficultés avec le Saint-Siège qui ne voulait pas accepter certaines clauses concordataires que le gouvernement impérial du Mexique lui présentait comme nécessaires; difficultés avec les commandants militaires français; difficultés avec Napoléon III lui-même qui, sous la pression de l'opinion publique, de la Chambre des députés et des Etats-Unis libérés de la guerre de Sécession, s'apprêtait à retirer du Mexique ses troupes et à Maximilien ses subsides, l'abandonnant à son triste sort.

Ces profondes déceptions d'ordre intime et d'ordre politique frappèrent durement la jeune impératrice; découragée, elle sembla un moment se désintéresser elle-même des affaires, mais bientôt son activité dévorante reprenant le dessus elle essaya de suppléer à l'attitude de plus en plus découragée de son mari, et lorsque les troupes de Juarez firent leur apparition aux environs de Mexico elle se décida à partir pour l'Europe afin d'y régler toutes les difficultés.

Son voyage fut la montée du calvaire. Reçue froidement à son débarquement à Saint-Nazaire et à son arrivée à Paris par un gouvernement qui redoutait sa visite et les explications qu'elle exigerait, forçant la porte des Tuileries pour être reçue par Napoléon III et Eugénie sans rien obtenir, elle fut si désespérée que sa raison en fut ébranlée. Elle se ressaisit encore pour aller à Rome demander la protection de Pie IX, et quand elle vit que là aussi elle ne pouvait obtenir qu'une compassion sincère, mais platonique, ce fut la fin; une crise de folie qui se déclara au cours même de son entretien avec le Pape fit sombrer sa raison, et depuis soixante ans elle vit sans avoir conscience de la vie présente avec de faibles lueurs du passé.

Et pendant que s'éteignait, à 25 ans, cette intelligence qui avait été si précoce et si vive, là-bas, au Mexique, Maximilien, abandonné par Napoléon III et même par certains de ses partisans, était bloqué à Queretaro par les troupes de Juarez, et, la place prise, traduit en Conseil de guerre, condamné à mort et fusillé le 19 juillet 1867, rachetant par une mort héroïquement chrétienne les légèretés de sa vie.

Jean GUIRAUD.

Page Féminine

Dévouements

S'il fallait en croire certains pessimistes, la terre serait devenue un endroit où l'égoïsme règne en maître. Ces moralistes improvisés sont prompts à accuser la femme et à la rendre responsable de tous les maux dont l'humanité est affligée. Il ne leur a peut-être jamais été donné d'apprécier les dévouements sublimes dont seule la femme semble capable. J'en donnerai deux exemples pris au hasard.

Il y a quelques années arrivait dans un hôpital situé dans les Rocheuses une jeune femme poitrinaire. Elle venait de quelque ville du centre américain. Son apparence extérieure ne trahissait pas l'existence du mal qui la minait. Elle avait quitté son mari, ses deux enfants, sa maison pour venir demander la santé à l'air pur des montagnes. Elle n'avait jamais connu l'isolement et la souffrance. Riche et belle, elle avait jusque là passé dans la vie en n'en cueillant que les roses.

Que sera l'existence pour elle dans ce nouveau milieu où l'homme devient cette chose impersonnelle qu'est un numéro? Un idéal nouveau lui est apparu. Elle voit de tous côtés l'isolement, la souffrance, le découragement. Elle fera du bien. Elle consolera. Elle sera un ange de bonté et de charité. Malade elle-même, elle ne parlera jamais de ses souffrances et gardera toujours un visage serein et souriant. Elle allait tout bonnement s'asseoir auprès du lit de quelque pauvre malade et disait: "Je voudrais pouvoir faire quelque chose pour vous. Ne pourrais-je pas vous lire les journaux ou quelques pages d'un livre que vous aimez? Si je vous donnais des fruits?" Tout le monde l'aimait et la respectait.

Que se passait-il dans son âme? Elle était si douce, si résignée, si patiente! Jamais un mot qui trahissait l'ennui ou la lassitude. Sa présence était comme un rayon de soleil, tellement qu'on l'appelait "Sunny". Par une seule chose elle m'a paru trahir sa mélancolie. Comme elle était excellente pianiste, le soir, au salon, nous lui demandions de jouer quelques morceaux. Deux revenaient souvent. C'étaient "Nocturne" de Chopin et "Home Sweet Home". Dans le dernier surtout elle mettait toute son âme. Les yeux fixés sur un tableau de sainte Cécile qui surmontait le piano, elle jouait lentement le thème principal, puis le reprenait en variations prolongées. Sur son visage il y avait quelque chose de l'extase. Elle devait voir son "home" là-bas, si loin, son mari, ses deux enfants; et ses yeux se voilaient de larmes. "Sunny", sans raison apparente, ne joua plus "Home Sweet Home". Pourquoi? Quelques paroles dites bien simplement la trahirent: "Cela m'épuise trop..."

Or un jour on ne la vit plus. La maladie avait pris une tournure alarmante. On manda son mari par dépêche. Elle mourut un soir, calme et résignée. C'est sans effort que sa belle âme quitta la terre, la terre qu'elle semblait n'avoir qu'à peine effleurée. Tout le monde la pleura. Longtemps on parla d'elle et il semblait que l'on voyait encore dans le groupe de malades sa figure encadrée de lourds cheveux d'or et illuminée de beauté intérieure.

J'ai recueilli dans le même établissement un autre exemple de dévouement aussi touchant. Je n'en ai jamais connu l'héroïne, mais j'ai vécu plusieurs mois avec son mari. Il était du Tennessee et lui aussi venait demander la vie à l'air pur des montagnes. C'était un jeune avocat. Il avait laissé derrière lui sa femme et cinq enfants. Que fit sa femme? Sténographe avant son mariage, elle retourna à son ancienne occupation et gagna ainsi de quoi soutenir son mari malade et sa famille. Tous les jours elle lui écrivait. Ses lettres étaient son soutien et sa force. Pendant deux ans ils ne se virent point. Le malade reprit des forces, commença à exercer sa profession dans la ville même où il avait fait la cure et fit venir ses enfants et sa femme, sa femme à qui il devait la vie.

De pareils dévouements sont des cas isolés, dira-t-on... Non. Il s'en passe de pareils sous nos yeux, tous les jours. Nos hospices, nos hôpitaux en sont remplis et ils sont aussi fréquents dans le monde. Seulement ils se cachent; ils sont réservés et modestes comme la vertu elle-même. Dans la balance de la justice divine ne font-ils pas contrepoids au mal qui, lui, s'affiche effrontément? Que Dieu nous donne en grand nombre des femmes qui prient et se dévouent, et la société est sauvée!

Paul BELART.

PREMIER LIVRE

Je voyais ma mère, soit le dimanche après les cérémonies du matin, dans le loisir de sa chambre éclairée du plein soleil, soit les autres jours de la semaine, le soir quand elle avait déposé l'aiguille; je la voyais prendre sur une tablette à côté de son lit, un volume de dévotion qui lui venait de sa mère. Sa physionomie ordinairement si ouverte et si répandue sur tous ses traits, changeait tout à coup d'expression; elle se recueillait comme la lueur d'une lampe quand on la couvre de la main contre le vent pour l'empêcher de vaciller çà et là et de s'éteindre. Je [illegible] cette expression. [illegible] je ne sais quelle conversation [illegible] avec un autre que moi [illegible] qu'elle eût besoin de me faire [illegible] signe, je rentrais dans le silence et [illegible] respectais sa lecture.

Ses lèvres articulaient à peine un [illegible] et imperceptible mouvement [illegible] tour à tour [illegible] levés vers le ciel, la pâleur et la rougeur alternative de ses joues, ses mains qui se joignaient quelquefois en déposant pour un moment le livre sur ses genoux, l'émotion qui gonflait sa poitrine et qui se révélait à moi par une respiration plus forte qu'à l'ordinaire: tout me faisait conclure dans mon intelligence enfantine, qu'elle disait à ce livre ou que ce livre lui disait des choses [illegible] de moi, mais bien intéressantes, puisqu'elle, habituellement si indulgente à nos jeux et si gracieuse à nous répondre, me faisait signe de ne pas interrompre l'entretien silencieux!

* * *

Je compris ainsi à demi qu'il existait, par ces livres, sans cesse feuilletés sous ses mains pieuses, le matin et le soir, je ne sais quelle littérature sacrée, par laquelle, au moyen de certaines pages qui contenaient sans doute des secrets au-dessus de mon âge, celui qu'on me nommait le bon Dieu s'entretenait avec les mères et les mères s'entretenaient avec le bon Dieu. Ce fut mon premier sentiment littéraire; il se confondit dans ma pensée, avec ce je ne sais quoi de saint qui respirait sur le front de la sainte femme, quand elle ouvrait ou qu'elle refermait ces mystérieux volumes.

A. de LAMARTINE.

CONSEILS DE MERE-GRAND

A. DE ST-B. — Vous vous plaignez de n'avoir rien à faire et que vous êtes fatiguée de la nullité de votre vie. Vous me dites être habile avec votre aiguille, pourquoi ne joindriez-vous pas ce groupe de femmes dévouées qui cousent chaque semaine pour les pauvres? Vous pourriez même faire plus, emporter quelques morceaux que vous finiriez à la maison; ainsi votre temps serait bien employé. Allons, l'occasion est belle de mettre un peu de sérieux dans votre vie, surtout au commencement du carême. Secouez donc votre timidité et suivez les autres aux salles de l'Union Canadienne, nouveau local pour cette oeuvre de charité.

SUZANNE — Pour qu'une industrie rapporte, il faut, dit-on, s'en occuper. [illegible] industrie à vous, chère petite, [illegible] votre maison, et si vous voulez [illegible] un succès, il faut que [illegible] active et il ne faut pas [illegible] la responsabilité à votre servante. Surveillez la propreté de toutes les pièces, voyez aux dépenses de la cuisine et cela ne vous fera pas de [illegible] de mettre les mains à la pâte. Il [illegible] que votre mari trouva les dépenses fortes. Essayez de [illegible] un peu plus à la maison et si vous êtes intelligente, vous ne prendrez pas de temps à trouver les lacunes de votre administration.

MARGOT — La différence qu'il y a entre soupe et potage est celle-ci. On dit soupe pour désigner les bouillons de viande ou de légumes versés sur du pain. Potage s'emploie pour désigner les bouillons de viande auxquels on ajoute du macaroni, du vermicelle, [illegible] etc. Les soupes aux légumes frais se préparent avec de l'eau chaude, et celles avec des légumes secs — pois, fèves, — se préparent à l'eau froide.

MARIE-PAULE — Avec un si joli nom, on ne doit pas trouver la vie laide. Je vous devine très jeune, mais courbée par un échec. Peut-être qu'en écrivant ces lignes amères vous n'avez pas pensé à l'avenir qui vous réserve certainement de meilleurs jours. Rejetez autant que possible vos idées noires en pensant qu'au moins vous avez l'avantage d'être utile à quelqu'un, tandis qu'il y en a tant qui ne peuvent rien pour les autres.

MERE-GRAND.

Un bon propriétaire

Il y a des propriétaires qui ne veulent pas avoir de locataires ayant plusieurs enfants. Ils redoutent les cris des bébés pour les voisins et la détérioration des locaux d'habitation pour eux-mêmes. Ce sont là des maux, sans doute, mais le mal que font ces propriétaires en combattant les familles nombreuses est cent fois pire: c'est un crime.

Voici, à l'encontre, un bon propriétaire. C'est un Américain, et il habite une petite ville de l'Etat de New-York. Cet homme extraordinaire a fait apposer sur la façade de sa maison une affiche ainsi libellée:

"Ma maison comprend dix appartements, lesquels auront pour locataires dix familles. Mais j'entends ne louer aucun de ces locaux à une famille qui compterait moins de cinq enfants. Certaines gens se comportent infiniment mieux avec les chiens qu'avec les gosses. Moi — qui ne veux pas de chiens dans ma maison — je veux voir entre ses murs des enfants, des petits. Les enfants, je les considère comme la meilleure hypothèque qu'on puisse prendre en ce monde! Chaque fois qu'un de mes locataires aura un bébé de plus, je diminuerai son loyer."

Même dans ce pays des paradoxes qu'est la République nord-américaine, l'affiche de M. Zacharie Huntley — ainsi se nomme cet original propriétaire — fait sensation, et c'est une bonne oeuvre à louer et à imiter.

(L'"Idéal")

L'EVANGILE

Calendrier de la semaine

Jeudi 25 février — S. Césaire.

Vendredi 26 — Ste Marguerite de Cortone. Quatre-Temps.

Samedi 27 — S. Léandre. Quatre-Temps.

Dimanche, 28. — Deuxième du Carême.

Lundi 1er mars — Ste Antonine.

Mardi 2 — S. Simplice.

Mercredi 3 — Ste Cunégonde.

Deuxième dimanche du Carême

(S. Matth., XVII, 1-9)

En ce temps-là, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques, et Jean son frère, les conduisit à l'écart sur une haute montagne et fut transfiguré en leur présence: son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements blancs comme la neige. En même temps ils virent paraître Moïse et Elie, qui s'entretenaient avec lui. Alors Pierre dit à Jésus: Seigneur, nous sommes bien ici; voulez-vous que nous y dressions trois tentes, une pour vous, une pour Moïse, et une pour Elie? Comme il parlait encore, une nuée lumineuse les couvrit; et il en sortit une voix qui dit: Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances; écoutez-le. A ces paroles, les disciples tombèrent le visage contre terre, et furent saisis d'une grande frayeur. Mais Jésus, s'approchant, les toucha et leur dit: Levez-vous et ne craignez point. Levant alors les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul. Comme ils descendaient de la montagne, il leur dit: Ne parlez à personne de ce que vous venez de voir, jusqu'à ce que le Fils de l'homme soit ressuscité d'entre les morts.

Bible moralisée

Le comte A. de Laborde s'est occupé, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de la "Bible moralisée", dite de Saint-Louis, magnifique manuscrit illustré de plus de 5,000 miniatures. M. de Laborde s'est efforcé d'identifier l'auteur du texte explicatif de ces miniatures, et il a cru pouvoir conclure en faveur d'Hugues de Saint-Cher, qui fut cardinal et qui mourut en 1263.

PATRON DE BRODERIE

De la "LIBERTE"



QUATRE JOLIS MODELES DE TAIES D'OREILLER

Patrons au carbone, chacun, 20 sous; perforés, 35 sous.

Grande feuille de papier carbone bleu, 15 sous ou 25 sous.

Tout étampé sur coton circulaire, la paire, $1.25, $1.50 ou $1.75, suivant la qualité.

Coton M.F.A., 4 sous l'écheveau, 45 sous la douzaine. Coton 6 brins, gros écheveau de 35 sous.

Nos clientes voudront bien prendre note qu'un délai de deux semaines au moins est nécessaire pour la réception des patrons dont elles feront la commande.

On est prié d'adresser toutes les commandes au département des patrons de la Liberté, 319, avenue McDermot, Winnipeg.

CONTE MILITAIRE INEDIT

UN JOUR DE REVUE

[illegible], la discipline militaire n'était pas aussi relâchée qu'aujourd'hui, où les soldats font à peu près ce qu'ils veulent; le service était sévère, un peu à la prussienne, au ...e régiment d'artillerie à Bourges où le sort m'avait fait tomber; aussi fus-je bien content, six mois après mon arrivée, d'être affecté au bureau du major, comme secrétaire.

Là plus de corvées, plus de manoeuvres sous la pluie ou la neige, plus de brimades de la part des "sous-offs" et surtout plus de réveil à 4 heures du matin. Je m'amenais au bureau vers 8 h. — juste 10 minutes avant l'arrivée du commandant, — en pantoufles, la pipe au bec, et avec des airs de rentier qui faisaient soupirer d'envie les camarades trimant dans la cour du quartier. Comme logis, j'habitais une chambrée où une dizaine de veinards de mon espèce, dont plusieurs brigadiers (sellier, trompette, armurier, trésorier) vivaient en famille dans un mépris parfait du service actif.

Pour combie de chance, le capitaine d'habillement en charge de notre petit effectif appelé le P.H.R. (Peloton hors rang) était encore plus "pantouflard" que les trente "sous-offs", brigadiers et canonniers relevant nominalement de son commandement. Certes, un officier d'habillement, par essence, n'est jamais bien militaire, mais le capitaine S..., vieux troupier arrivé depuis longtemps à la limite d'âge, et ayant su se faire une petite pelote avec les "gracieusetés" des fournisseurs, mettait toute sa gloire à l'être encore moins que les autres, et ne se gênait pas pour le manifester.

— Heup! heup! (c'était son exclamation habituelle). Si l'on m'embête, je prends ma retraite de suite, disait-il quelquefois; je m'en fiche maintenant!

C'était, au reste, un excellent homme avec une bonne face rubiconde, barrée par une grosse moustache encore noire, et des sourcils broussailleux sous lesquels brillaient deux yeux assez vifs; ajoutez à cela la bedaine de l'emploi, et vous aurez son portrait.

Naturellement, il ne passait jamais dans nos chambres (il aurait craint de nous déranger) mais il s'intéressait quand même à nous, et la preuve c'est qu'il allait quelquefois fureter de ses gros yeux dans la cuisine de la 11me Batterie où l'on nous faisait a soupe, et l'omnipotent cuisinier, médusé par le képi cerclé de trois galons d'or, mettait un soin exceptionnel à bien garnir nos gamelles.

Pour les permissions de sortie, nous en avions tant que nous voulions; quant aux revues, il va sans dire que nous n'en passions jamais.

Cette félicité sans nuages fut cependant un jour curieusement troublée.

Le moment des inspections générales était arrivé et notre colonel, qui tenait à passer général à la première promotion, se démenait comme un diable pour que son régiment fût sur le pied de guerre en permanence. Du matin au soir, le quartier retentissait de sonneries, de commandements, d'imprécations, de piétinements d'hommes et de chevaux; c'était un brouhaha à ne plus s'y entendre. Nous autres, les "légumes", bien à l'abri dans nos emplois respectifs, nous jouissions d'autant plus du spectacle, que cette année-là le Général Inspecteur était un "pince sans rire" très friand de prendre son monde au débotté. Aussi, dans la journée, évitions-nous de nous promener dehors et de nous jeter dans les jambes des officiers supérieurs qui ne quittaient plus le quartier. Notre capitaine, également, ne sortait de son bureau que pour se rendre chez lui par la ligne droite. Or un matin, comme il entrait, selon son habitude, dans le bureau du Major après le Rapport, en fumant sa "bouffarde" les mains derrière le dos et son gros ventre en avant, l'autre lui dit sans préambule:

— Vous savez, S..., qu'il y a revue, ce matin à 11 h., pour le P.H.R. en tenue de campagne.

Le brave homme manqua d'en avaler sa pipe de stupéfaction; il articula, interdit:

— Hein?... Quoi?... Revue?... A 11 heures?... Pour le Peloton?... Pas possible, nom de nom!

— Si, affirma le Major, le Colonel tient à ce que tout le régiment y assiste, même les cuisiniers.

— Mais, mon Commandant, cela n'a pas de bon sens, voyons! Que peut-on faire de nous? Nous sommes "hors cadres", des inutilités, des bons à rien, des...

— C'est l'ordre, coupa sèchement le Major; allez réclamer auprès du Colonel, si vous voulez, moi je n'y peux rien!

Notre capitaine, tout bougonnant, courut au bureau du P.H.R. où il entra en coup de vent.

— Heup! heup! cria-t-il essoufflé au margis-chef en train de rouler paisiblement une cigarette à son bureau; revue!... à onze heures... au polygone... en tenue de campagne pour tout le monde.

Le "sous-off" s'était levé, la bouche ouverte, l'oeil interrogateur, mais l'officier ne lui laissa pas le temps de placer un mot.

— Oui, je sais, les hommes ne sont pas prêts, et ils n'ont probablement rien de propre. Courez vite les prévenir, Lebombé, il va être 10 heures, vous les trouverez à la soupe. Heup! vous leur direz aussi que ceux dont les effets sont défectueux pourront en prendre des neufs au magasin d'habillement: ils les rendront après la revue, voilà tout!

Lebombé, à grande allure, vint nous porter la nouvelle.

Sa communication, naturellement, jeta un froid dans la chambrée; mais ce n'était pas le temps de geindre; la soupe expédiée, nous partîmes de suite au magasin avec un ensemble remarquable (pas un n'était en règle). Nous en rapportâmes des charges d'habits, de fourniment, etc.

En rentrant, nous croisâmes le cuisinier de la 11me qui était venu reprendre nos gamelles pour les laver (car, en grands seigneurs que nous étions, nous ne nous donnions guère la peine de les rapporter à la cuisine).

Nous finissions de nous habiller et d'astiquer l'indispensable, quand la voix nasillarde de l'adjudant secrétaire se fit entendre sous les fenêtres de notre baraque:

— Eh bien, là-dedans, êtes-vous prêts?

Car c'était lui, le plus ancien en grade, qui devait commander en second notre curieux P.H.R. où l'on comptait 21 sous-officiers ou brigadiers et seulement 10 soldats; aussi n'était-il pas peu glorieux de diriger cette troupe galonnée; il plastronnait et avait mis sa fine moustache au "cran de sûreté".

J'allais sortir à mon tour, quand mon camarade Palisson, en plaçant sa gamelle sur son sac, s'aperçut qu'elle n'avait pas de couvercle.

— Malheur! cria-t-il, pas de couvercle et le "rata" qui vient d'emporter les autres!...

— Prends celui-là, dis-je en lui passant un couvercle de gamelle d'infanterie qui traînait sur une étagère depuis un temps immémorial.

Mais ce couvercle d'infanterie était bien trop petit pour sa gamelle d'artilleur. Néanmoins, vu la nécessité, il le prit, s'arrangeant pour la faire tenir au niveau des bords de ladite par une courroie passant dans l'anneau. Hélas! cela laissait un vide circulaire analogue à ce "clair d'anneau" que l'on constate autour du soleil au temps d'éclipse annulaire. Mais enfin!...

Puis nous sortîmes, car la voix de canard de l'adjudant prenait des intonations plutôt inquiétantes.

— Ce n'est pas malheureux, cria-t-il en nous voyant paraître. J'espère qu'il n'y en a plus d'autres là-haut! C'est bon, prenez votre rang à la suite: je vais inspecter le détachement.

Il commença par les gradés qu'il regarda pour la forme en plaisantant avec eux; mais arrivé à nous, il se crut obligé de faire le difficile et l'important, grondant sur les boutons de l'un, sur les souliers de l'autre, sur le fourniment d'un troisième; cependant, il allait vite en besogne, vu le manque de temps, quand subitement il tomba en arrêt derrière Palisson, tout ébahi.

— Oh! mais, qu'est-ce que ce couvercle que vous avez là?

Palisson, plutôt gêné, lui raconta son anicroche.

— Ah! ben! Ah! mince! Que va dire le capitaine, continua l'adjudant. Oh! là, là! Venez donc voir ça, vous autres, cria-t-il aux "sous-offs" en s'esclaffant, venez voir un nouveau genre d'ustensile!

Immédiatement tous les gradés de quitter leurs rangs pour venir ricaner derrière Palisson, lequel, rouge comme une tomate (c'était un garçon plutôt timide), commençait à en avoir plein le dos de sa gamelle, c'est le cas de le dire...

— Je m'en fiche, après tout, conclut l'adjudant redevenu sérieux, et il est trop tard maintenant pour courir aux cuisines. A vos rangs, vous autres! Par le flanc droit. En avant: marche!

Et nous voilà partis pour le polygone, situé à 1,500 mètres de là.

En route, nous vîmes notre capitaine qui se rendait seul au rendez-vous, les mains derrière le dos et humant son éternelle pipe; il était en tenue de campagne mais sans sabre; au passage il tourna vers nous un regard indifférent et nous laissa continuer notre chemin.

Nous ne tardâmes pas à trouver notre place à la gauche de notre régiment déjà aligné sur le front de bandière entre les deux autres de la garnison. Ces 5,000 hommes placés sur deux rangs tenaient presque une demi-lieue.

Le capitaine finit par nous rejoindre.

— Eh bien, Huntel, demanda-t-il à l'adjudant, tout va-t-il bien?

— Oui, mon capitaine, nasilla celui-ci, mais... Palisson a un couvercle de gamelle bien trop petit.

— Palisson! Qui c'est ça, Palisson? (car l'excellent homme ignorait totalement nos noms) Levez la main, Palisson!

Notre camarade leva piteusement un doigt.

— Faites voir ce couvercle!

Palisson baissa humblement la tête, puis le cou; mais il n'eut pas à continuer le mouvement, car une soudaine explosion d'indignation, émaillée de jurons et de termes plus que militaires, l'avertit subito de prendre la verticale.

— Oh! il l'a fait exprès, le gredin! tonnait notre chef devenu apoplectique; il l'a fait exprès pour me faire attraper, c'est sûr; car voyons, Huntel, il n'est pas possible qu'il ne s'en soit pas aperçu!

— C'est certain, mon capitaine, opina avec conviction l'adjudant.

— Heup! Heup! il ira en prison; oui, huit jours de prison! Quelle peste que ce Palisson! Mettez-le au second rang, Huntel, afin qu'on le voie moins.

On poussa notre Palisson derrière et l'adjudant lui recommanda bien de se tenir sur la pointe des pieds lorsque le général nous inspecterait; il eut même le soin de lui pousser un caillou sous chaque talon, afin de le caler en hauteur.

— Ma foi! comme ça ce ne sera guère visible, dit notre capitaine dont la colère était déjà à moitié tombée, il aura quatre jours de salle de police!

Et il regardait Palisson en essayant de donner à ses bons yeux un air terrible.

Cependant, sur notre droite, des bruits lointains de trompettes sonnant le Salut annonçaient l'arrivée du général; le capitaine nous fit rectifier l'alignement.

— Heup! je crois bien que ça commence, fit-il à Huntel, je vais faire porter les armes! Et il cria: "Pour les hommes montés: Sabre!..."

Nous attendions la seconde partie du commandement qui est: "Main", lorsqu'en place un rugissement de dépit retentit:

— Scrongnieugnieu de scrongneugneu! Pas de sabre!!!

Tout le monde tourna la tête vers le capitaine qui atterré regardait son côté dégarni d'une façon qui nous aurait bien amusés dans d'autres circonstances, mais personne n'avait le coeur de rire. Manquer de sabre à une inspection générale, c'était là, même pour un capitaine d'habillement, une catastrophe laissant loin derrière elle le cas de Palisson avec son couvercle trop petit.

Nous étions tous consternés, car nous adorions ce bon papa S..., et notre attitude rappelait exactement les vers de Phèdre:

> ....ses gardes affligés
> Imitaient son silence, autour de lui rangés.

Le capitaine fit machinalement quelques pas devant la troupe des sous-officiers, cherchant sans grand espoir un sabre convenable; tout à coup la dragonne à gland doré de celui du Maître Sellier (il portait un uniforme spécial) attira ses regards:

— Heup! Heup! Génin, passez-moi votre sabre, vite!

— Avec plaisir, mon capitaine, répondit le maître sellier en débouclant sa bélière.

— Bien, merci! Là, maintenant, allez vous cacher là-bas dans le bois.

Il était temps, car cinq minutes après le général, suivi de son escorte, passait au trot sur le front de bandière pour aller commencer la revue par l'autre bout.

Cela nous donna une demi-heure de repos pendant laquelle notre capitaine, qui avait rallumé sa pipe, alla plusieurs fois pencher sa trogne rubiconde sur le sac de Palisson, en grommelant toujours contre lui, quoique moins fortement.

Enfin le général arriva à nous, ayant fini d'inspecter le régiment d'à côté. C'était un homme difficile, inquisiteur, poussant la minutie jusqu'à tirailler les boutons des vestes pour voir s'ils étaient bien cousus. A notre vue, il eut une exclamation de surprise:

— Qu'est-ce que c'est que cette troupe galonnée et chevronée?

Notre capitaine, au port d'arme, les yeux réglementairement fixés à trente pas devant lui, répondit de sa grosse voix martiale:

— Peloton Hors Rang du ...e Régiment, mon général!

— Ah! bon! bon! c'est le P.H.R., je comprends! Mais, dites-moi, n'avez vous pas un maître sellier ici?

Notre brave chef pensa en étouffer de stupeur; il trouva cependant la force de dire:

— Le maître sellier, heup! il est malade, très malade!

— Mais, n'avez-vous pas aussi un brigadier sellier? interrogea à son tour l'aide-de-camp, de sa voix précieuse d'officier de salon.

— Le brigadier sellier? Oui, le voilà! (Et triomphalement il le désignait de la pointe du sabre.)

Alors, ce fut le tour à ce malheureux brigadier de trembler, car il avait sa veste décousue sous le bras; il pâlit en voyant s'approcher l'état-major.

Mais on ne s'occupa pas de sa tenue; il fallait un sellier pour réparer de suite la selle du général dont une étrivière venait de casser; il partit en courant la chercher; le gaillard avait des ailes!

Et ce fut tout. Le général, dédaignant d'inspecter une troupe aussi disparate que la nôtre, porta ses pas plus loin.

Une heure après, nous reprenions le chemin du quartier où un quart de vin nous attendait; le capitaine, qui avait rendu son sabre au maître sellier, était déjà parti.

Quant à Palisson, on n'y pensa plus, à preuve que notre brave capitaine, le dimanche suivant, lui signa sa permission de minuit en même temps qu'aux autres; mais peut-être bien avait-il déjà oublié son nom!...

JACQUES-COEUR.

Canadian Co-Operative Wheat Producers Ltd

Département de la Publicité
1000, Electric Chambers,
Winnipeg, Man.

Conférence internationale des Coopératives de blé

Le 16 de ce mois s'est réunie à Saint-Paul, Minnesota, une conférence représentant les Coopératives de blé du Canada, de l'Australie et des Etats-Unis d'Amérique. On espère qu'il y aura aussi un représentant des Coopératives russes. Il y a neuf Coopératives en opération aux Etats-Unis, quatre en Australie et trois au Canada. Des délégués de toutes ces organisations seront présents à la conférence, en plus des représentants de l'Agence centrale de vente des Coopératives canadiennes.

C'est probablement, du point de vue agricole, l'une des plus importantes conférences qui aient eu lieu depuis quelques années. Les progrès de la vente coopérative des produits agricoles par la méthode de la Coopérative ont atteint aujourd'hui une proportion telle qu'une conférence internationale est devenue non seulement désirable, mais nécessaire. La Conférence comparera les différents systèmes d'organisation et d'administration adoptés par les différentes Coopératives en vue d'arriver aux meilleures méthodes d'affaires possibles dans la manipulation des énormes quantités de grain que ces organisations ont à placer sur le marché. Les conditions diffèrent naturellement suivant les pays et l'on ne peut s'attendre à ce qu'un système uniforme soit appliqué à toutes les organisations de Coopératives de blé; mais il n'y a pas de doute que chaque Coopérative pourra apprendre quelque chose des autres à son avantage.

Les délégués australiens sont arrivés à Vancouver le 15 février et ont passé plusieurs jours à visiter les bureaux de la Coopérative de l'Alberta à Calgary, la Coopérative de la Saskatchewan à Régina et la Coopérative du Manitoba, ainsi que l'Agence centrale de vente, à Winnipeg. Ils se sont déclarés émerveillés des progrès remarquables des Coopératives canadiennes et de la position tout à fait supérieure qu'elles occupent aujourd'hui sur les marchés mondiaux du blé.

"Une approbation remarquable"
(Du "Farmer's Advocate)

"Les Coopératives de blé de l'Ouest Canadien ont reçu une approbation remarquable à une récente conférence tenue à Winnipeg, entre l'Association Nationale Canadienne des Meuniers et le bureau au complet de la "Canadian Co-operative Wheat Producers". La question de la vente de la récolte de blé du Canada a été discutée à fond et dans son discours, le président de l'Association des Meuniers a dit:

"Commençant sur une échelle modeste, nous espérons que l'Association coopérera finalement avec les Coopératives dans la vente de la récolte canadienne de blé. Nous comptons aussi devenir finalement les plus gros acheteurs des Coopératives, car nous moulons chaque année 100,000,000 de minots de la récolte canadienne de blé."

"Ceci représente l'approbation la plus frappante accordée jusqu'ici au système de coopérative gigantesque qui a déjà mérité la confiance et l'optimisme des producteurs de blé de l'Ouest. Quand il est question de marché coopératif, on a coutume de parler du Danemark et de la Californie, mais nous avons sur le sol canadien l'une des plus grandes et des plus prometteuses entreprises coopératives connues, dont les membres sont des fermiers canadiens.

"Il est temps de modifier notre attitude au sujet de la vente coopérative; il est temps de remplacer le doute par la confiance et l'hésitation par le courage."

L'apiculture est prospère dans l'Alberta

Les apiculteurs de l'Alberta sont très enthousiastes au sujet de l'avenir de leur industrie. Une seule maison de gros a manipulé quarante tonnes de miel dans le district de Lethbridge et a payé $12,000 à trois producteurs. Les ruches Reidel ont produit, en 1925 seulement, 62,000 livres de miel estimées à $9,000.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.86¾	
Franc français	3.67	19.30
Franc belge	4.61	19.30
Franc suisse	19.49	19.30
Lire italienne	4.09	19.30
Drachme grecque	1.47	19.30
Couronne norvégienne	21.51	26.80
Couronne danoise	26.58	26.80
Mark allemand	23.87	23.80
Peseta espagnole	14.32	19.30
Couronne hollandaise	40.50	40.20

LE MARCHE

23 FEVRIER

Bouvillons—	
Excellent	$6.50—$7.00
Bons	$5.50—$6.00
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.25—$4.50
Bouvillons engraissés—	
De choix	$5.50—$6.00
Bons	$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$5.00—$5.25
Bons	$3.75—$4.75
Boeufs—	
Bons	$3.50—$4.50
Moyens	$2.75—$3.25
Communs	$2.00—$2.50
Taureaux—	
De choix	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.25—$2.75
Taures de boucherie—	
De choix	$5.75—$6.00
Assez bonnes	$4.50—$5.50
Taures à engraisser—	
De choix	$3.75—$4.00
Bonnes	$2.75—$3.50
Veaux—	
De choix	$8.00—$10.00
Bons	$6.00—$7.50
Ordinaires	$3.00—$5.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$4.50—$4.75
Bonnes	$3.50—$5.25
Ordinaires	$2.75—$3.25
Pour conserves	$1.75—$2.50
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$7.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.50—$12.25
Agneaux ordinaires	$8.00—$9.00
Porcs— D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Porc d'étal	$14.02½
Bacon de choix	$12.75
Très gras	$11.75
Lourds	$11.25
Très lourds	$12.75
Légers	$13.25
Inférieurs	$8.75
Truies No 1	$10.00
Truies No 2	$10.00

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif,— No 1	$ .42
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .38
Premiers	$ .33
Seconds	$ .23
Pommes de terre (nouvelles)—	
Le minot	$1.40
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.75
2 sacs de 49 livres	$4.80
4 sacs de 24 livres	$4.85
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.75
2 sacs de 49 livres	$4.80
4 sacs de 24 livres	$4.85
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.75
2 sacs de 49 livres	$4.80
4 sacs de 24 livres	$4.85
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.75
2 sacs de 49 livres	$4.80
4 sacs de 24 livres	$4.85
Alimentation—	
Son. La tonne	$25.00
Gru. La tonne	$27.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.65
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$13.00
Mil. No 2	$11.00
"Red Top" No 1	$10.00
"Red Top" No 2	$ 9.00

Cours du grain fourni par
La Cie H.-J. Parent, Limitée
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

pour la semaine finissant le 22 février 1926

GRAINS	Mardi fev. 16	Merc. fev. 17	Jeudi fev. 18	Vendi fev. 19	Samedi fev. 20	Lundi fev. 22
Blé No 1 Nord	1.53	1.51⅞	1.53⅜	1.52⅝	1.54⅜	1.54¼
2 Nord	1.47½	1.46⅝	1.48⅜	1.47½	1.48⅝	1.49
3 Nord	1.42⅝	1.41⅞	1.43⅜	1.42⅝	1.44	1.44½
Avoine 2 CW	.44⅝	.44⅜	.45	.44⅞	.45½	.45⅝
3 CW	.40⅞	.40⅝	.41¼	.41⅛	.41½	.41⅝
Orge 3 CW	.58¼	.58¼	.58⅝	.58½	.58⅞	.58⅞
4 CW	.53½	.53½	.53⅞	.53¾	.54⅜	.54⅜
Lin 1 NW	2.03	2.02	2.04⅞	2.03½	2.03⅝	2.04½
2 CW	1.98½	1.97½	2.00⅜	1.98⅞	1.99⅝	2.00
Seigle 2 CW	.91⅝	.90½	.92⅛	.91⅝	.93	.93⅛
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.52¼	1.51⅜	1.53¼	1.52⅛	1.53⅜	1.53¼
Avoine 2 CW	.44⅞	.44⅝	.45¼	.45⅛	.45½	.45⅝
Orge 3 CW	.58½	.58¼	.58⅞	.58¾	.58⅞	.59⅛
Lin 1 NW	2.03½	2.02½	2.05¼	2.03⅜	2.03⅜	2.04⅝
Seigle 2 CW	.91⅞	.90⅝	.92⅝	.91⅞	.93⅜	.93⅜
Options						
Blé Mai	1.54¼	1.53⅜	1.55¼	1.54⅛	1.55⅝	1.55¾
Juillet	1.52⅞	1.52¼	1.54	1.53	1.53⅜	1.53¾
Octobre	1.36	1.35	1.36½	1.36	1.36⅜	1.36⅜
Avoine Mai	.46⅞	.46⅝	.47¼	.47⅛	.47¼	.47⅝
Juillet	.47⅞	.47⅝	.48	.48⅛	.48¼	.48¾
Orge Mai	.61½	.61½	.61⅞	.61⅜	.61⅞	.61⅞
Juillet	.62½	.62½	.62⅞	.62⅝	.62⅞	.62⅞
Lin Mai	2.08	2.07	2.09⅝	2.07⅞	2.08⅜	2.09
Juillet	2.11	2.09½	2.11½	2.10½	2.10⅝	2.11⅛
Seigle Mai	.95⅛	.94	.95⅞	.95⅛	.96¼	.96⅝
Juillet	.95⅞	.94½	.96⅛	.95⅜	.96¾	.96⅞

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

SASKATCHEWAN

REGINA

A l'occasion du centenaire des Oblats, S. G. Mgr Mathieu a publié une belle lettre pastorale dans laquelle il dit, entres choses:

"Nous n'avons pas oublié la reconnaissance que nous devons à ceux qui, dans cette Eglise de l'Ouest, ont planté, à ceux qui ont arrosé, à ceux qui ont taillé et fait grandir l'arbre à l'ombre duquel nous sommes venus nous asseoir. Nous n'oublions pas non plus la reconnaissance que nous devons à ceux qui leur ont succédé et qui ont trouvé ici leur bonheur à s'occuper de celui des autres. Nous savons la vie de sacrifice qu'ils ont été obligés de mener dans ce diocèse où l'exercice du saint ministère est si ardu; ils ont travaillé et ils travaillent encore à élever les esprits, à fortifier les âmes, à répandre les bienfaits d'un dévouement qui est intarissable parce qu'il vient de l'infini et qu'il y retourne. Aussi nous leur disons ces paroles de l'Apocalypse: "Vos oeuvres, nous les connaissons, nous les approuvons, nous les bénissons — "Scio opera tua." Pour l'honneur de la belle Communauté à laquelle ils appartiennent, ils continueront à être de vrais prêtres et apôtres d'âmes; ils feront de l'amour de Jésus l'âme de leur vie, de son service leur bonheur, de ses biens leurs trésors, de ses intérêts leur préoccupation majeure."

• • •

S. G. Mgr N. Budka, évêque des Ruthènes du Canada, a fait sa visite pastorale à Régina. Il a été l'hôte de S. G. Mgr Mathieu pendant son séjour dans la capitale.

• • •

S. G. Mgr Mathieu a béni la maison-mère des Soeurs hongroises du Service, à Stockholm. La mère générale, Soeur Margaret Slachta, venue au Canada il y a quelque temps pour y étudier la situation de ses compatriotes, s'est rendu compte qu'il y avait beaucoup de travail pour sa communauté à accomplir dans la Saskatchewan et décidé d'établir la maison-mère à Stockholm. Les plus grosses colonies de Hongrois dans la province sont au nord de la vallée Qu'Appelle, dans les districts de Grayson, Dubuc, Esterhazie et Stockholm.

• • •

A la demande du président de la République française, l'hon. Charles Dunning, premier ministre de la Saskatchewan, a remis à S. G. Mgr Mathieu l'insigne de chevalier commandeur de la Légion d'Honneur. La cérémonie a eu lieu dans le bureau du premier ministre, en présence du lieutenant-gouverneur Newlands, des hon. Uhrich, Hamilton, Cross, Latta, de sir Frederick Hamilton, du juge Brown, de M. S.-M. Jean, agent consulaire français, du consul et du vice-consul des Etats-Unis. Mgr Mathieu avait déjà été créé chevalier de la Légion d'Honneur il y a vingt ans.

WILLOW BUNCH

Par erreur, j'avais annoncé l'ouverture de la retraite pour cette semaine; c'est le dimanche 21 qu'elle doit commencer.

• • •

M. l'abbé Arès étant souffrant, sa visite à Willow Bunch est remise à une date ultérieure, ainsi que la soirée de l'A. C. F. C. annoncée pour le 16.

• • •

Dimanche s'est tenue une assemblée au sujet de la tentative de division de notre municipalité, tentative dont j'ai parlé la semaine dernière. Tout ce qu'il y a lieu de faire pour le moment a été prévu; suivons les développements, et soyons prêts à parer à toute éventualité. On se sent envahi par un sentiment de tristesse mêlée de dégoût, quand on entend des raisonnements dans le genre de celui ci: "Cela ne m'intéresse pas, n'étant pas dans le district affecté."

Ceci se passerait de commentaires et n'inspirerait qu'un mépris mêlé de pitié, si les pauvres ignorants qui pensent et raisonnent ainsi n'étaient pas, à mon avis, plus dangereux que les pires fanatiques: il ne faut pas oublier qu'un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire. On se demande si la responsabilité de cet état d'esprit chez quelques-uns ne doit pas retomber sur ceux qui cultivent et entretiennent, à côté d'un fond d'égoïsme individuel un profond "égoïsme de clocher"; j'aurai occasion, quand le moment sera venu, de m'expliquer plus clairement.

• • •

A tout prendre, en dépit de quelques anomalies tendant du reste à disparaître, la région de Willow Bunch est dans l'opinion même de nos hommes politiques, — j'ajouterai: surtout pour les nôtres — un des meilleurs districts de notre belle province. Nous avons place encore pour plusieurs familles de langue française; c'est le moment ou jamais de s'emparer du sol. Nous avons quelques terres en main, et nous espérons, grâce à une organisation bientôt prête à fonctionner, pouvoir mettre la main sur d'autres. Je crois rendre service à la cause catholique et française en conseillant à ceux qui, perdus dans des centres anglais ou mixtes, désireraient assurer leurs enfants contre les dangers de l'assimilation, de s'adresser à M. Prudent Lapointe qui se fera un plaisir de les renseigner.

• • •

Le 13 février est décédé, à l'âge de 5 ans, Albert, enfant de Jean-Marie McGillis et de Sophie Caplette.

• • •

Notre curé et son vicaire sont allés à Gravelbourg assister aux funérailles de M. l'abbé P. Gravel.

• • •

En visite à Willow Bunch: MM. Elisée Chrétien et Alphouse Lalonde, de Saint-Victor; le Dr Marsolais et son fils Hervé, de Joeville.

• • •

Inscrits à l'hôtel "Le Manoir": G.-E. Smith, de la Cie Massey-Harris, Moose Jaw; Wm Sillus, de la Cie Chevrolet, Assiniboia; W. Ballingall, Moose Jaw; J.-M.-G. McLean, Winnipeg, venu pour mettre au point l'installation des Rayons X à l'hôpital — tout, paraît-il, marche à la perfection et de très bonnes épreuves ont été prises; — M. A. Boyer, de Saskatoon, qui a installé plusieurs plans d'éclairage électrique Caron; W.-S. Thompson, Saskatoon.

• • •

A l'hôtel Willow Bunch: H.-E. Kiley, I. McKinnon, avocat, et Em. Geiger, tous d'Assiniboia; J. Chartier avec sa famille, et Louis Chartrand, de Fife Lake.

SAINT-LOUIS

Funérailles imposantes

Le 30 janvier M. Charles-Eugène, un des pionniers de Saint-Louis, revenant du moulin de Duck Lake, fut trouvé mort d'une syncope, à un demi-mille environ de chez lui. Son service et sa sépulture ont eu lieu le mardi 2 février, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis venus de toutes parts déposer sur sa tombe, avec leurs prières, un dernier témoignage d'estime et de regret.

Celui que cette mort si soudaine a frappé fut un excellent chrétien. Pas très longtemps encore avant sa mort, il avait été vu à la Sainte Table, recevant le pain des forts. Que cette pensée console ceux qui restent! Il était âgé de 61 ans. Il représenta Batoche pendant deux termes dans l'ancienne législature.

Venu à Saint-Louis en 1882, il laisse pour le pleurer: sa femme, née Hélène Letendre; deux fils, Jules et Ernest; quatre filles: Mme Meznier, Antoinette, Edna et Eva; cinq frères: Jean-Baptiste, Salomon, Frédéric, Joseph et Ernest, tous résidant à Saint-Louis; neuf soeurs: Mmes Marie Saint-Denis, Elise Dubé, Délima Schmidt, de Duck Lake; Rose Bremner, Carole Klynn, de Saint-Louis; Marguerite Lépine, de Hoey; Mme Mathias Parenteau, de Wakaw; Sarah Marion, Bonne Madone, et la Rév. Mère Saint-Marcien, des Soeurs Grises, Montréal.

Nos plus sincères sympathies à la famille. Chacun peut dire: J'étais hier, mais personne ne peut dire: Je serai demain.

• • •

Le bazar-concert au profit de nos bonnes religieuses a eu lieu tel qu'annoncé, le 14, au couvent même. En voici le programme:

Première partie: "Welcome", "J'aime la neige" (chant); "L'oreiller qui pleure" (récitation); "Le trésor d'Olivette" (drame, 1er acte); "Drill" pour les garçons; "La leçon de géographie" (dialogue); "Le trésor d'Olivette" (2me acte); "Le chant du pêcheur" (violon et piano).

Deuxième partie — "L'anglais à l'hôtel" (comédie, 1er acte); "L'oreiller qui pleure" (récitation) "Drill" pour les garçons; "L'Anglais à l'hôtel" (2me acte); "Mrs. Jones' Mistake" (comédie); "Visite à Paris" (chant) "Good Night Drill" pour les filles.

Résultat des soirées et collecte des jeunes filles: Mlle McDougall, $103; Mlle Branger, $100; Mlle Benoit, $100; Mlle Perrenet, $68; Mlle Bremner, $42; Mlle Gaudet, de Bellevue, $19. La pêche, table de vente, vente de tartes, roue de fortune et lunch ont rapporté la somme de $344. Total: $776.

Le programme fut des mieux rempli. Tous les acteurs, élèves du couvent, se sont acquittés de leur tâche avec honneur. Ces petites pièces de chant ont été fort goûtées et ont suscité de fréquents applaudissements. Remerciements à nos bonnes religieuses qui ont organisé cette séance, ainsi qu'aux messieurs, dames et demoiselles qui se sont si dévoués pour la circonstance.

Ne l'oublions pas, l'éducateur chrétien c'est l'architecte de l'édifice de notre vie. Qu'elle est belle et grande, cette tâche de l'éducation! Les voyez-vous, nos bonnes Soeurs, elles se sacrifient. Simplement, comme sans y penser, elles ont besoin d'aider, de secourir, de consoler, de se dévoûer; on sent chez elles cette chose exquise, la vraie bonté, cette chose sainte, la vraie charité. Ce sont des généreuses, des vaillantes, des nobles coeurs. Malheureusement le monde, à cause de son égoïsme, est incapable de les comprendre, et très souvent l'on paie leur dévouement par de la noire ingratitude. Mais pour le coeur bien né, le souvenir de ceux qui formèrent son enfance demeure toujours vivant et vibrant de reconnaissance. Nous souhaitons donc que ces occasions de contribuer à une bonne oeuvre se répète.

Avis très important

L'Administration de la "Liberté" a décidé de cesser l'envoi du journal à tous les souscripteurs dont l'abonnement n'est pas strictement payé à date. Cette mesure entre en vigueur immédiatement. Jetez un coup d'oeil sur la date placée à côté de votre nom, sur la bande d'adresse. Ne manquez pas de renouveler votre abonnement sans délai, lorsqu'il arrive à échéance, si vous voulez éviter toute interruption dans le service du journal.

L'Administration ne refuse pas un délai raisonnable pour un juste motif, mais à la condition qu'on le demande par écrit.

ONTARIO

RAINY RIVER

Le 11 février avait lieu la dernière partie de cartes de la série donnée par Mmes Charles Charbonneau, Louis Meunier et Mlle Antoinette Proteau. Les gagnants de cette partie furent Mme Thomas Houlihan et M. Cyrus McNolty. Les dames ont fait la jolie somme de $36.

A la fin du goûter, M. le curé a nommé les heureux gagnants de la série comprenant quatorze parties de cartes. Mme James Gilles et M. Charles Arnould ont été les privilégiés. Les prix étaient chacun un $10 en or.

Nous continuons à avoir des parties de cartes pendant le carême, mais pas de goûter. Il y aura aussi un prix de série qui sera $5 en or. Nos félicitations aux gagnants.

• • •

M. Charles O'Neil, beau-père du Dr Prendergast, est dangereusement malade à notre hôpital. M. le curé l'a recommandé aux prières dimanche. Il est de Pinewood et les gens prient afin qu'il recouvre la santé.

• • •

Mme J.-B. Proteau nous a quittés pour aller passer un examen médical à Saint-Boniface. Depuis quelque temps elle est souffrante et est restée avec sa fille à Lorette. Nous espérons qu'elle nous reviendra bientôt en parfaite santé.

• • •

Plusieurs paroisses ont l'avantage d'avoir des maîtres de poste assez bons pour leur procurer des formules françaises pour l'impôt sur le revenu. Pourquoi les Canadiens français de notre paroisse n'essaieraient-ils pas, eux aussi, à montrer leur bonne volonté et à en demander? Il est triste de constater combien de Canadiens français oublient leur origine et ne montrent seulement pas à leurs enfants leur langue maternelle. Mettons-y de la volonté et tâchons au moins de garder notre langue.

PARIS — A l'occasion du centenaire du cardinal Lavigerie, Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

MANITOBA

SAINT-LEON

Nous souhaitons la bienvenue à nos trois amis qui firent partie du voyage de la "Survivance franco-canadienne", M. Félix Grenier, M. Esdras Payette et M. Joseph Dion, qui sont rentrés ces jours-ci en leurs foyers, après six semaines d'absence.

Ils nous rapportent de bien doux souvenirs du bon Québec, berceau de notre race; leurs âmes ont vibré au souffle du patriotisme, leurs coeurs se sont réconfortés près de ceux de leurs frères de la "Liaison française".

Nous avons eu le plaisir de les entendre raconter leurs impressions de voyage. Comme ils ont apprécié la belle et parfaite organisation du train-pèlerin, le confort procuré, cette vie joyeuse et pleine d'entrain qui régnait parmi les voyageurs, ces chants gais et patriotiques entrecoupés de musique et de radio, toutes les gâteries procurées par les directeurs et qui agrémentèrent le voyage de la "Survivance"! Un char-chapelle leur permettait d'assister tous les jours à la sainte messe et d'unir dans un même geste le sentiment religieux au sentiment patriotique. N'est-ce pas là la vraie physionomie de notre nationalité canadienne-française?

Ils aiment à raconter en détails les belles réceptions organisées, tout le long du parcours, réceptions des plus chaleureuses, des plus cordiales, toujours fraternelles et enthousiastes.

A Hearst, ce fut d'abord Mgr Hallé qu'ils saluèrent, ce vénéré champion de la "Liaison française" dont la sympathique figure est encore bien vivace en notre mémoire.

A Ottawa, réception à l'Université, puis au Parlement. Ils entendirent là des discours qui les empoignèrent au fond de l'âme et arrachèrent des larmes à plusieurs, tandis que le Sénateur Belcourt et M. Genest évoquaient les luttes magnifiques menées pour les traditions et la langue française.

C'est à Ottawa que l'un de nos amis, M. Félix Grenier, eut l'honneur apprécié d'être l'un des quatre représentants choisis pour porter les hommages de la "Survivance" à Son Excellence le Délégué Apostolique. Ce prince de l'Eglise les reçut comme un père avec la plus cordiale simplicité, leur montrant beaucoup d'intérêt, se renseignant sur leurs familles, les encourageant à rester fidèles à leurs traditions, à leur langue sauvegarde de leur foi. Son Excellence remit à chacun un petit souvenir, médaille en argent, bénite par le Pape.

A Montréal, on vint saluer la "Survivance" à la gare avec musique et chants. Après avoir visité avec intérêt la métropole du Canada, les pèlerins se rendirent à l'Oratoire Saint-Joseph, y admirèrent les constructions grandioses qui y sont en cours pour ériger un sanctuaire plus grand et plus digne de la piété des fidèles envers ce grand saint, l'un des patrons du Canada.

A Québec, ville riche de souvenirs historiques, ils admirèrent les anciens monuments qui redisent les gloires du régime français; l'air de Québec est encore tout imprégné du souvenir de ces héros d'autrefois. On y sent encore vibrer l'âme des Montcalm et des Lévis, entre autres la barrette du saint évêque. Ils visitèrent le palais du cardinal, la cathédrale, etc., etc.

A Sainte-Anne de Beaupré, comme à l'Oratoire Saint-Joseph, de nombreux ex-voto et dons redisent à tous les grâces et guérisons nombreuses obtenues, la reconnaissance témoignée par la piété des pèlerins.

Ici et là ce fut intéressant de voir la surprise de certaines gens: A Ottawa, un individu, tout étonné, de dire: "Mais il y a donc bien des Canadiens dans l'Ouest!" On lui répondit: "Mais ce n'est qu'une poignée que vous voyez ici; vous ne croyez pourtant pas que nous sommes tous venus, il y en a bien autrement là-bas!..."

Ce qui fut surtout remarqué, encore une fois, ce fut la cordialité que nos pèlerins de la "Survivance" rencontraient partout. Partout ils étaient reçus comme des frères; partout on leur répétait: "Chez nous, vous êtes chez vous; vous n'avez pas de permission à demander."

Le voyage de la "Survivance" achevé, ce furent des joies nouvelles et plus intimes encore, auprès de parents, d'un frère, d'une soeur, de cousins qu'on était heureux de revoir. Que de bonnes veillées on passait dans les belles familles du Québec! On ne se lassait point de s'entretenir de l'Ouest avec ces "Survivants" qu'on n'avait pas vus depuis si longtemps; il leur fallait répondre à mille questions. Joies réciproques d'ailleurs: c'était le revoir désiré de part et d'autre.

Enfin, ils sont revenus vivre et lutter parmi nous, ces délégués de la "Survivance franco-canadienne". Mais combien ces voyages font du bien! A ceux de là-bas, cela leur fait connaître des forces qu'ils ne soupçonnaient peut-être pas; pour ceux d'ici, c'est un renouvellement de courage et d'espérance; il s'en suivra une plus grande union, un plus vif désir de s'entr'aider. Ce sera sans doute un encouragement pour plusieurs à venir "au pays des blés", pour fortifier notre groupe et en augmenter le nombre. Quant aux membres de la "Survivance", ils se trouvent retrempés pour les luttes de demain, remplis de confiance en l'avenir de notre race et de notre pays.

SAINT-LAZARE

Centenaire des Oblats de Marie Immaculée

Dimanche dernier, sur l'invitation de M. le curé, tous s'étaient rendus à la salle pour passer une agréable soirée et en même temps célébrer le centenaire des Oblats, qui furent les fondateurs de cette paroisse et la desservirent pendant près de vingt-cinq ans.

M. Auguste Dansereau, notre dévoué instituteur, donna un magnifique travail intitulé "Mgr Taché, missionnaire". Il s'est d'abord dit heureux de pouvoir unir sa voix à tous ceux qui en ces jours chantent les louanges des Pères Oblats, à l'occasion de leur centenaire, lui surtout qui avait eu la chance de les connaître, de les apprécier pendant son séjour au Juniorat de Saint-Boniface. Il donna ensuite un résumé de la vie de Mgr Taché, insistant surtout sur son séjour à l'Ile à la Crosse et sur les premières années de son épiscopat, période où il fut missionnaire dans le sens strict du mot. Il termina en rappelant la sollicitude et l'affection de Mgr Taché pour ses ouailles du Fort Ellice, aujourd'hui Saint-Lazare, et comment une fois surtout il les arracha à un perte certaine.

M. le curé traita ensuite "Les débuts des Missionnaires Oblats aux pays d'En-Haut." Il rappela l'origine de la congrégation, sa venue en Amérique et enfin le départ de ses deux premiers missionnaires pour les pays d'En-Haut. Il donna ensuite une description des pays d'En-Haut et parla du magnifique travail accompli par Mgr Provencher et ses dévoués auxiliaires jusqu'à l'arrivée des Oblats de Marie. Il fit ensuite remarquer que la venue des Oblats dans ce pays fut une cause de bénédictions pour eux-mêmes, car, dit le conférencier, si l'on considère son histoire, ce n'est qu'après que la Congrégation se fut adonnée aux missions lointaines qu'elle a pris l'ampleur que nous lui connaissons.

A la fin, après avoir rappelé le souvenir du fondateur de la paroisse, le R. P. Decorby, O.M.I., ou "le petit Père" — comme beaucoup l'appellent encore aujourd'hui — M. le curé a invité les gens à se lever et à chanter "O Canada" à la mémoire des Oblats qui ont travaillé dans ce pays pour la gloire de l'Eglise et de la patrie canadienne.

La soirée s'est terminée par un concours de devinettes qui a beaucoup amusé les gens. Le prix du concours a été gagné par M. Georges Chartier.

Naissance

M. et Mme Arthur Fulham ont le plaisir d'annoncer à leurs amis la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Eugène-Arthur. Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Fouillard.

THIBAULTVILLE

Sépulture

M. Charles Dugray, décédé le 6 février, muni des sacrements de l'Eglise, à l'hôpital de la Croix-Rouge, à Dryden, Ont., a été enterré le 13 courant, à l'issue du service religieux, dans le cimetière de notre localité. Il laisse pour déplorer sa perte son épouse, Annie Sinclair, et plusieurs enfants en résidence à Thibaultville.

Baptême

M. et Mme Isaie Phaneuf ont tenu, le lundi 15 février, sur les fonds baptismaux, Marie-Freda-Délia-Yvette, le premier enfant de leur fils Alphonse et de Freda Labbé, son épouse. L'enfant est né ce même jour.

Naissance

Nous félicitons M. et Mme Albert Allard de l'heureuse naissance de leur septième enfant, Emilien-Marcel, né le 14 février et baptisé le même jour à Sainte-Anne des Chênes, où la mère est en repos.

Partie de cartes

Le 14 courant la partie de cartes annoncée dans la Liberté du 10 février a eu lieu dans la salle paroissiale de Thibaultville avec le succès espéré. Les prix, chaudement disputés comme à l'ordinaire, ont échu à Mlle Alice Desautels, institutrice à l'école Barras, et à M. Guillaume Saint-Mars. Mme Léonide Nault, née Zénaïde Vermette, et M. Louis Sabot ont récolté les prix de consolation.

A Mmes J. Dupont, Max. Champagne, Jean Vermette et Léo Breton un cordial merci pour le goûter succulent qu'elles ont servi aux personnes présentes. A l'issue de la soirée, une nouvelle partie de cartes au profit de l'église a été annoncée pour le 14 mars, dimanche de la mi-carême.

LORETTE

Nous avons eu une très intéressante conférence agricole, par M. I. Villeneuve, mercredi soir, le 17. Il y fut question exclusivement de choses se rapportant à l'industrie laitière. Les questions de toutes sortes, et très pratiques, posées au conférencier, étaient la preuve de l'intérêt de plus en plus vif que l'on prend à cette industrie nécessaire au succès. La réunion se poursuivit ainsi très tard dans la soirée.

A cette occasion la salle était éclairée au gaz acétylène avec le nouveau générateur Decloux, invention de Chs Dufault, enfant de notre paroisse.

• • •

Mardi soir (le mardi gras) avait lieu une réunion des enfants à la salle municipale. Ils parurent bien s'amuser ensemble. Nos remerciements aux quelques dames de la paroisse qui vinrent encourager et égayer les enfants par leur présence.

• • •

M. le curé, qui en avait été empêché par différentes circonstances, durant le mois de janvier, a repris ses exercices de chant grégorien pour les jeunes gens de bonne volonté, à Dufresne. Il y a tout lieu d'espérer qu'à Pâques, comme à la messe de minuit, tout le chant de la messe sera en pur grégorien. Tant pis pour ceux qui ne trouvent pas ce chant de leur goût. Comme c'est le chant ordonné par le Pape, il est plus sûr de s'en rapporter à ses voeux qu'au goût assez douteux de n'importe qui. D'ailleurs, s'il est vrai de dire, comme le veut un vieil adage, que "les goûts ne se discutent pas", nous pouvons bien ajouter que si on ne peut pas discuter du goût, on peut le former. Il y a là une éducation qui n'est pas à négliger, surtout quand on sait qu'elle amènerait à suivre plus docilement les directions du Pape.

• • •

Nos malades vont mieux. Mme René Gendron est revenue de l'hôpital. Mme Ildège Landry est attendue ces jours-ci. Toutes deux ont dû subir de sérieuses opérations. Mlle Lida Landry est presque complètement remise d'une maladie qui l'avait conduite aux portes du tombeau. Comme quoi l'Extrême-Onction n'achève pas les mourants, puisque Mlle Landry a commencé à prendre du mieux presque aussitôt après avoir été administrée.

COMMISSAIRES D'ECOLE DE LA SASKATCHEWAN

Leur convention annuelle a eu lieu la semaine dernière à Régina

Régina, Sask. — Huit cents délégués ont assisté à la convention annuelle de la "Saskatchewan School Trustees' Association". Le président, Charles-E. Little, Ogema, a déclaré que l'enseignement agricole n'occupait pas une place suffisante dans le cours actuel. Il a critiqué sévèrement les collèges d'agriculture qui, a-t-il dit, ne répondent pas aux besoins de l'agriculture.

La conférence des "High Schools" a déclaré que le coût de l'éducation secondaire devrait être supporté par la population en général et que le principe de faire payer des droits supplémentaires dans les écoles ayant un cours de "High School" est au détriment des meilleurs intérêts de l'éducation et un "mouvement rétrograde".

Résolutions rejetées

Un projet d'élever le minimum des notes pour l'examen du grade VIII de 45 à 60 pour cent a été rejeté et une résolution demandant au département de l'instruction publique d'encourager les grades IX et X dans les écoles rurales a subi un sort semblable.

On a également refusé d'endosser l'augmentation du nombre des commissaires d'école de cinq à sept, la rémunération des commissaires pour l'assistance aux assemblées, l'enseignement des langues étrangères pendant 30 minutes par jour là où un élément étranger prédomine, la nomination d'officiers d'assistance pour chaque inspectorat, l'usage des manuels gratuits pendant plus d'un an du moment qu'ils ont été désinfectés, le transfert au département de l'instruction publique de la responsabilité pour la mise en vigueur de la loi d'assistance scolaire.

Résolutions acceptées

La convention a voté une résolution demandant que les instituteurs et institutrices reçoivent une formation d'au moins un an à l'école normale avant de pouvoir enseigner dans les écoles publiques de la province et une autre demandant que les étudiants soient qualifiés pour enseigner les grades IX et X avant d'être admis à l'école normale.

Une résolution protestant contre les changements dans la loi de l'éducation secondaire, qui permettent l'établissement d'un système de droits dans les districts où il n'y en a pas actuellement, a soulevé une très vive discussion. Le vote, pris au milieu du désordre, a donné 304 voix pour et 225 contre.

La convention de l'année prochaine aura lieu à Moose Jaw.

Officiers élus

Le président C.-E. Little, Ogema, a été réélu à l'unanimité. F.-W. Goulden, Ebenezer, a été réélu 1er vice-président et J. Needham 2me vice-président. J. Bryant, Régina, a été élu président honoraire et Mme Allen, Moose Jaw, vice-présidente honoraire.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

DUNREA

Le lundi gras, nos chantres nous ont donné une veillée des plus intéressantes. Après une joyeuse partie de whist, un réveillon substantiel servi par les dames, la vraie fête commença.

Au lever du rideau, les chantres entrèrent en scène affublés de costumes carnavalesques. On les accueillit, inutile de le dire, par un tonnerre d'applaudissements et des éclats de rire prolongé. Le calme finit par se rétablir et alors nos Pierrots, guidés par leur maître, M. J. Deschênes, et accompagnés au piano par Mme Ph. Boulet, nous ont amusés par une série de chansons comiques qui ont entretenu une hilarité continuelle dans l'assistance.

Nous les remercions d'avoir bien voulu nous égayer ainsi et nous espérons qu'une autre fois, moins pris à l'improviste, ils réussiront encore mieux dans l'organisation d'une soirée de ce genre. Disons aussi que Mlle Mary Kibler fut vivement applaudie dans sa chanson anglaise: "Dear Little Boy of Mine".

Une rafle fructueuse termina la veillée du carnaval. M. J. Fortier y gagna un $5 en or et Mme H. Parent un service à table donné par M. N. Boulet.

• • •

M. Arthur Parent a fait l'acquisition d'une magnifique automobile fermée (Essex). Accompagné de M. A. Paradis, il est allé la chercher en ville et grâce aux beaux chemins et à la belle température dont nous jouissons cet hiver, il a pu effectuer son voyage sans difficulté via Portage la Prairie et Brandon.

• • •

La compagnie du C.N.R. fait en ce moment-ci une enquête pour établir la responsabilité dans l'accident survenu la semaine dernière sur la voie ferrée et qui a tué six beaux chevaux à l'un de nos fermiers.

HAYWOOD

A l'ouverture de la sainte quarantaine, le chroniqueur de Haywood secoue la paresse qui l'avait rendu inactif depuis assez longtemps. Cette confession publique le fait rougir de honte mais il espère, par cet acte de courage, se concilier la bienveillance de ses aimables lecteurs.

Parties de cartes

Nous avons complété, le dimanche 14 février, la seconde série de trois parties de cartes.

Nos parties de cartes ont eu jusqu'à présent un plein succès. Toujours salle comble avec un entrain, une bonne entente et une gaieté qui ne se sont pas démentis.

Les notes enlevantes de nos musiciens, les refrains comiques ou joyeux de nos admirables chanteurs, les bonnes farces de nos comédiens, tout cela donne à nos soirées un air de fête, sans compter l'air de satisfaction que procure l'abondant et succulent goûter préparé par les dames et les demoiselles. Le cadre restreint d'une chronique de paroisse ne permet pas de donner pleine justice à tous.

Mentionnons cependant, parmi nos acteurs, MM. Adrien Rey, Alexis Rey, André Rey, dans la farce du nain et du géant, qui ont admirablement réussi à exciter longuement l'hilarité de tous. Dans la comédie du dentiste: MM. Henri Bernard, Maurice Bernard, Edmond Ouellette, Elie Ouellette, Louis Gautron, Henri Gauthon, qui ont montré beaucoup d'aplomb et de savoir-faire en paraissant pour la première fois sur la scène.

Mentionnons encore le timbre sonore et la voix sympathique de M. Prime Gagnon, le talent déclamatoire de M. Ernest Gautron, les mélodieux refrains de Mme Octave Esnault, les jolis couplets de Mlle Agnès Morisseau, sans compter tous les autres artistes qui nous ont bien amusés tout en montrant de la bonne volonté et du savoir-faire.

C'est aussi un vrai régal musical que nous donne notre orchestre. Du coin obscur où il est contraint de se blottir, ses notes tombent mystérieuses au milieu des joueurs de cartes pour y faire vibrer la joie et l'entrain.

Les heureux gagnants de la dernière partie de la série ont été: pour les dames, Mlle Thérèse Lemoyne; pour les hommes, M. Amédée Picton. Les prix de consolation ont été à M. L.-E. Millar et à Mlle Marguerite Dubé.

Le prix de série des dames a été gagné par Mlle Eugénie Balez. Le prix de série des hommes a été gagné par M. Thuribe Perreault. Les prix de consolation ont été à Mlle Alphonsine Poirier et à M. Thomas Dumas.

La partie de cartes de dimanche dernier, le 14 février, s'est terminée par une vente de paniers. Les revenus de cette soirée ont été de $87.50. C'est donc un nouveau succès à enregistrer.

Naissance

M. et Mme Charles Taburet, un beau gros garçon, plein de santé, baptisé sous les noms de Louis-Philippe. Parrain et marraine, M. Louis Gauthon et Mlle Philomène Taburet.

SAINTE-AMELIE

Décès

William-Henry Crossland est décédé le 5 février à l'âge de 82 ans et 1 mois. Il n'a été alité qu'un jour et une nuit. Après avoir reçu pieusement les derniers sacrements, il a semblé s'être embarqué avec l'ange de la mort pour sa demeure éternelle, car dans une journée et une nuit de souffrances, c'était fini. Malgré son grand âge, il a eu son bon jugement et sa pleine connaissance jusqu'au bout. L'une de ses dernières paroles, lorsqu'il s'est senti aller, fut: "Jésus, ayez pitié de moi."

M. Crossland laisse pour le pleurer une épouse, cinq filles et trois garçons. Aux parents en deuil nous offrons nos sincères condoléances.

• • •

Joseph Pinette, né le 13 et décédé le même jour, enfant de Paul Pinette et de Marie Armett.

Baptême

Marie-Cornélia-Gérarda-Romona Callewaert, enfant de Jules Callewaert et d'Eglantine Pinette. Le parrain fut Albert Labelle et la marraine Albertine Pinette, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Partie de cartes

Le 28 février aura lieu une partie de cartes avec ses distractions et ses amusements accoutumés. Il va sans dire qu'il va y avoir grande foule, étant donné que nos soirées vont bientôt finir pour cet hiver.

Terrains à vendre ou à louer

Ceux qui désirent venir dans le Nord pour faire de la culture mixte, la seule praticable, sont invités à venir voir quelques-unes des terres dans le district de Sainte-Amélie, ou, s'ils le veulent, ils peuvent correspondre avec le curé de la paroisse. A peu près toutes les terres autour du village, pour 4 à 5 milles, sont d'une bonne qualité pour les deux cultures, le grain et l'élevage. Ces terres peuvent être louées ou achetées à prix raisonnable et avec condition avantageuse. Il y a au village une fromagerie en opération, qui a rapporté aux fermiers, l'an dernier, la jolie somme d'au-delà de $8,000. Mais ceux-là qui préfèrent vendre la crème, pour une raison ou pour une autre, peuvent très bien et avec avantage aussi, la porter à Sainte-Rose, non loin d'ici. Donc au plaisir de vous voir ou de vous lire.

SAINT-CLAUDE

Cercle des jeunes gens

Le dimanche 7 février eut lieu une réunion nombreuse du cercle des jeunes gens. Pendant quelques instants, le R. P. Joseph nous parla de l'homme de caractère qui accomplit son devoir en dépit de tous les obstacles. Il demanda aux jeunes gens de développer en eux cette qualité en se rendant toujours aux réunions et en ayant à coeur le succès de leur cercle.

Partie de cartes

Elle a lieu le dimanche gras et 30 tables sont occupées. Les jeunes filles portent des chapeaux de papier de différentes couleurs et sur lesquels on aperçoit un numéro. C'est que ce soir les jeunes gens ne pourront jouer avec elles sans se décorer d'une jolie rose portant aussi un numéro. Les roses se vendent jusqu'à une piastre et fournissent ainsi un bon revenu pour l'oeuvre de l'église. Mais l'achat des roses n'est pas la seule difficulté que doivent vaincre les jeunes gens. C'est un autre problème de trouver la compagne qui correspond au numéro de sa rose. N'importe, cela est fait pour s'amuser.

La partie de cartes dure une heure. Puis vient le concert organisé par les jeunes filles, sous la direction des Rév. Soeurs. En voici le programme:

Trio de piano: Mlles Odile Arbez, Agnès Plante et Josephine Plante.

Pièce comique: Mlles Agnès Plante, Marie Pachet, Angéline Lacroix.

Trio de piano: Mlles Henriette Trémorin, Agnès Plante et Josephine Plante.

Dialogue comique: Mlles Henriette Trémorin et Jeanne Héget.

Chant: Mlle Marie Pachet, accompagnée au piano par Mlle Josephine Plante.

Dialogue: Mlles Marie Lacroix et Thérèse Lacroix.

Cette soirée fut un vrai succès et un régal. Les bonnes soeurs qui ont si bien préparé les jeunes filles ont droit à toute notre reconnaissance et à nos sincères félicitations.

De leur côté, les jeunes filles peuvent être fières de leur réussite. C'est presque un défi aux jeunes gens qui donnaient une séance il n'y a pas si longtemps. Ils auront besoin de se démener pas mal, s'ils veulent les surpasser. A ce qu'il paraît, cependant, ils ne se tiennent pas pour battus et ils attendent impatiemment la mi-carême.

Après la séance, M. Joseph Lacroix, le dévoué président du cercle des jeunes gens, annonce les vainqueurs de la partie de cartes:

Prix des dames, Mlle Anne-Marie Arbez; consolation, Mme Benjamin Gobin.

Prix des hommes, M. Marcel Chatel; consolation, M. Alcyme du Bourg.

Et voilà comment on a passé le dimanche gras à Saint-Claude.

Le gouret

Grâce au dévouement de quelques-uns, Saint-Claude possède une patinoire depuis Noël et les joutes de gouret sont grandement disputées en ce moment. En effet, elles doivent être pas mal rudes, si l'on en juge par les blessés que l'on rencontre après ces parties. Souhaitons qu'il n'en résultera rien de grave qui réclamerait l'intervention du médecin ou du chirurgien.

• • •

M. Gaston Arbez, agent des "Grain Growers", est venu passer les jours gras à Saint-Claude, chez ses parents, M. et Mme Pierre Arbez.

• • •

Nous attendons toujours les formules pour le rapport sur le revenu. Seront-elles en français? Nous en sommes à peu près certains, car notre maître de poste est un patriote sincère.

OAK LAKE

M. et Mme Amédée Vachon sont revenus enchantés de la belle cérémonie religieuse à la Maison Provinciale de Saint-Boniface, où leur fille cadette, Elodie, a fait sa profession religieuse, le 15 courant. Nous nous réjouissons tous, ici, de l'honneur du généreux sacrifice qu'ils ont fait de donner une de leurs filles à Dieu. Cet honneur rejaillit sur toute la paroisse et leur sacrifice ne manquera pas d'attirer les bénédictions du ciel sur nos familles.

M. Vachon et sa dame (née Masson) sont une des familles les plus anciennes de Oak Lake (1885 et 1889) et ajoutons, sans blesser leur modestie, des plus honorables de notre paroisse. La Rév. Soeur Vachon est la première religieuse née à Oak Lake et la première religieuse de la paroisse. Après de brillantes études au couvent de Saint-Norbert, elle prit le saint habit chez les RR. SS. Grises, le 5 février 1924. Nos félicitations de tout coeur à cette brave famille.

• • •

M. et Mme Vachon n'ont pas manqué de faire visite à notre ancien et dévoué curé, M. Derome, aujourd'hui curé de la belle paroisse de Portage la Prairie, qui les accompagnés à la cérémonie.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

La paroisse de Saint-Jean-Baptiste a présenté à M. le curé Desrosiers, par l'intermédiaire de M. Geo. Guertin, qui lut l'adresse, une bourse de $267, à l'occasion de son départ pour la Floride. Après un séjour de neuf jours à Rochester, les médecins se sont montrés très optimistes et lui ont permis de continuer son voyage vers le sud.

• • •

Nous avons le plaisir d'annoncer que Mlle Anna Hamel, notre dévouée maîtresse de poste, sera prochainement de retour au milieu de nous.

• • •

Jeudi le 11 courant, les amateurs du jeu de dames ont fait un premier concours. Nous donnons les noms des gagnants par ordre de mérite: 1. Edouard Sabourin; 2. Albert Gariépy; 3. Jos. Sabourin; 4. Romuald Marion; 5. Ulric Sabourin; 6. Omer Sabourin; 7. Donat Beaudette; 8. Urgel Roy; 9. Ernest Beaudette. Comme dans tout bon jeu, évidemment que plusieurs ont gratté!

• • •

Dimanche soir, le 14, les membres de la fanfare de Saint-Jean-Baptiste nous ont donné une très intéressante séance; naturellement, il y avait plusieurs morceaux de fanfare au programme. On a bien rendu: "Le désespoir de Jocrisse", "Le dîner interrompu" et "Les frayeurs de Tigruche". L'on ne saurait dire ce qui a fait plus rire: le calme de M. A. Dupas, malgré ses mésaventures, les frayeurs de Chs Brodeur ou l'automobile de H. Asselin. Qu'on nous serve encore de ces petits plats!

• • •

Nous avons eu trois mariages depuis une semaine. Le carême devrait commencer plus souvent!

Association d'Education des C.-F. du Manitoba

AVIS IMPORTANT

L'Association vient de déménager son bureau central au no 204, avenue Provencher, dans l'édifice Gevaert, porte voisine du bureau des postes. Nous aurons là un local plus spacieux, avec un loyer moindre, sans mentionner d'autres avantages qui ont saisi leur importance.

Que les secrétaires de nos Cercles Paroissiaux, ainsi que tous ceux que cela peut intéresser, veuillent bien en prendre note.

Le secrétaire,
J.-H. DAIGNAULT.

SAINT-BONIFACE

Grande assemblée de la Société St-Jean-Baptiste dimanche

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface, qui vient d'obtenir son incorporation sous le régime de la loi des associations charitables, tiendra dimanche prochain, à 2 h. de l'après-midi, à l'hôtel de ville, une grande assemblée où seront exposés tout au long les projets de la Société. Des actions seront mises en vente à raison de $10 chacune. Pour devenir actionnaire, il faut être membre de la Société et les officiers seront élus parmi les actionnaires.

Le bureau provisoire des syndics est ainsi composé: MM. J.-O.-E. Levêque, président; J.-A. Cusson, vice-président; J.-H. Daignault, secrétaire; A.-C. Larivière, trésorier; F.-D. Pambrun, Médéric Cyr, J.-A. Marion, Gaston Viel et J.-B. Voyer, directeurs. Les élections générales auront lieu le troisième lundi d'avril.

La fanfare "Princess Pat"

La fameuse fanfare de la garnison de Winnipeg, la fanfare du "Princess Pat", sous la direction du capitaine James, jouera mercredi soir, le 24 février, dans la salle du Collège. Sans connaître le programme, nous pouvons dire d'avance que ce sera une des plus belles soirées musicales que l'on puisse désirer. La réputation de cette fanfare n'est plus à faire. Il y aura donc foule au Collège mercredi soir.

Conférence de l'Union Canadienne

L'auditoire nombreux et distingué qui est allé entendre M. L.-P. Gagnon, dimanche dernier, dans la salle de l'Académie Saint-Joseph, a passé une charmante soirée intellectuelle. M. Gagnon a traité son sujet, "Maria Chapdelaine", comme seul un maître, un professeur de littérature peut le faire. Son travail était soigné jusqu'à l'élégance. On sentait que le conférencier l'avait longuement médité. Il s'en était comme imprégné.

Nous regrettons de ne pouvoir donner qu'un pâle résumé de cette conférence. M. Gagnon débuta en parlant du grand succès du roman de Louis Hémon. Dans ce succès il y a plus que l'effet de la réclame, il y a la reconnaissance du mérite réel d'un ouvrage hautement loué par les intellectuels de France et d'autres pays. C'est que Maria Chapdelaine est la réalisation, l'expression du type canadien, non pas tels que nous le représentent nos romanciers ordinaires, mais tel qu'il est. Le nom lui-même, "Maria Chapdelaine", est "un prélude splendide à ce que chantera le livre".

En donnant la trame du livre, le conférencier en détache les scènes symboliques de la vie de notre peuple: la sortie de l'église, les visites, les travaux des chantiers et des champs. Il fait parler nos gens tel que Louis Hémon les fait parler. Ils n'expriment qu'à demi leurs pensées. Ils ont une réserve extrême dans la manifestation des sentiments du coeur. La douleur elle-même les laisse comme muets et figés dans une résignation facile.

M. Gagnon passe en revue la critique qui, surtout chez nous, s'est appliquée à trouver de graves défauts dans le roman. On reproche à son auteur de n'avoir pas compris le Canadien français et d'en avoir fait un type à part, un type à charge. M. Gagnon trouve que Louis Hémon a vu profondément et juste. Louis Hémon a le regard pénétrant d'un contemplatif et d'un mystique.

Le mérite de Louis Hémon est d'être resté dans le vrai: vérité dans l'observation; vérité dans l'expression; vérité dans les sentiments. Le romancier a compris ses personnages, il a partagé leurs sentiments, il a aimé et souffert avec eux. Les personnages parlent peu et cependant on devine bien tout ce qu'ils sentent et tout ce qu'ils voudraient se dire. Par exemple, les serments d'amour entre Maria et son prétendu. C'est ce qui démontre chez l'auteur une psychologie pénétrante. Ses personnages sont bien des types de chez nous: le coureur des bois, le défricheur, le déraciné que la vie américaine n'a pu entièrement transformer, la mère de famille forte, pacifique et résignée d'avance aux grandes tâches, et la jeune fille réservée, saine et forte, plus forte que la douleur.

Après avoir entendu M. Gagnon, on ne peut s'empêcher de partager son enthousiasme, on ne peut s'empêcher aussi de dire qu'il a vu "en profondeur" dans le roman de Louis Hémon. Les "voix" parlent dans l'âme de M. Gagnon qui, malgré ses occupations d'un ordre littéraire et livresque, sa culture intellectuelle, a un culte pour cette chose sainte qui a fait notre race ce qu'elle est: le sol.

M. le Dr Trudel a déclamé avec art et pectus "Les Voix". M. Trudel est un artiste et le sujet qu'il avait choisi était bien approprié à la circonstance, quand tout l'auditoire était encore pénétré de l'esprit de Maria Chapdelaine.

M. G. Brunet avait présenté le conférencier à l'auditoire. M. l'abbé Deschambault, avec la bonhomie et la finesse qu'on lui connaît, a remercié le conférencier. Il a aussi annoncé le sujet de la prochaine conférence qui sera donnée par M. M. Benoist.

La partie musicale du programme ne manquait pas de charme. M. Brisebois a joué au piano un long morceau où il a fait preuve d'une rare sûreté d'exécution. Mlle Poulin, qui a chanté deux chansons, a une belle voix. Elle était accompagnée par Mme Longpré.

Service pour Mgr Dugas

Jeudi dernier dans la cathédrale a été chanté un service solennel pour le repos de l'âme de Mgr Dugas. Le service a été chanté par Mgr G. Cloutier, P.A., V.G., administrateur du diocèse, assisté par M. l'abbé A. Lambert, curé de "Holy Cross", comme diacre, et de M. l'abbé E. Kwackman, curé de la paroisse belge, comme sous-diacre. M. l'abbé A. Brunet était maître de cérémonies.

On remarquait au choeur plusieurs membres du personnel du Collège et du Juniorat et quelques curés des deux diocèses. Beaucoup de prêtres ont été empêchés de se rendre à ce service à cause de la cérémonie des Cendres qui eut lieu la veille.

La vaste cathédrale était entièrement remplie d'une pieuse assistance. Les paroissiens donnaient ainsi un témoignage sensible d'estime et de reconnaissance envers celui qui fut leur curé pendant de nombreuses années, un curé qui a accompli dans la paroisse un grand travail et que tous ont aimé.

A l'archevêché

M. l'abbé Sener, curé du Lac du Bonnet, est arrivé d'un voyage de quelques semaines dans l'Est. Sa santé s'est sensiblement améliorée.

M. l'abbé R. Brodeur, curé de Sioux Lookout, Ont., a passé quelques jours à Saint-Boniface, dans l'intérêt d'une école séparée qu'il est en train d'organiser dans sa paroisse. Elle est arrivée à ce point de développement qui nécessite une école catholique. M. Brodeur arrive de Toronto où il est allé s'assurer des institutrices pour son école. Les Révérendes Soeurs de Loretto Abbeye en prendront la charge. L'école sera ouverte en septembre prochain. M. l'abbé Deschambault, secrétaire de l'archevêché, est allé passer passer quelques jours, à la fin de la semaine dernière, à Sioux Lookout, dans l'intérêt de cette école.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal et le bureau de poste de St-Boniface

Extrait du procès-verbal du Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, séance du 8 février 1926:

"Attendu que le Ministère des Postes a l'intention de modifier le status du bureau de poste de Saint-Boniface, Manitoba, de telle sorte qu'il perdra ainsi plusieurs de ses prérogatives et que son champ d'action en sera considérablement diminué;

"Attendu que les affiches annonçant la position vacante à ce bureau de poste sont rédigées en anglais seulement;

"Attendu qu'il est impossible de se procurer des formules rédigées en français pour solliciter la dite position;

"Attendu que la ville de Saint-Boniface est la ville métropolitaine canadienne-française la plus ancienne du Manitoba et qu'un avenir commercial et industriel sans cesse grandissant lui est réservé;

"Il est résolu que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal prie respectueusement l'hon. Ministre des Postes de voir à ce que l'on conserve au bureau de poste de la ville de Saint-Boniface le status d'un bureau de poste de ville, et que l'on donne à la langue française la même place qu'à la langue anglaise en ce qui concerne les affiches et les formules relatives à la position vacante à ce bureau de poste.

"Que copie de cette résolution soit adressée à l'hon. M. Chas Murphy, ministre des Postes, ainsi qu'aux ministres de langue française du cabinet fédéral."

Le chef du secrétariat:
Jean GUERIN.

Au Collège

Le 28 février, à 8 h. du soir, dans la salle du Collège, un débat public sur la Confédération sera offert par les rhétoriciens du Collège de Saint-Boniface, à Son Honneur M. le juge L.-A. Prud'homme, à l'occasion de sa retraite. Voici la motion du débat:

M. Armand LaFlèche, secondé par ses honorables collègues, MM. Victor Bouin et Louis Béliveau, soutient que le "pacte fédéral" sous lequel nous vivons est un régime de gouvernement sagement conçu et qui a largement contribué à notre émancipation. La Confédération, en effet, nous a fait faire l'apprentissage de notre liberté, suprême ambition d'un peuple, et elle a été cause aussi au Canada d'un prodigieux développement.

Contre: MM. Lucien Daoust, Armand Landry et Roméo Gareau.

Entrée gratis.

Commission de police

Grâce à la fermeté du maire de Saint-Boniface, M. Swain, la Législature est revenue sur sa décision de ne pas accorder une commission de police à Saint-Boniface. Le Parlement va donner à la ville plein pouvoir d'organiser une commission de police. Telle a été la décision rendue par le Comité des Affaires Municipales de la Législature du Manitoba, quand les amendements à la charte de Saint-Boniface sont revenus devant ce comité pour être considérés de nouveau.

Quand les amendements sont apparus devant la Chambre, des députés ont demandé comment il se faisait que les clauses qui avaient trait à la commission de police avaient été mises de côté. Ils protestèrent en disant que Saint-Boniface avait le droit d'administrer sa police comme la ville le désirait. La Chambre demanda au comité de changer sa décision. Ce qui fut fait.

Une représentation nombreuse et déterminée du Conseil de Saint-Boniface s'est rendue au Parlement pour plaider en faveur de l'amendement tel que préparé par la ville. S. H. le maire Swain s'est prononcé avec énergie en faveur de la commission de police. A l'argument que certain personnage avait avancé au comité que l'élément français allait contrôler la ville si le gouvernement accordait à Saint-Boniface le pouvoir d'établir une commission de police, le maire Swain répondit qu'il avait été le candidat des Canadiens français et qu'il avait été élu par les Canadiens français. Cette affirmation fait honneur au maire Swain.

D'autre part, l'objection telle que formulée devant le Comité des Affaires Municipales nous montre jusqu'à quel point peut aller l'étroitesse d'esprit. S'il y a à Saint-Boniface un élément de la population qui veut dominer l'autre, ce n'est certainement pas l'élément canadien-français. Il est bon pour nous de ne pas oublier ce qui a été dit au Comité des Affaires Municipales.

Rapport financier de la paroisse

Mgr Jubinville vient de publier le rapport financier de la paroisse de la cathédrale pour les années 1924 et 1925. Voici brièvement quel est l'état des comptes.

En 1924, recettes ordinaires, $28,462.66; recettes extraordinaires, $4,675.80. Soit en tout $33,138.46. Pour la même année: dépenses ordinaires, $20,734.27; dépenses extraordinaires, $10,361.32, soit en tout $31,095.59. Remboursement sur capital pour 1924, $8,000. En banque au 31 décembre 1924, $2,642.87.

Pour l'année 1925: recettes ordinaires, $25,739.09; recettes extraordinaires, $8,236.64. Pour la même année: dépenses ordinaires, $19,338.26; dépenses extraordinaires, $13,950.44. Remboursement sur capital, $11,300. En caisse au 31 décembre 1925, $687.03.

Il y a pour 1925 une diminution de $2,722.57 dans les recettes ordinaires.

Fanfare La Vérendrye

Le résultat de la partie de cartes de la fanfare La Vérendrye fut comme suit:

Premier prix des dames, don de la Maison Richard-Béliveau, gagné par Mme F. Mondor.

Premier prix des hommes, don de M. Leveillé, gérant de la Banque Canadienne Nationale, Saint-Boniface, gagné par M. J. Bruneteau.

Mme Lebrasseur a gagné le prix de rafle, don de la maison Bérubé et Cie.

Les prix de consolation échurent à Mme Julia Hamel et M. O. Rheault.

La prochaine partie de cartes, sous les auspices de la fanfare La Vérendrye, aura lieu dimanche soir à l'Académie Provencher.

PETITES NOTES

Notre ancien concitoyen M. Antoine Labelle, chef des passages Europe-Canada pour la Cie Générale Transatlantique, était à Winnipeg lundi, en route pour Vancouver. M. Watson Fournier, gérant de la même compagnie pour l'Ouest, s'est embarqué avec M. Labelle pour rejoindre à Vancouver M. Lachesnez-Heude, chef des passages.

• • •

Les résultats du concours du Comité historique métis seront publiés la semaine prochaine.

• • •

Le 22 février, à l'hôpital Saint-Boniface, est née une fille, baptisée sous les noms de Marie-Thérèse-Annette, enfant de M. et Mme Antoine Tessier, de Ponteix, Sask. Parrain et marraine: M. et Mme Treffié Tessier, de Ponteix, grands-parents de l'enfant.

UNION CANADIENNE

Nos conférences

M. L.-P. Gagnon a donné dimanche soir une magnifique conférence sous les auspices de l'Union. Nous sommes heureux de voir comment nos conférences sont suivies et cela nous est un encouragement précieux. L'Union tient à remercier M. Gagnon d'avoir bien voulu parler sous ses auspices. Nos remerciements aussi à M. Brunet et à M. le Dr Trudel qui a si bien dit le célèbre passage des "Voix" dans "Maria Chapdelaine". Nous remercions également Mlle Poulin et sa mère, Mme Longpré, ainsi que M. Brisebois, qui ont fait, à l'enchantement des auditeurs, les frais de la musique et du chant.

Notre prochaine conférence sera donnée par M. Marius Benoist. M. Benoist traitera du nationalisme... non en politique, mais en musique (c'est un sujet où l'harmonie sera plus facile). M. Benoist fera exécuter par des artistes locaux des morceaux de musique régionale, anglaise, russe, canadienne, etc.

Encore une conférence qui promet d'être captivante et nous ne craignons pas d'y convoquer tous les amis du beau et du bien. Donc à dimanche soir, le 7 mars, vers les huit heures.

Fête à nos fidèles gardiens

Dimanche soir, le 28, tel qu'il a été annoncé, nous fêterons nos bons vieux amis, MM. Commune et Jacques. L'on dit que le président est à s'astiquer et prépare un grand discours; l'on dit que le vice-président prépare un goûter dont vous aurez souvenir; l'on dit que le programme musical et artistique est intéressant. Les anciens sont convoqués et tout promet une jolie fête.

Cadeau appréciable

Nous avons reçu ces jours derniers, du consul français de Montréal, une magnifique boîte de livres destinés à orner notre bibliothèque. Les ouvrages de Taine au complet et les grands classiques, l'histoire de Guizot, etc. Nous tenons à remercier d'une manière spéciale M. le consul de France et nos remerciements vont jusqu'au pays qu'il représente.

FEUILLETON DE LA LIBERTE — No. 5

La Guerre des Femmes

Antoine Redier

Histoire de Louise de Bettignies et de ses compagnes.

(Suite)

Il lui arrivait d'être très lasse, mais elle ne le montrait pas volontiers. Si, venant de Tournai ou de Bruxelles, elle sonnait à la porte de Mme Sion ou de Mme de Geyter, c'était habituellement à la fin de l'après-midi, après une journée épuisante. Elle bavardait jusqu'à l'heure du dîner et montait alors dans sa chambre, disant qu'elle allait faire un peu de toilette. On l'attendait longtemps, quelquefois en s'impatientant un peu. Puis on voyait descendre, non pas la voyageuse hardie de tout à l'heure, mais une jeune femme en toilette du soir, parée, coiffée, le visage frais, les épaules découvertes. Elle semblait ravie de rompre pour une heure avec sa vie aventureuse et de redevenir une femme du monde, coquette et confortable.

Ces jours-là, elle se couchait tard, ayant beaucoup parlé; car il lui plaisait qu'on lui fît la cour et qu'on la gâtât un peu; son coeur, qu'elle mettait au long des jours et des nuits à de si rudes épreuves, aimait les caresses. Au lendemain de telles soirées, il lui arrivait de faire la grasse matinée. On venait alors bavarder avec elle auprès de son lit. Elle était charmante, encadrée de ses deux nattes qu'elle étalait avec une joie d'enfant sur le beau linge de son hôtesse, ses nattes lourdes, de cette chaude couleur que prennent à trente ans les cheveux des petites filles blondes; deux noeuds écarlates étaient au bout, et ses mains fines les tapotaient ou bien mettaient de l'ordre dans les dentelles dont elle avait couvert avec une volupté d'artiste sa poitrine et ses bras. Elle appréciait, en effet, la belle lingerie, et toutes les parures des femmes. "Montrez-moi votre garde-robe!" disait-elle gentiment à ses nouvelles amies, dès qu'elle avait pénétré chez elles. Cette guerrière, qu'on s'attendait à voir parler et gesticuler en amazone, était une vraie femme, de l'espèce la plus fine.

Ses toilettes de travail étaient sobres: tailleur gris, tailleur noir; chapeau de crin noir qu'elle pliait et cachait au fond d'un sac s'il fallait paraître en cheveux devant les postes allemands. Elle restait coquette, même sous des vêtements de fille du peuple, car elle tenait à plaire; tandis qu'on regardait son visage ou sa silhouette, on ne songeait pas aux papiers dans son panier ou dans sa sacoche. Quand Charlotte l'accompagnait, elles faisaient les premiers kilomètres en se donnant le bras; elles marchaient ainsi d'un meilleur pas. Alice tirait son chapelet et récitait une dizaine ou deux, et la jeune Roubaisienne répondait à mi-voix. Vous représentez-vous le mouvement de ces petites, courant légères au bord des routes? Des gens les ont rencontrées, qui ont à peine détourné la tête. S'ils avaient su quel souffle animait ces images précieuses, ils les auraient fixées avec une avidité dans leur souvenir; mais les passants ne savent jamais. Nous frôlons sans cesse des trésors que nos yeux ne voient pas.

La grande affaire pour ces jeunes filles n'était point d'entraîner leurs corps à des étapes de trente et quarante kilomètres. Nerveuses et solides toutes les deux, elles étaient prêtes aux pires fatigues. Mais il s'agissait qu'on les laissât passer. Le plus agréable était de traverser les barrières sans être vues. C'était quelquefois possible. Pour échapper au regard d'une sentinelle, il n'est que de la distraire. Il arrivait à Alice de commander à des gamins, pour quelques sous, d'aller se battre devant le poste. Les deux petits hommes avançaient au bon endroit, s'injuriaient, se défiaient, puis se jetaient l'un sur l'autre et roulaient ensemble sous les jambes de l'Allemand. Tandis que celui-ci, paternel, se penchait sur eux, la jeune fille se glissait derrière son dos.

Un jour, faisant route dans la voiture d'un négociant des environs de Mouscron, M. Ernest Lamote, elle descendit quelques centaines de mètres avant un poste difficile. Son compagnon continua, puis arrêta son cheval devant la sentinelle, sauta sur le trottoir, chercha son passeport et fit mine de ne pas le trouver. Il fouillait dans ses poches, ouvrait et refermait son portefeuille, passait de sa culotte à son gilet. Un homme en veston porte sur lui quatorze poches, et ce Lamote avait par surcroît un manteau ce jour-là. L'Allemand, le voyant faire, plissait le front. Il finit par le pousser vers ses chefs, dans la maison.

— Attendez, lui dit Lamote au milieu du couloir, je crois que le voilà. Regardez si c'est bien cela.

Il retint ainsi l'homme quelque temps. Car ce passeport suspect, il importait de l'examiner avec soin et de confronter le portrait et son porteur. Pendant ce temps, une jeune fille passait d'un bon pas souple sur le trottoir d'en face; et le tour était joué.

Puisque je tiens ce Lamote, voici une autre aventure qui lui advint avec Alice. A la sortie d'Herzeaux, qui est un bourg voisin de Mouscron, sur la route de Tournai, il fallait passer devant une maisonnette où les Allemands avaient installé un poste de police secrète. Parmi les agents placés là était une femme généralement habillée de drap vert et portant des chapeaux de même couleur et ridicules. On l'avait baptisée la grenouille. Et rien n'est drôle comme d'entendre les gens du pays vous parler encore de cette sorcière, qu'ils appellent à leur façon la "grenoule". Cette femme, qui fourrait ses dix doigts dans la chevelure des passantes et poussait les suspectes dans son antre pour les déshabiller, terrorisait la population féminine de la région. On la savait de moeurs ignobles et cela rendait plus écoeurant le contact de ses mains crochues. Un matin, Lamote, passant avec Alice, est prié de descendre et de montrer son portefeuille. La grenouille y trouve un chiffon de papier portant quelques chiffres avec ce mot: Péronne. Elle interroge le malheureux garçon, qui, ne sachant plus du tout ce que peuvent signifier ces nombres mystérieux avec ce nom de ville, reste coi.

— On va vous fouiller, lui dit la femme.

L'affaire était mauvaise, moins pour lui que pour sa compagne, dont le passeport était en règle, mais qui n'avait nul désir qu'on visitât ses vêtements. Lamote se souvint tout à coup que, passant au Pecq, localité voisine de Tournai, il avait relevé sur une affiche l'annonce d'une adjudication de fourrages. Il en avait noté les mises à prix, avec le nom d'un des herbages, la prairie dite de Péronne. La "grenoule" voulut qu'on y allât voir sur-le-champ. Une automobile conduisit l'homme avec deux agents devant l'affiche. On confronta les chiffres: ils concordaient. Quand Lamote revint, il trouva son cheval à l'attache, Alice conversant familièrement avec la grenouille, et, dans le caisson béant et bousculé de sa voiture, un magnifique saucisson, scié d'un bout à l'autre en tranches minces comme un papier. La grenouille, au lieu d'ouvrir le sac à main de Louise de Bettignies, où elle aurait trouvé de quoi la faire fusiller tout de suite, avait soupçonné et taillardé cette pièce de charcuterie. Les voyageurs partirent, et la jeune fille mit, en riant aux larmes, ses dents gourmandes dans les tranches fines que l'Allemande avait coupées pour elle.

Il fallait posséder, pour circuler à loisir de tous côtés, deux sortes de pièces: la carte d'identité, que tout habitant des territoires occupés devait pouvoir exhiber à toute heure du jour ou de la nuit; et, pour aller d'une ville à l'autre, un passeport. Alice se procura des cartes d'identité nombreuses: à Lille, à Mouscron, à Gand, à Tournai, à Bruxelles. Elle les mettait toutes ensemble dans son sac avec une incroyable insouciance et montrait aux Boches celle qui convenait.

— Ils sont stupides, disait-elle. Avec n'importe quel papier qu'on leur plante sous le nez, et du toupet, on passe.

Quand elle posait pour ses photographies d'identité, elle remuait les yeux, le nez, faisait des grimaces. Puis elle collait avec joie sa figure sans regard et sans traits sur la petite carte, et la montrait, triomphante, à toute réquisition. Il lui est arrivé à Bruxelles d'être arrêtée plusieurs fois dans la même journée. Tout passant pouvait être interpellé par un agent en civil qui demandait à voir la carte. Elle riait, sortait son portrait:

— Je suis jolie là-dessus! disait-elle au Boche.

Et si l'homme paraissait ombrageux, elle lui racontait en bon allemand quelque histoire drôle, qui le désarmait.

Les Français et les Belges poussaient fort loin l'art de fabriquer des pièces d'identité. Le docteur Béal, de Lille, que Louise de Bettignies fit passer en Hollande, fut très surpris de recevoir des mains de Léonie Vanhoutte, avant son départ, tout un dossier admirable, comprenant une carte d'identité, un passeport, un extrait de casier judiciaire, le tout timbré, paraphé et portant, en bonne place et certifiée exacte par la kommandatur, la photographie du voyageur. Une maison excellait dans cette industrie. On l'appelait couramment la fabrique de pièces d'identité de Bruxelles. A Mouscron, M. de Geyter était aussi devenu très habile dans l'art délicat de faire les cartes, et sa femme dans celui de les présenter à la signature des Allemands à la kommandatur.

Quant aux passeports, qui valaient d'ordinaire pour un seul voyage, l'autorité occupante ne les délivrait qu'à bon escient et si l'on avait pour se déplacer des raisons contrôlables. Alice et Charlotte imaginèrent des ruses diverses. L'une d'elles se déclara marchande de fromages. Elle obtint d'une maison de Lille des ordres pour faire à Bruxelles et à Laeken des achats importants. On assure qu'un jour un wagon tout chargé de ce produit parfumé fut envoyé par ses soins en gare de Lille. Il est plus probable qu'elle se bornait volontairement à des démarches sans succès. Elle apprit toutefois le langage de son nouveau métier, s'enquit des prix et des habitudes professionnelles. Elle acheta un jour à Bruxelles, puis débita à Mouscron, deux wagons de lait; une autre fois, un wagon de carbure: c'était, assure-t-on, une occasion, en tout cas un alibi; elle devint ensuite institutrice, couturière et lingère. Charlotte fut successivement marchande de dentelles et de produits alimentaires, puis couturière; dans ce dernier état, l'ambition la saisit; elle déclara qu'elle irait prendre à Tournai, pour se hausser dans son art, des leçons de coupe. D'où nécessité de voyages fréquents, avec un passeport permanent. Ce sauf-conduit, valable un mois, puis renouvelé, la mit longtemps à l'abri de tout souci. Elle avait loué, dans le petit village belge d'Etaimpuis, une chambrette dans une maison dont la façade était à six mètres de la frontière. Avec une carte d'identité fabriquée, Mlle Charlotte Lameron devenait ainsi citoyenne d'Etaimpuis et le problème du passage de France en Belgique était résolu. Pour le passeport vers Tournai, elle s'en fut à la kommandantur de Perq. L'officier de service, un petit blond, frisé comme un caniche, lui déclara qu'elle était bien sotte d'aller prendre à son âge des leçons de coupe.

— Mais c'est pour gagner ma vie, lui dit-elle.

— Je regrette, madame. Refusé!

Elle partit et, dans la rue, se prit à pleurer. Aujourd'hui elle se demande vraiment pourquoi ces larmes, dans une si mince aventure. Elles vinrent d'ailleurs à point, car le secrétaire du jeune capitaine, pris de pitié, la suivit et, au premier tournant, l'aborda, lui disant:

— A deux heures, vous reviendrez. Moi, je vous donnerai le passeport. Ne le dites pas au commandant, surtout!

C'était un assez vieux bonhomme, dont la compassion paraissait sincère. Elle hésita. "Si je vais là, pensait-elle, on m'arrêtera. C'est un piège. La curiosité fut la plus forte. L'homme avait préparé la pièce et la lui remit. Elle voulut le remercier et tira sa bourse.

— Non, non, dit l'Allemand. Partez, courez, "finish"!

La voilà donc autorisée à se rendre régulièrement à Tournai. De son côté, Alice a raconté qu'elle allait donner des leçons de littérature à des jeunes filles de Bruxelles. Elle a obtenu, elle aussi, un passeport. Toutes deux s'abonnent au chemin de fer et sont en règle.

Passer est bien, mais il faut passer avec des plis. Et l'on peut se faire prendre et fusiller, mais on ne doit pas laisser tomber aux mains de l'ennemi ce qu'on porte. Au début, Alice dissimulait son courrier dans le talon de son soulier. Elle y renonça vite, ayant appris que les Allemands savaient l'art de bien dépecer une chaussure. Un matin, elle eut grand'peur. On l'avait arrêtée la veille au soir près de Selzat, avec Charlotte. Elles avaient vainement essayé ce jour-là de passer la frontière, puis, l'affaire manquée, de trouver un gîte pour la nuit. A dix heures du soir, une patrouille les croise. On les conduit au poste. Elles racontent qu'elles sont en promenade, ce que les Allemands ont peine à croire, car elles portent des cartes d'identité de Gand et l'on est à cinq heures de marche de cette ville. Le courrier d'Alice est en partie dans son sac, le reste dans son soulier; celui de Charlotte, dans une tablette de chocolat. Elles entrent dans une sorte de bureau, posent sur la table, l'une son sac, l'autre son paquet de chocolat, et se prêtent à la fouilleuse, qui ne trouve rien sur elles. On s'excuse et on leur offre un logement pour la nuit. Ravies, elles se couchent dans des chambres confortables et la téméraire Alice n'hésite pas à mettre ses souliers à la porte. Au réveil, plus de chaussures. On les lui avait prises, mais point pour les fouiller. Les Allemands, qui gardaient quelque doute sur l'innocence des deux captives, voulaient, en les déchaussant, les empêcher de s'évader dans la nuit. Elles durent promettre d'aller se présenter à la kommandantur de Gand, ce qu'elles firent le plus simplement du monde, puis elles s'en furent, du même pas naturel, vers la Hollande.

On imaginait mille cachettes: les manches de parapluies; les bougies allumées dans les lanternes des voitures, la nuit; les poignées des sacs et des valises. On glissait de minces feuilles le long des baleines de corset ou dans les ourlets des jupes. Mais tout cela fut vite impraticable. Alice, pour sa part, préféra presque toujours tenir le pli dans son gant ou dans son sac, prête à s'en défaire à la première alerte. Il arrivait à elle et à ses agents de le tenir à la main, la nuit, enroulé dans du fil noir. En cas d'alerte, on jetait la petite boule et l'on gardait entre ses doigts l'extrémité du fil. Si le danger passait, on repêchait l'objet précieux. Quand elle prenait le parti de cacher quelque chose sur elle, ses précautions étaient telles que, soumise à la plus indiscrète visite, elle n'aurait pas livré son secret. Elle réussit à creuser les lacets de ses souliers et à y introduire des plis; elle en mit aussi dans le cordonnet serrant ses cheveux. Elle fit mieux: ayant tordu une feuille de papier, elle se fabriqua ainsi du fil à repriser et raccommoda ses bas avec des documents secrets.

C'était sur son aplomb devant l'ennemi qu'elle comptait surtout. En principe, elle voyageait avec des paquets nombreux, si nombreux qu'au départ de Bruxelles il fallait toujours qu'un chasseur de l'hôtel l'accompagnât, les bras chargés, jusqu'à la gare; ainsi elle occupait les fouilleurs, faisait du zèle, ouvrait elle-même ses colis, défaisait les ficelles, bavardait, s'amusait et se tirait d'affaire.

— Et encore ça, madame, que vous alliez oublier.

— Non, disait l'Allemande. "Finish".

Alors, triomphante une fois de plus, Alice soufflait à l'oreille de Charlotte:

— Décidément, ils sont trop bêtes!

Au retour de Bruxelles, elle aimait à rapporter des journaux de Paris ou la "Libre Belgique", qui paraissait alors clandestinement. Elle distribuait ces feuilles à ses amis de Lille, de Roubaix ou de Tourcoing. C'était un peu de joie qu'elle leur donnait et de l'aliment pour leur foi. En mai et juin 1915, les raisins de serre qu'on cultive volontiers en Belgique s'écoulaient malaisément et à bas prix. Alice en achetait beaucoup et l'un des garçons de l'hôtel Saint-Jean, Gustave Gailly, qui est aujourd'hui propriétaire d'une brasserie à l'enseigne de la Marne, chaussée d'Ixelles, à Bruxelles, les plaçait dans des caissettes, sur un matelas de journaux défendus. Il mettait aussi pour elle des gâteaux dans des boîtes à double fond. En route, elle mangeait les gâteaux et le raisin. Et ses amis, quand elle arrivait, dévoraient les nouvelles.

Elle et Charlotte glissaient quelquefois leur courrier entre les pages d'un catalogue de magasin. Un jour, en gare de Tournai, Charlotte laissa tomber un de ces catalogues. Un Allemand zélé le ramassa, courut derrière elle et le lui remit avec des façons gracieuses, quoique essoufflées.

De telles alertes n'étaient pas rares. Charlotte dut un jour offrir tous ses vêtements à la visite, alors que le pli était dans la boule de laine de son tricot. Albert, arrêté un soir, commença spontanément, et pour cause, de se déshabiller. Il venait d'enlever sa cravate et de la poser sur une table, quand on lui cria brutalement de lever les bras. On le fouilla sans merci.

— "Mi", dit-il aujourd'hui, je pensais tout le temps au courrier "dins m' cravate". Et j'avais chaud...

Il reprit sa cravate et ne la mit pas à son cou, mais dans sa poche, puis s'en fut boire un grand verre de rhum, qui ne le soûla pas.

En gare d'Angers, Alice fut un jour signalée par un contrôleur allemand et remise à une sentinelle pour être conduite au poste, un peu plus loin. Cette fois, elle était bien prise et ce qu'elle portait sur elle devait la perdre. Elle eut l'audace de proposer au soldat un beau louis de vingt francs tout brillant. Il hésitait. Elle se fit si caressante que, cupidité ou pitié, il la laissa partir.

Ses amis s'alarmaient de la voir quelquefois trop audacieuse. Elle voulait que le sacrifice de sa vie, puisqu'il était fait, fût profitable au plus grand nombre possible de ceux qui souffraient du joug allemand; et, bien que sa consigne fût de ne pas compromettre par trop de zèle son service d'Etat, elle passait en Hollande des hommes, des jeunes gens; et, à chaque voyage, elle portait en France ou en rapportait des cartes postales et des lettres. De tels chargements pouvaient la rendre suspecte. Elle cousait dans la doublure de sa jaquette tout un matelas de papiers qui lui faisaient un dos peu élégant, mais elle n'en avait cure et passait. Au retour, elle apportait toutes sortes d'objets encombrants. Elle revint un jour de Hollande avec une cinquantaine de ballonnets, dont elle se servit longtemps, par les vents favorables, pour aviser les Britanniques de son prochain départ, ou de son retour heureux, ou leur annoncer un courrier important. Elle rapporta une fois de la mélinite, mais sans plaisir.

— Je ne suis pas une anarchiste, disait-elle en riant, et je n'aime pas ces histoires-là.

Elle remit son colis à l'homme qu'on lui avait désigné et ne s'en occupa plus.

"Je me rappelle, m'écrit un officier supérieur de notre armée, qui la rencontra deux fois à Folkestone et qui a gardé d'elle un souvenir impérissable, je me rappelle sa joie en recevant le détecteur tant attendu par le poste de réception de T. S. F. de la région qu'elle habitait." Elle passa cette fois sous les fils de fer chargée de ce détecteur, des lettres et cartes habituelles, de l'argent nécessaire à son service, de notes pour les agents et, sans doute, comme à l'habitude, d'un chapeau dans son sac et d'un châle sur sa tête, à moins que le châle ne fût dans le sac et ses beaux cheveux sous le chapeau.

Ses rapports avec Charlotte étaient d'une simplicité délicieuse. Elle voulait que cette petite la tutoyât.

— Minou, disait-elle, appelle-moi Alice: je serai si contente!

Et Minou refusait, parce qu'elle sentait en cette charmante aristocrate les deux instincts qui la faisaient noble: l'amour sans mesure du prochain, mais aussi le goût de régner. On ne tutoie pas la reine: on la sert et on la chérit.

On lui fait à l'occasion des remontrances. Et si Alice a de fausses cartes d'identité pour dérouter l'ennemi, Charlotte la gronde un peu de toujours porter sur elle sa médaille d'enfant de Marie, et aussi de garder à son doigt une chevalière où sont gravées les armes de sa maison.

— Bah! répond-elle, je sais bien que je sauterai un jour. Mais j'aurai rendu des services. Hâtons-nous, Charlotte, et faisons beaucoup de choses avant d'être prises.

Un jour, Charlotte tomba malade. Après de trop longues marches dans la poussière, la fièvre l'avait prise à Gand, à cette hôtellerie de "La Ville d'Audenarde" que nous connaissons bien. Le médecin avait diagnostiqué une angine infectieuse. Il avertit l'aubergiste et sa femme que cette enfant mourrait peut-être sous leur toit. Ils la soignèrent comme leur fille. Alice, qui était alors en Hollande, revint à point pour la ramener, toute pâle et chancelante, à Roubaix.

Mais on n'a pas le droit d'être malade à la guerre, et, cet incident passé, les deux petites Françaises reprirent avec allégresse leurs courses vivifiantes par les grandes routes et les champs.

— J'aime la vie primitive, disait sans cesse Alice.

Oui, cette créature raffinée était au-dessus de la civilisation: elle en connaissait et en goûtait les finesses, mais son âme, assoiffée de grandeur, y étouffait. Il fallait à ses poumons l'air du large. Tout enfant, elle aimait les promenades solitaires. En Bohême, elle faisait de longues courses à cheval, laissant la bête marcher à l'aventure. De tels êtres sont heureux sur les chemins et plus heureux s'ils s'y sentent en danger.

Sur la route de Courtrai à Gand, à Machelem, il est une auberge que Louise de Bettignies aimait entre toutes. Elle est à l'enseigne de "Prins-kardinal". Les gens qui la tiennent sont propres et bienveillants. Quand ils voyaient arriver chez eux, perçant la foule des voituriers allemands, cette jeune femme si vivante et rieuse, ils la saluaient de bonne grâce et disaient tout bas: "Encore une petite qui fait du commerce. Elle se débrouille, elle a raison." On la poussait à droite, dans un petit salon suivi d'une chambrette dont la fenêtre basse donnait sur un jardin tout fleuri. D'une enjambée, sans sauter, Alice se serait trouvée, en cas d'alerte, dans le jardin, puis dans les champs. Les draps étaient de belle toile et sentaient bon. Elle prenait là un vrai repos. A l'aube, vers cinq heures, elle se levait, se faisait servir des oeufs, du jambon, des fruits. Elle remettait à l'aubergiste cinq francs pour le dîner de la veille, cinq francs pour la nuit, deux francs pour le repas matinal, et tirait de son sac des bonbons pour la vieille mère du bonhomme. C'est avec de telles gentillesses qu'elle se faisait adorer.

Elle sortait ordinairement de là en caraco blanc. Les femmes du Nord portent volontiers ces sortes de camisoles et rien n'amusait plus Alice que de s'en attifer. Quand il fallait se déguiser ainsi, elle entrait en joie et cherchait les façons les plus drôles pour amuser Charlotte et se donner à elle-même du courage, car la gaîté fortifie.

Mais elle rétablissait vivement sa tenue à la moindre alerte. Un jour, une sentinelle lui refusa le passage. Elle rebroussa chemin, se débarrassa de ses atours de paysanne et redevint citadine. Au moment de tenter une seconde fois l'aventure, elle vit sortir d'une propriété bordant la route un personnage important qu'accompagnait un officier d'ordonnance. C'était Ruprecht de Bavière. Elle alla bravement vers lui:

— Altesse, dit-elle, me reconnaissez-vous? Je vous ai battu au bridge, il y a cinq ans.

L'altesse s'arrêta, rassembla ses souvenirs, puis saluant l'amie de ses hôtes de Bohême, se mit galamment à son service.

— Ces gens-là, reprit-elle, font des difficultés pour me laisser passer. Vous seriez si bon de leur dire que je suis pressée...

Et elle lui sourit gentiment. Elle emportait ce soir-là vers la Hollande les emplacements d'une quantité notable des batteries de ce Ruprecht.

C'étaient chaque jour des émotions de ce genre, qui ajoutaient à la fatigue des muscles celle des nerfs; mais elle veillait à cela comme à tout. Quand elle s'attablait à l'auberge, elle voulait un bon repas, qui lui donnât des forces: jamais de bière, quoique, fille du Nord, elle l'aimât; mais du vin, comme les soldats français. Puis elle partait, ne sachant jamais si elle trouverait quelque véhicule pour épargner ses pauvres jambes. Plusieurs fois, elle s'étendit dans l'une de ces voitures à moules qu'on voit sur les routes de Flandre: ce sont de grosses poches de bois, dont la panse tombe jusqu'au sol; on doit être cahoté là-dedans, et les moules, comme les noyaux de pêche, font des matelas peu estimés.

A quoi pensait-elle par tous ces chemins? A son service d'abord, aux braves gens qui la secondaient, comme cet huissier de la mairie de Roubaix, Platel, qui recueillait chaque jour et transmettait à Charlotte les renseignements militaires les plus divers, pris à la bonne source, sur le bureau du général commandant la région; ou à des amis sûrs, comme le docteur Dupureur et M. Desmul, de Gand, ou M. Nopenaire, ou Mme Bogaers, de Tilbourg; elle pensait à ceux aussi qui l'ignoraient et dont elle entendait, en se dévouant secrètement, abréger la souffrance. Elle savait qu'elle absente, M. Lenfant la remplaçait à Lille et concentrait les renseignements, puis les acheminait vers le Nord. Car, dans tout ce service si bien réglé, les grands postes étaient doublés et par des hommes ou des femmes d'un dévouement et d'une intelligence à toute épreuve. L'admirable est qu'au même moment où Louise de Bettignies et sa petite équipe bravaient la mort et accomplissaient des prodiges, d'autres comme Firmin Dubar, René Wibaux, Mlle Nollet, la soeur Louise, le pharmacien Willot et sa femme, l'abbé Plate, couraient, chacun à sa façon, des risques pareils, et accomplissaient pour l'amour de la patrie de grandes actions silencieuses. Il est triste d'ailleurs que le silence ait continué, la guerre finie, de planer sur ces hautes figures. Je le romps pour une entre les autres, dont l'image m'a charmé, comme ses yeux vivants savaient ensorceler qui la voyait, mais je voudrais que mon exemple fût suivi.

Elle pensait à son service, à la France, à son grand amour aussi: au Dieu qu'elle irait un jour adorer à son aise au fond d'un Carmel. Elle emportait souvent avec elle un petit livre: c'étaient les exercices de saint Ignace, ou ceux de sainte Thérèse ou de saint Jean de la Croix. Et si, de Bruxelles, elle avait le temps de courir jusqu'au faubourg d'Anderlecht, elle sonnait à la porte de ses bonnes amies, les Carmélites. La Prieure, issue d'une des plus nobles familles de France, recevait avec bonté cette servante de la Patrie, qu'elle voyait courir au martyre avec l'allégresse des chrétiennes des premiers âges. Au retour, Louise disait quelquefois ses impressions avec la volubilité d'une enfant de la route, devenue primesautière et un peu gamine.

— J'ai vu, disait-elle, la maîtresse des novices. Elle ne me plaît pas du tout. Mais je le dirai à la Mère Prieure, et on la changera.

Elle faisait alors son geste de la main, que connaissaient bien tous ses amis: un geste vertical et tranchant, qui disait: je veux, je coupe, et voilà.

(A suivre)

AU SACRE-COEUR

La séance dramatique et musicale donnée chez nous à l'occasion du 100me anniversaire de l'approbation des Constitutions des RR. PP. Oblats fut un magnifique succès. Mgr l'Archevêque de Winnipeg, Mgr Cherrier, Mgr Jubinville, le R. P. Beys, provincial des Oblats, M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, et un grand nombre de prêtres avaient bien voulu ajouter par leur présence à l'éclat de la fête et donner une marque d'estime pour le Sacré-Coeur.

Chaque rôle fut rendu avec le plus grand succès. Mlle E. Brault provoqua de nouveaux rappels avec la "Prière" du Cid. La symphonie du Sacré-Coeur fut une heureuse surprise dans la pièce musicale "In the Monastery Garden".

Le R. P. Beys, provincial des Oblats, en termes choisis sut lier le succès de la soirée aux circonstances heureuses du centenaire des Oblats, et remercia les élèves de leur dévouement.

Le succès des différentes pièces au programme n'eut d'égal que le dévouement des Rév. Soeurs de l'école qui ont assuré la réussite de notre grande fête. Nous leur disons donc un grand merci. Merci aux élèves et à ceux qui ont contribué de quelque manière à nous faire vivre des heures heureuses à l'occasion de ces fêtes.

Nous sommes heureux d'offrir nos remerciements à la Winnipeg Church Goods qui a bien voulu nous prêter la magnifique statue de la sainte Vierge qui a servi pour le tableau vivant. Nous remercions aussi la maison J.-A. Banfield, qui a fourni l'ameublement de la scène.

* * *

M. et Mme Auguste Côté ont le plaisir d'annoncer à leurs amis la naissance d'une fille, le 11 février. Elle a été baptisée dimanche dernier par le Père curé sous les noms de Marie-Yolande-Jacqueline. M. et Mme Théophile Thibault, grands-parents, ont été les parrain et marraine.

* * *

C'est dimanche prochain, le 28 février, que commencera la retraite prêchée au Sacré-Coeur et qui se terminera le dimanche suivant. C'est un rare avantage que chacun des nôtres de Winnipeg devrait apprécier en y assistant dans la mesure du possible.

* * *

Il nous fait plaisir d'annoncer à tous les catholiques de langue française de Winnipeg que notre dévoué et ancien directeur de la chorale du Sacré-Coeur, M. J.-A. Hébert, a entrepris de nous donner pour Pâques une messe en musique avec accompagnement d'orchestre. Pour que cette entreprise puisse rivaliser avec les succès anciens, il nous faut la coopération des bonnes volontés. Il y aura répétition chaque dimanche à 3 h., à l'église, à partir de dimanche prochain. Que nos anciens reviennent et de nouveaux s'inscrivent. Bienvenue à nos chantres.

* * *

M. et Mme Vigor Rho sont de retour d'un voyage à Montréal.

PETITES ANNONCES

WINNIPEG

Grande réception aux touristes de l'excursion à la Nouvelle-Orléans

Une réception enthousiaste a été faite par la ville de Winnipeg aux touristes qui se sont rendus en automobile, sous les auspices de la "Tribune", jusqu'à la Nouvelle-Orléans, un voyage de plus de 4,000 milles accomplis en trois semaines. Les rues et les principaux édifices étaient pavoisés en leur honneur. Un millier d'autos a pris part à la procession qui s'est déroulée du Parlement à l'hôtel Royal Alexandra, où un banquet leur a été offert.

On espère que ce voyage accompli en plein hiver portera des fruits en démontrant aux populations du Sud que Winnipeg est une ville que l'on peut visiter facilement en toute saison.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée mensuelle de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises aura lieu le mercredi 24 février, à 3 h. de l'après-midi, dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur. A cette assemblée auront lieu les élections générales. Tous les membres sont invités.

La célèbre religieuse hongroise Soeur Margaret Slachta a bien voulu accepter de prendre la parole à cette réunion. Elle parlera en français.

Fête de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest

Pour accommoder un plus grand nombre d'institutrices qui viennent assister aux conventions de Winnipeg pendant les vacances de Pâques, il a été décidé de fixer, pour cette année, la fête de la Ligue au 8 avril prochain.

Le programme sera publié un peu plus tard. Mais dès à présent les membres de la Ligue sont priées de se tenir pour invitées ainsi que nos amis et bienfaiteurs qui seront tous les bienvenus.

M.-A. LAMARRE, inst.,
Secrétaire.

PETITES NOTES

Mlle Annette Doetert donnera un récital d'élèves le jeudi 25 février, au "Music and Arts Building". Les billets seront en vente chez Goldings Music Store, rue Carlton, ou en téléphonant à B 4606.

* * *

M. Philippe Gosselin vient d'entrer au service de la Boucherie Laurent (Laurent Meat Market), une des meilleures boucheries de Winnipeg, sur l'avenue Portage. Il s'occupera tout spécialement de la clientèle canadienne-française et il compte sur l'encouragement de ses compatriotes. Quand vous téléphonez votre commande, n'oubliez pas de parler français et de demander Philippe Gosselin. Une attention toute spéciale vous sera accordée. La Boucherie Laurent fait la livraison à domicile à Winnipeg et à Saint-Boniface.

KILDONAN EST

La partie de cartes organisée par Mme Landry a été remise au 18 mars prochain.

Théâtre Walker

Robert-S. Mantell, le grand tragédien américain, actuellement en tournée d'adieu à Winnipeg, donnera les pièces suivantes à la fin de la semaine: jeudi soir, "King Lear"; vendredi soir, "Hamlet" moderne; matinée de samedi, "Merchant of Venice" et samedi soir, "Macbeth".

Lundi et mardi, 1er et 2 mars, le "Male Voice Choir", cette éminente organisation musicale de Winnipeg, qui s'est fait une renommée à New-York et autres villes du continent, donnera deux concerts au théâtre Walker, avec Gabrilowitsch, le fameux pianiste et directeur de l'orchestre de Détroit. C'est une aubaine rare pour les amateurs de belle musique, et les numéros au programme sont absolument nouveaux pour Winnipeg. M. Hugh Rosse dirigera ce choeur.

"Rosemary", un des plus jolis drames qui aient été écrits, sera donné au théâtre Walker, vendredi et samedi, les 5 et 6 mars, par la Société Dramatique de l'Université du Manitoba, sous la direction de Mme Claude Sinclair. Ce sera la treizième production annuelle donnée par cette magnifique organisation de jeunes gens. Les acteurs ont été choisis avec soin et nous sommes assurés que cette représentation sera de toute première valeur.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

TRANSCONA

Dimanche dernier, le 21 février, eut lieu une partie de cartes organisée par Mme E. Zeegler au profit de l'école séparée de Transcona. Au delà de deux cents personnes étaient présentes, venues de Saint-Boniface, de Winnipeg et de la paroisse. Sur invitation de M. le curé Paillé, le club le "Voyageur" de Saint-Boniface, conduit par son capitaine Gustave Larivière, et plusieurs membres de la fanfare La Vérendrye, sous la direction de M. Joseph Vermander, s'étaient rendus à Transcona pour la partie de cartes et pour y faire de la musique et du chant.

MM. Jos. Desjardins et R. Plavidie prirent aussi part au programme en chantant en français et en anglais. Le concert fut bien goûté de l'assistance qui, à maintes reprises, rappela pour que la fanfare et les chantres reviennent sur le théâtre. M. le curé, en termes chaleureux, remercia les invités et toute l'assistance.

Les prix furent gagnés comme suit: Dames: 1er prix, donné par M. Anderson, propriétaire de l'autobus de Transcona, gagné par Mme Dr N.-A. Laurendeau; deuxième prix, gagné par Mme Flore Galipeau, don de Mme K. Zeegler.

Messieurs: premier prix, un abonnement de deux ans à un hebdomadaire catholique de Winnipeg, don du Dr Laurendeau, gagné par M. A. Fraser; deuxième prix, gagné par M. E. Finnie, don de Mme Zeegler.

Prix d'entrée, donné par Mmes A. Finnie et S. Douville, gagné par M. A. Davignon.

Le prix de la râfle fut gagné par Mlle Clément, de Winnipeg.

SAINTE-GENEVIEVE

Je tiens à m'excuser auprès des personnes de La Broquerie qui ont assisté à notre partie de cartes du 7 février pour ne les avoir pas mentionnées dans notre dernière chronique. Je ne sais si elles ont pris de l'humeur, toujours est-il qu'une d'entre elles s'est assurée qu'il n'en serait plus ainsi en remportant le premier prix des dames, à notre dernière soirée, qui eut lieu chez M. Auguste Barras.

Premier prix des dames, par conséquent, Mlle Adrienne Legal, avec 149 levées. Mlle A. Desautels, de Thibaultville, se classe bonne seconde avec un total de 146.

Le premier prix des hommes fut gagné par M. Zéphyrin Parent, ayant un total de 148, tandis que M. Paquet, de Thibaultville, s'assura la seconde place avec 146. C'est vous dire que les gens de Thibaultville peuvent contester les premiers prix aux joueurs de Sainte-Geneviève. Il ne faut donc pas vous fier à ce premier résultat en ce qui concerne l'avenir, et la prochaine rencontre. Le prix de consolation des hommes dut être tiré au sort par M. Lucien Saltel et M. Auguste Barras, ce dernier l'enlevant à son adversaire.

Pour ce qui est du prix de consolation des dames, qui aurait cru au commencement de la soirée qu'il devait échouer à un de nos multiples vieux garçons des alentours? Et dire que ce prix est d'une valeur appréciable en ménage! Avis aux intéressées! On ne dévoilera pas le contenu de cette boîte de surprise, puisque la nouvelle est déjà suffisamment répandue dans le public.

Malgré les douze tables qui furent mises à la disposition des joueurs, il nous aurait encore fallu de l'espace pour en placer une et même deux. Va-t-il falloir agrandir les maisons?

Le résultat, au point de vue pécuniaire, a été très satisfaisant. Quant à la distribution des prix, je ne crois pas qu'aucun des joueurs de Sainte-Geneviève aurait été offensé d'en voir partir un, ne fut-ce qu'un prix de consolation, pour Thibaultville. Il est tout de même acquis qu'ils sont de dignes adversaires des meilleurs joueurs de Sainte-Geneviève. Nous leur souhaitons meilleure chance à notre prochaine rencontre.

Un bocal de miel, provenant du rucher des RR. PP. Rédemptoristes de Sainte-Anne, et qui a été râflé, a rapporté une jolie somme d'argent.

A la fin de la soirée il y eut chansons et vente à l'enchère.

Un merci cordial à tous ceux des paroisses environnantes qui sont venus nous aider dans notre oeuvre paroissiale.

Notre prochaine partie de cartes aura lieu chez M. Olivier Gauthier, le 28 février. Bienvenue aux amateurs de whist!

SAINT-LABRE

Comme nous l'avions annoncé dernièrement, nos acteurs se sont mis à l'oeuvre et vont bientôt jouer deux charmantes comédies; les rôles ont été distribués comme suit:

"Les frayeurs de Tigruche" — Tigruche, jeune homme de la campagne, Henri Ross; Verluisant, rentier, Hippolyte Gendron; Adolphe, son filleul, Henry Grenier; Léandre, domestique, Agénor Gendron.

"Les tribulations de M. Pignouf", pochade comico-burlesque en un acte — Pignouf, ex-pharmacien, Jos. Gillon; Camouflet et Boutignasse, amis de Pignouf, Oscar Gendron et Hippolyte Gendron; Boniface, domestique, Arthur Ross.

La séance aura lieu le 14 mars, à l'école de Saint-Labre, à 7 h. 30 du soir. Il y aura certainement, comme d'habitude, un programme varié de chants et déclamations. Tous les amis et voisins sont cordialement invités et seront les bienvenus.

FANNYSTELLE

Partie de cartes

Nous avons nos parties de cartes tous les quinze jours. La dernière a été plus enthousiaste que jamais. Tout le monde était en train. Pourquoi? Personne ne le savait. Peut-être parce que l'assistance était plus nombreuse que d'habitude? Peut-être parce que la fanfare était là? Toujours est-il que la veillée a été très enjouée. Après le goûter traditionnel, M. le curé nous a chanté "La Vierge à la crèche", et M. Louis Pelletier nous a donné une belle déclamation et s'est révélé un artiste déclamateur. Qu'elles sont nombreuses les perles cachées au fond de nos petites paroisses! Il y en a dans toutes nos paroisses, et il suffit d'une organisation quelconque pour les faire luire au soleil.

Mme Elie Beaudry a remporté le prix des dames et M. Ernest Comeau celui des hommes.

Séance

Les eaux croupissantes engendrent les maladies. Nous ne voulons pas prendre de mauvaises maladies; aussi nous agitons souvent l'eau du lac paroissial. Le 15 février, nos infatigables "Fauvettes" nous ont joué une très intéressante pièce, "Le Revers de la Médaille". Les actrices ont toutes bien rempli leurs rôles, même la plus jeune d'entre elles qui venait à peine de sortir du nid.

Les actrices étaient les suivantes: Mlles Cécile Cyrenne, Donalda Guilbault, Blanche Hamel, Alice Mollot, Antoinette et Lucienne Painchaud.

Il y a eu piano, fanfare et un choeur exécuté par les "Fauvettes" et les petits garçons de la fanfare.

On a été honorés de la présence de nos deux curés voisins: MM. Roy et Lavoie.

Bonne nouvelle

M. Marcel Mollot a fait l'acquisition d'un magasin à Elm Creek. M. Mollot restera à la tête de son magasin à Fannystelle, et ses deux fils, Achille et Jean, prendront la direction de celui d'Elm Creek. Nous nous réjouissons de cette bonne nouvelle, et nous leur souhaitons un plein succès. Nous sommes heureux de saluer le retour de notre ami Achille. Deux ans absent! Ça été bien long!

Forgeron

Notre habile forgeron, M. J.-J. Black, se faisant vieux, est forcé d'abandonner sa forge. Il a l'intention de s'établir sur une ferme. Que le Bon Dieu nous envoie un bon Canadien français pour le remplacer! C'est un très bon endroit pour un forgeron; il y a de l'ouvrage plus qu'il est capable d'en faire.

PORTAGE LA PRAIRIE

M. et Mme Amédée Vachon, de Oak Lake, et leur frère Napoléon, de Cantal, Sask., étaient les hôtes de M. le curé Derome, la semaine dernière. M. et Mme Vachon revenaient de la profession religieuse de leur fille, Soeur Vachon, le 15 courant, à la Maison Provinciale de Saint-Boniface. Notre dévoué curé n'a pas manqué d'assister à cette belle cérémonie de son ancienne petite paroissienne.

* * *

Pendant le saint temps du carême nous aurons la prière du soir, récitation des litanies de la sainte Vierge et la Bénédiction du Saint-Sacrement le mercredi et le chemin de la croix le vendredi soir à 7 h. 30.

* * *

M. Arthur Gignac, de Cap Santé, P. Q., cousin de notre curé, délégué des commis travailleurs de la province de Québec, était en visite au presbytère lundi dernier.

* * *